



PLAN DE PAYSAGE DE LUTTE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Phase 1 : Diagnostic

Novembre 2020

MÉMOIRE DE LA CONCERTATION

Équipe :

Agence Folléa Gautier
Paysagistes urbanistes

AIR COOP - Coopérative d'entrepreneur.e.s du changement
Transition énergétique et adaptation au changement climatique

Ceresco (anciennement Blezat Consulting)
Agriculture et sylviculture



Étude commanditée par :

Communauté de communes

des Hautes Vosges

16, rue Charles de Gaulle

88400 Gérardmer

03 29 27 29 04

contact@cchautsvosges.fr

www.cchautsvosges.fr

Étude réalisée par :

Agence Folléa Gautier

Paysagistes urbanistes

100 avenue Henri Ginoux

92 120 Montrouge

01 47 35 71 33

agence@follea-gautier.com

www.follea-gautier.com

AIR COOP

Coopérative d'entrepreneur.e.s du changement

6 les Soleiades, route de Chalvet

05 200 Embrun

07 83 89 67 39

j.nahmiyaz@energies-territoire.com

www.energies-territoire.com

Ceresco (anciennement Blezat Consulting)

Agriculture et sylviculture

18 rue Pasteur

69 007 Lyon

04 78 69 84 69

contact@ceresco.fr

www.ceresco.fr

MÉMOIRE DE LA CONCERTATION

1. Comptes-rendus des ateliers lecture du paysage
2. Comptes-rendus des ateliers thématiques
3. Comptes-rendus des entretiens des partenaires
4. Comptes-rendus des entretiens des élus

1. COMPTES-RENDUS DES ATELIERS LECTURE DU PAYSAGE



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

JOURNÉE LECTURE DE PAYSAGE DU 06 OCT 2020

MÉMO

LA BRESSE

URBA :

Plus de 50% des logements sont des résidences secondaires.

La commune élabore son PLU. Le POS prévoit énormément de zone constructible : 200 ha.

PATRIMOINES / EAU :

L'eau du lac de la Lande est potable mais jaune, car la tourbière réchauffe l'été.

TOURISME :

Trois stations : Brabant, Chajoux, La Belle Montagne. En 2021 aura lieu le renouvellement de la DSP. La Belle Montagne investit, les deux autres se posent des questions.

Le domaine nordique est public. Demande de la commune pour un portage aussi intercommunal.

Projet de piste de ski à roulettes car les sportifs ont besoin de s'entraîner toute l'année. Investissement 700 000 à 1 M€ pour 2,5 km.

Gros réseau de neige de culture. Même le réseau de ski nordique est équipé (Lispach).

Investissement de neige de culture « à température positive » pour sécuriser le front de neige.

Remplacement des téléskis par des tapis roulants pour réduire le besoin en neige et permettre un usage estival.

Beaucoup d'artisans PME, 2 450 emplois salariés

AGRI :

4 exploitations agricoles à temps plein pour 9 exploitations. Elevage vaches moutons chèvres, agriculteurs relativement jeunes.

Réouverture du paysage avec le lycée de Mirecourt, notamment pour rouvrir des terrains mécanisables.

Le Lycée de Mirecourt a trois troupeaux :

- Laitier 50-60 vaches
- Vaches allaitantes (salers)
- Gros troupeau ovin (600 têtes)

Cela lui donne le moyen de faire transhumier dans des milieux variés : herbe mais aussi semi-ligneux de taillis.

Au col des Moinats GAEC a accord avec les Super U du secteur pour la vente de ses produits.

Le manque de prés de fauche mécanisables fragilise les exploitations qui ont du mal à atteindre l'équilibre.

Il n'y a pas de regain s'il ne pleut pas, les sols étant sableux

Au col de Menufosse, certains éleveurs sont regroupés pour produire du fromage Cœur de Massif.

Peu de fromagerie collective : historiquement chacun faisait son fromage dans sa ferme.

EAU ENERGIE :

Première centrale hydroélectrique en 1904. Régie municipale d'électricité. La Bresse produit 20 à 25% de son énergie. 7 centrales hydroélectriques. Ca rapporte 300 000 à 1M€/an.

On ne produit pas de mai à septembre (période d'étiage).

Souhait de racheter les turbines privées.

Projet de photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux. La régie constitue l'outil pour piloter. Elle gère le réseau de chaleur lié à la chaufferie bois.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS –

COL DE MENUFOSSE

PATRIMOINES :

Le mot d'ordre aujourd'hui est de DIVERSIFIER les plantations forestières.

Aujourd'hui les changements sont très rapides, on ne sait pas si les arbres vont réussir à coloniser.

Sur les paysages plus ouverts, on a aussi besoin de diversité. Si une prairie n'a que 4 ou 5 espèces, c'est risqué ; il vaut mieux avoir 10 à 15 espèces différentes pour garantir une production constante de matière.

En plaine, les prairies très productrices l'été sont à risque ; il faut viser plus de diversité, avec une moindre productivité estivale mais mieux répartie sur l'année.

La fougère aigle a gagné avec la déprise agricole. Elle est toxique pour les troupeaux. On passe le rouleau pour casser la tige. On l'a à la longue. Plus on passe, mieux c'est. On peut sur-semer dessus.

On protège quelques espèces comme le tarier des prés. Le tarier n'était pas montagnard. Il est monté car les pratiques en plaine ont bouleversé son milieu de vie. Comme il niche au sol, on négocie des fauches tardives. Mais avec le risque sécheresse, l'agriculteur est tenté de faucher tôt pour espérer une repousse. La fauche tardive a lieu mi-juillet, mais avec le changement climatique elle va avancer au 25 juin-1^{er} juillet. Or les petits sont encore au nid à cette date.

Pour gérer la fréquentation sur les sites :

- L'arrêté de protection de biotope permet de fermer l'accès au site à certaines saisons.
- Les communes revoient leur plan de circulation dans les massifs forestiers et prennent des arrêtés pour fermer certains chemins

PLANOIS (Cne de Basse-sur-le-Rupt) :

On lit bien la dissymétrie entre le « droit » ou l'endroit et « l'envers » : le premier, bien exposé, s'urbanise, le second reste consacré à l'élevage.

URBA / AGRI :

Pas mal d'exploitations doivent composer avec l'urbanisation diffuse. On voit des parcelles mécanisables qui s'urbanisent.

VAGNEY

URBA

L'urbanisation a explosé dans les années 1980-90, avec un rythme fou de 400 à 500 permis de construire délivrés par an.

PATRIMOINES

Autour de l'usine Bleu Forêt, en bord de Moselotte, la vue a été rouverte et la Moselotte renaturée. C'est une des actions du Plan de paysage de l'époque.

THIEFOSSE

URBA AGRI

La Ferme aux Hirondelles organise un marché hebdomadaire.

Un magasin de pâtes s'est installé récemment dans le centre-village, dans un bâtiment communal loué pas trop cher. Les œufs viennent de Tougemont (Basse-sur-le-Rupt).

SAULXURES

SYLVI

La Cité du Bois, par ses activités économiques et son musée. Les 2/3 de la commune couverts de forêt.

Une charte forestière est en projet sur le Pays de Remiremont.

URBA Un opticien et un boucher ont rouvert récemment dans le bourg. Leur présence est née d'une volonté forte de la commune : la boucherie par exemple a fait l'objet d'une acquisition+ démolition+ reconstruction par la commune.

Création d'une crèche-garderie. Forte politique de la petite enfance ; la population se stabilise

MOBI Une étude est en cours pour une liaison douce entre le centre-bourg et la base de loisirs (lac, centre aquatique et de bien-être), y compris navette en site propre.

ENERGIE Chaufferie bois en centre-ville, 20 bâtiments raccordés. Un projet est en cours pour 4,5 km de linéaire et nouveaux raccordements.

La chaufferie est alimentée en bois communal. La commune fait des marchés de fournisseurs de 5 ans. Actuellement le fournisseur est à 7 km, il s'agit d'un exploitant forestier qui utilise le bois de Saulxures et des communes avoisinantes.

La scierie Germain Mougnot investit pour le développement local avec l'objectif de créer des pellets sur place.

A Lons aux champs (?) un canal d'amenée turbineur ; le bâtiment appartient à la CCHV, l'exploitant garde la turbine et produit de l'électricité.

URBA ARCHI La filière du sapin reste à créer.

Décobois, qui produit des chalets bois hauts de gamme, fait faire certaines pièces de charpente à la scierie Germain Mougnot.

La Médelle est un bâtiment intercommunal, avec réinstallation d'une entreprise qui recycle le plastic pour faire du textile.

PATRIMOINES

Beaucoup de canaux existent, la voie verte permet de profiter de linéaires. Un sentier du cycle de l'eau existe à la Bresse.

Pour rétablir la continuité écologique, un inventaire des ouvrages à mettre aux normes est réalisé ; nécessité de solution pour chaque ouvrage.

La gestion de la végétation des bords de cours d'eau doit aller vers plus d'ouverture et plus de diversité paysagère et écologique.

CORNIMONT

URBA

L'écoquartier en centre-ville est issu de la démolition de deux usines en friche, propriétés privées, avec l'aide de l'EPFL. L'expropriation a permis de récupérer le terrain à moitié prix (début des années 2000).

Le programme a abandonné l'idée d'un hôtel pour aller vers le logement et le service. Les logements ont visé les seniors désireux de se remettre en centre-bourg. Une maison de santé a été créée. Les cheminements ont été développés et maillés, notamment autour de la rivière Moselotte, avec espaces publics d'ouvertures, amphithéâtre de verdure qui permet de récupérer l'eau de pluie.

Le bâtiment usinier encore présent, GME, abrite des logements vétustes et un turbinier. La commune a l'idée de le récupérer plus tard pour le démolir.

ROUTE DES CRÊTES

PATRIMOINES

Le sapin monte jusqu'à 1100m. Au-dessus, c'est le hêtre seul

Les lacs occupent des cirques glaciaires. Les pentes autour, très raides, ne sont pas exploitées et sont classées Natura 2000.

Auberge Breitzhausen

AGRI/PATRIMOINES

Tous les éleveurs ont une prime à l'herbe de 80 €/ha. En échange ils s'engagent à ne pas utiliser de produits phyto et à assurer un bon équilibre agro-écologique sur 30% de leur surface (4 plantes au moins).

On peut aller plus loin en termes d'aide dans les secteurs avec contraintes réglementaires, comme les sites Natura 2000 : + 80 €/ha, essentiellement payé par l'Europe. On demande alors de ne pas fertiliser, de façon à préserver la végétation de type tundra, abritant notamment l'arnica, la pulsatile blanche (anémone d'Autriche), le myrtillier. Ce milieu très singulier n'est pas restaurable.

Pour ces MAE, toute l'exploitation doit être concerné par les mesures.

Le changement climatique s'observe avec l'arrivée de ligneux qui monte, comme le sorbier par exemple.

La Route des Crêtes (Franck, PNRBV) :

TOURISME

Elle reçoit 1500 à 3000 véhicules par jour, avec des pointes à 5000.

110 000 personnes = intense fréquentation

L'enjeu principal est de gérer les pointes de fréquentation. Notamment l'été.

L'hiver la route est fermée à la circulation et ouverte aux pratiques nordiques (raquette, ski de fond)

Le sujet avance lentement, avec deux départements, beaucoup de communes, plusieurs intercommunalités.

Les fermiers aubergistes font leur chiffre d'affaire sur ces pics de fréquentation.

Pour réguler, on manque d'information précise sur le fonctionnement de la route. Il faut mettre en place un observatoire, car la route est aussi un moyen de passage.

La navette mise en place fonctionne désormais 30j/an au lieu de 10j. L'évolution du dispositif se confronte au coût.

L'expérimentation se limite à 1 jour avec la semaine du paysage, où l'on accède au Hohneck en mode doux.

Jérémy : A Embrun un parcours d'art contemporain, à prix libre, permet de bénéficier de revenus réinvestis en résidences d'artistes

Réflexion sur offre, éphémère ou permanente, à faire, en lien avec pratique sportive ?

Le PNRBV fait maraudage (discussion avec les gens, sensibilisation aux risques, à l'environnement) et propose des balades de découverte culturelle de la montagne.

Enjeu : faire de la mobilité la conséquence d'un projet plus large, économique et culturel.

LE VALTIN

Le Valtin est un petit village, le plus haut de la CCHV à 770m d'altitude, de 72 habitants (575 en 1800).

AGRI SYLVI PATRIMOINES

Le Valtin dispose d'une longue expérience de politique de paysage, depuis 1984.

Le paysage est resté ouvert jusqu'au XIXe siècle. Puis l'industrie textile a favorisé l'exode rural et l'enfrichement. « On a perdu quasiment 800 ans de travail ». Se sont ajoutés les reboisements de RTM puis du FFN. Le grand massif forestier est presque entièrement privé (seulement 40 ha de forêt communale).

Les éleveurs viennent d'Alsace ou de Lorraine, ils ne sont pas sur place : 4 pour les bovins, 3 pour les ovins.

La commune a porté trois projets d'installation de ferme, mais manque de subventions.

On incite à rouvrir grâce à des subventions et le paiement de perte de valeur d'avenir des bois (coupés avant maturité).

Le site du Jeu de Carte a été dégagé avec l'aide du lycée de Mirecourt (les épicéas fermaient le secteur). On a coupé en 2019 et mis en pâture d'ovins et de bovins pour paître un maximum de plantes.

TOURISME

Au village, il n'y a plus que des gîtes, c'est un gros souci. Nuisance de la route le week-end, axe de passage pour les touristes, les motards.

Une ministration à deux téléskis a fermé définitivement en 2020.

XONRUPT LONGEMER

URBA

Actuellement en RNU, PLU en cours, PADD prêt. Enveloppe urbaine définie. « On veut boucher les dents creuses, pas trop étaler »

TOURISME PATRIMOINES Le lac est site classé depuis 2002 « on nous a mis sous cloche ». Nombreux campings privés tout autour. Un plan de gestion a fixé les conditions d'évolution des campings.

Réflexion pour faire circuler à sens unique, de façon à libérer un sens de voie en faveur des modes doux (cf Atelier des territoires).

« Le Blanchiment », site industriel ruiné mais pas considéré comme friche du fait de la présence de bureaux. Incendié en 2003, dans le site classé ; le propriétaire ne veut rien en faire.

VALLEE DU CHAJOUX

ENERGIE La forêt communale de la Bresse alimente deux chaufferies bois

TOURISME PATRIMOINES

Moraines frontales de glaciers, avec à l'amont des zones humides, tourbeuses.

Le lac de la Ténine est artificiel, construit pour alimenter des usines à l'aval, aujourd'hui sans usage. Du ski à roulettes l'été, de la luge d'été.

AGRI Des nieulheux en plus des beurheux : nouveaux lieux cultivés en patois.

URBA/AGRI Opérations immobilières visibles sur des prés de fauche : l'urbanisation des terres mécanisables se poursuit, au détriment de l'agriculture (juste avant le Pont du Rouan)



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

JOURNÉE LECTURE DE PAYSAGE DU 08 OCT 2020

MÉMO

LA MAUSELAINE, STATION DE SKI DE GERARDMER

TOURISME PATRIMOINES

C'est la 2^e station de ski des Vosges après la Bresse. Elle compte 21 pistes totalisant 40 km, 19 remontées mécaniques.

Sa gestion a été associative puis privée pendant 20 ans, puis publique en régie autonome.

Le CA est de 3 M€ (max 4M€) qui correspond au point d'équilibre. Il a été de 660 000 € en 2020. La commune a abondé le budget de 1,2 M€.

90 saisonniers, 15 permanents

Parking 1200 places

Navette gratuite

Une étude du Département en cours sur les retombées économiques montre que pour 1€ de forfait de ski, 6€ sont générés en retombées.

90% du coût de forfait est réinjecté dans l'emploi local.

On est à 900 m d'alt. La limite pluie-neige était à 600-700 m ; aujourd'hui elle est plutôt à 1 100m.

L'enneigement est faible sous la route forestière 17. La station fonctionne avec deux réserves d'eau reliées entre elles :

- Une retenue collinaire de 54 000 m³ en haut, alimentée par pompe
- Un bassin à Basse-sur-le-Rupt de 18 000 m³

113 000 m³ d'eau sont consommés. Une variation importante selon les années (de 40 000 à 173 000)

Avec 1 m³ d'eau, on fait 2 m³ de neige.

Tous les enneigeurs ne peuvent fonctionner ensemble.

Les pistes d'apprentissage, en front de neige, sont alimentées par camions de neige.

On manque d'eau pour l'ensemble des usages, avec trop peu de réserves : forte consommation d'eau par les touristes et par les industries (blanchissement).

L'eau d'été de la retenue collinaire n'est pas utilisée. Des bulleurs assurent son oxygénation.

Beaucoup d'investissements ont été réalisés ces dernières années : 10M€ pour racheter, 10 M€ pour remettre aux normes, 10 M€ pour le débrayable 6 places.

En hiver la saison est courte, donnant lieu à des surfréquentations (d'où l'investissement dans le télésiège débrayable). A Noël, il est difficile de faire tourner la station. La saison est février.

Environ 10 millions de personnes à 3h de route (Nancy, Metz, Benelux, Alsaciens), ce qui génère des séjours courts.

On valorise désormais les 4 saisons, on ne raisonne plus ski à tout prix.

L'été, la station vit avec les circuits balisés pour la rando, le trail, le cross country VTT.

Une étude est en cours pour les zones humides. Ca va supprimer des hectares de zone constructible. Ce qui reste monte en flèche.

URBA

Gérardmer dispose d'un plan vélo, fait évoluer sa politique d'espaces publics : souhaite valoriser les boulevards, préserver des îlots de fraîcheur dans sa charte des parcs et jardins, ne plus couper les arbres, développer une trame verte. Pas de priorités.

GRANGES AUMONTZEY

URBA / RECONV INDLE

Ancienne filature a fonctionné de 1855 à 2005, bâtiments industriels, parc et château

A tissé le lin, le chanvre, l'ortie

L'EPFL et la commune ont travaillé deux ans sur un projet de requalification :

Projet de halle + passerelle vers le château à réhabiliter, lien avec le collège pour l'alimentation en légumes bio.

Mais le collège a fermé ; le château a été vendu par la commune (100 000 €) ; un projet de pôle socio-culturel a mobilisé les énergies et les moyens. Le propriétaire de l'usine a préféré vendre à la découpe.

Deux entreprises ont pris une partie des bâtiments :

- Fabricant de pompes à chaleur
- L'entreprise Toro Transfert en cours d'installation : technique d'impression à motif par watertransfert

Il faut y ajouter la turbine, exploitée par un privé.

PATRIMOINES

Jardin de Berchigrange, visitable, 2^e jardin préféré des Français.

+ jardin du Chitelet sur les crêtes = piste de valorisation ?

Plateau de Champdray : Elevage laitier et viande, certains en bio

Vallée de Rehaupal :

Le « sapin président », mis en valeur par la commune de Réhaupal.

Bouilleur de crue

Moulin fonctionne encore (électricité et scierie)

TENDON

URBA / ARCHI

Bâtiment périscolaire

Construit en 2011-2012 ; 1^{er} bâtiment public refait en hêtre (de Tendon). Le projet a été soutenu par l'association des maires des Vosges pour relancer la filière bois local. Un comité de pilotage a été monté avec producteurs, scieurs, architectes, bureaux d'étude.

2 niveaux, 320 m²

Bâtiment BBC

Structure en hêtre

Isolation en paille

Bardage façade et toiture en essis de mélèze, installé en panneaux, originaire des pays de l'est. 340 m2 d'essis

Il a fallu faire preuve de beaucoup de ténacité pour parvenir à créer un bâtiment écologique et local :

- Le bureau de contrôle a refusé le hêtre en charpente et structures. Le comité de pilotage a forcé, avec l'appui du laboratoire qui a confirmé qu'il n'y avait pas de problème de résistance mécanique du moment que le bois n'était pas en extérieur.
- Le bureau de contrôle n'a pas voulu reconnaître le support isolant au sol Technopore, il a fallu là encore se battre
- Il a fallu vaincre les réticences des pompiers sur l'isolant paille. Dans la mesure où elle est enfermée sans air, il n'y a pas de risque incendie.

Le bâtiment a été primé trois fois. Depuis 2012 ? on compte au moins un bus par trimestre de visiteurs.

Epinal a créé une marque « terre de hêtre ».

Halle :

2014 : halle couverte en douglas. Elle sert pour les manifestations (fête du pain aux fruits et de l'artisanat) et d'abri pour l'école.

La charpente est compliquée pour éviter le charpentier industriel. Le bâtiment a été primé deux fois.

« C'est notre façon à nous de stocker un peu de carbone ».

Le prochain projet sera le traitement de l'espace public et du bord de ruisseau.

A Tendon gros trafic sur la route verte car c'est la première commune traversée lorsqu'on vient de Belgique, Nancy, Metz pour aller vers Gérardmer.

Le relais fermier : bâtiment communal ; le gérant de cette épicerie ne paye pas de loyer pour garantir le maintien de ce service.

Le PLU prévoyait 11 ha à l'urbanisation ; la surface a été réduite à 2,4 ha. Conséquence : cela fait vendre les maisons en place.

AGRI

9 exploitations agricoles, deux viennent de se créer (lait et petits fruits). 8 sont en bio. 7 sont éleveurs, tous en race vosgienne.

Col de Bonnefontaine : fromage bio

LE THOLY :

1600 habitants

35 associations

AGRI SYLVI

Fromagerie Gérard 270 emplois

Charcuterie artisanale dans la zone d'activités, 50 emplois

Plantes médicinales et aromatiques (Claude XX)

Menuiserie Leconte 30 personnes, rénovation huisseries sur mesure

Volonté de réunir le monde économique pour que chacun se connaisse

PATRIMOINES EAU :

Forte consommation d'eau : la fromagerie consomme 750 à 800 m³ d'eau par jour, la charcuterie 50 m³

Consommation plus forte encore l'été avec les vacanciers. On souffre de sécheresse. On a refait tous nos captages, 5 sources, 1,2 M€ de travaux. L'eau captée est traitée pour baisser son acidité et pour la minéraliser. Pour le stockage d'eau, on n'a pas de solution. Il faut une solution mutualisée.

PATRIMOINES Les reliefs d'origine glaciaire intéressent les naturalistes (allemands notamment), abritant des plantes reliques (pins à crochets, plantes carnivores en zones humides tourbeuses).

SYLVI Forêt : 600 ha soumis au régime forestier, 160 000 € de revenus pour la commune, sur un budget de 2M€.

URBA Village :

Réhabilitation du presbytère, qui a failli être démoli pour créer un parking. Aujourd'hui Maison multi activités. Les caves avec grandes ouvertures sur parvis servent de lieu d'exposition, notamment pour les visiteurs d'été.

Projet de traversée de village « on veut passer de la route à la rue », rééquilibrer la place entre piétons et voitures.

Projet de place de l'église pour « redonner du cachet ». Volonté de marché hebdomadaire pour favoriser l'activité commerciale

Attentes du plan de paysage pour proposer de bons exemples à transposer, pour favoriser les centres face à l'habitat trop dispersé, pour harmoniser l'architecture qui manque d'une typologie

LE SYNDICAT

URBA

Une commune éclatée : « le territoire est un peu écartelé »

9 hameaux réunis sous un même syndic.

Au carrefour des deux vallées Moselotte/Cleurie, 9 000 véhicules par jour.

3 paroisses, 2 gares (Saint-Amé et Vagney)

Fortes demandes pour habiter, très peu de résidences secondaires. La population stagne

PLU prévu en fin d'année (depuis 2008).

MOBILITES :

Il existe déjà deux voies vertes, on veut en créer une le long de la Cleurie vers Gérardmer. Ce sera long car on ne dispose pas d'un chemin de base.

PATRIMOINES :

La cité du granit :

C'est la Cité du granit. A la fin du 19^e siècle, on découvre un granit au grain très fin ; des paveurs belges puis italiens viennent par centaines.

On hérite d'un patrimoine très intéressant de sites d'extraction, tunnel, parcours pédagogique. Deux ou trois graniteries restent pour faire du mobilier de cuisine, mais il n'y a plus d'extraction, le granit travaillé vient d'Inde ou de Chine. On extrait encore à la Bresse

Terrae genesis, espace culturel sur la géologie, contacter Mr Grenier, ou Cyril Delande.

Fascicule « la géologie des Vosges », qui propose un itinéraire

AGRICULTURE ET FORET :

Le scolyte donne l'occasion de rouvrir le paysage, quelques agriculteurs sont prêts à reprendre.

Les prés de fauche en fond de vallée servent de zone d'expansion de crue et s'enrichissent à la faveur des inondations. Ils permettent jusqu'à 4 fauches par an. Ils offrent aussi la plus belle zone à jonquilles, avec des prés tout jaunes en avril.

Arrivée du maïs : problème. On a enlevé le maïs de la zone de captage.

PATRIMOINES / EAU :

On a 5 réservoirs, 5 step, 28 captages, des travaux de réhabilitation des conduites vont démarrer.

A Gérardmer, une turbine permet de produire de l'électricité à partir du réseau d'EP.

VAGNEY

4000 habitants, 40% en forêt.

URBA :

Place de la Libération développée en grand parking bitumé, avec médiathèque, cinéma, salle polyvalente. Elle permet d'accueillir des

événements comme le grand cirque, la foire aux boulons (pièces détachées de voitures).

« Aller mettre des arbres ? pas la peine d'en mettre au milieu de la place, on en a partout autour »

Le maire travaille sur la périphérie de la place avec le kiosque, le cours d'eau (le nauphin) dégagé et végétalisé, les tables de pique-nique sous les arbres, le parc de jeu vers les terrains de sport. La vue a été dégagée vers le stade, en retirant des haies de thuyas.

Le secteur subit des inondations du fait de l'urbanisation à l'amont.

Volonté de remettre en valeur le nauphin, la médiathèque a été construite dessus, générant des problèmes d'humidité.

Projet de lotissement communal, 25 maisons en lots libres. Volonté d'intégrer récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage, choix d'espèces pour moins arroser, étude de potentiel pv.

SYLVI :

Nos forêts sont très malades. La crainte, c'est l'embrassement.

PATRIMOINES / EAU :

Tension sur la ressource. On n'a pas de source à Vagney. Alimentation par pompage de Sapois.

2. COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THÉMATIQUES



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

ATELIER THÉMATIQUE URBANISME/MOBILITÉS

05 octobre 2020

COMPTE RENDU

Mobilités

Le territoire, avec son urbanisation diffuse, est très dépendant de la voiture. La majorité des déplacements concerne le travail, souvent au-delà de la Communauté de communes. Les flux internes sont importants entre Gérardmer et La Bresse.

Le développement de transports en commun est difficile, très coûteux, du fait même de cette diffusion. Il faut plutôt viser l'autopartage, le covoiturage, le TAD.

Il faut aussi repenser les services publics, avec par exemple une maison de service qui se déplace, des conventions avec restaurants (exemple de Bourbach-le-Haut, de la cne du Syndicat pendant un temps). Les solutions sont parfois dans des projets modestes en taille. Développer le numérique, mais cela pose des problèmes pour certaines générations.

Il faut développer la mixité. Voir la Wallonie sur son expérience d'habiter et travailler à la campagne.

Le meilleur déplacement est celui que l'on ne fait pas.

Le confinement a montré que l'on peut travailler différemment, en télétravail. L'arrivée de la fibre est ralentie par les tempêtes successives. L'objectif est que la fibre soit accessible à tous en 2024.

Voir les résultats de l'atelier mobilités durables fait au PNR récemment.

Vélo : en montagne ce n'est pas une évidence, mais le vélo électrique change la donne. Les artères principales des vallées sont équipées mais pas les rabattements vers les centres-bourgs. Les stationnements vélos sont insuffisants, ainsi que les dispositifs de VAE.

Commerces de proximité : favoriser les nouvelles pratiques ?

Pendant le confinement, les producteurs locaux se sont organisés, des Food trucks se sont développés. Mais cela ne s'est pas maintenu.

« Après le confinement, on est rapidement retourné au supermarché à 30 km, pour le prix des produits, la variété, mais aussi pour le côté convivial ».

C'est bien de rapprocher les services, mais il faut aussi aménager des espaces pour les accueillir dans un cadre sympathique : places de marchés, etc.

Voir les expérimentations bourg-centre dans le département : développement de commerces de proximité dans des pratiques alternatives.

Des initiatives privées existent : camionnette des fermiers, marché de produits locaux à Thiéfosse.

Urbanisme et étalement urbain :

L'urbanisme en fond de vallée est plutôt concentré, mais la dispersion de fermes isolées a favorisé un étalement de l'habitat suivant les réseaux présents. Auparavant, l'absence de réglementation a favorisé un étalement urbain autour des grands pôles d'attractivité (Gérardmer). La Loi oblige désormais à concentrer l'urbanisation, mais peut être vécue comme une contrainte.

Certains secteurs sont encore préservés de l'étalement urbain, conservant un paysage vosgien plus spécifique, et gagneraient à être localisés : les hauts de Bass-le-Rupt par exemple.

Le développement des résidences secondaires se poursuit, et est difficile à contrôler. Les destinations de l'habitat ne peuvent pas être régies par les documents d'urbanisme. Il n'y a pas d'assurance que les nouveaux logements construits resteront à destination de l'habitat permanent. Par conséquent, le tissu urbain mêle des résidences principales et des appartements loués pour le tourisme. A cela s'ajoute la transformation des résidences de tourisme en résidences secondaires depuis 2010.

Réhabilitation / construction neuve : favoriser le réinvestissement du bâti ancien ?

L'habitat touristique entraîne une surenchère des prix de l'immobilier. La réhabilitation d'un bâtiment ancien revient alors très chère, ce qui favorise le neuf.

Des formes d'habitat dans sont à réinventer : une ferme vosgienne n'est pas forcément adaptée aujourd'hui pour une famille, mais on peut la diviser et accueillir deux foyers, ce qui divise les coûts d'aménagement.

Il n'y a pas d'organismes favorisant les regroupements des initiatives individuelles. Des opérations alternatives pourraient émerger pour les fermes, cités ouvrières, anciennes usines, etc.

Urbanisme et qualité architecturale : Construire une architecture contemporaine vosgienne ?

Les techniques de construction récentes ont pu permettre de s'affranchir du paysage. L'ancrage au territoire a été bouleversé à fort renfort de moyens. Le caractère raisonné, adapté au climat et à la pente, de la vieille ferme, a été un peu oublié.

On est par ailleurs dans un territoire un peu rêvé, où l'image du chalet (alpin) est très prégnante. « Il s'est tellement développé qu'il est devenu un

« modèle » de l'habitat traditionnel, alors qu'il n'a rien de vosgien ». Les fabricants de chalets sont de gros employeurs sur le territoire.

Le territoire est marqué par une grande disparité architecturale, en partie liée aux destructions de la guerre (La Bresse a été détruite à 95 %). Depuis, l'architecture montre un brassage un mélange révélateur, qui fait aussi partie de l'image du territoire. On peut aussi parler d'une crise d'identité de l'architecture vosgienne. Mais il ne faut pas non plus faire n'importe quoi : le climat pourrait être un filtre pour produire une architecture contemporaine adaptée au territoire.

Une étude a comparé la réglementation urbaine et architecturale à l'échelle européenne. Le résultat montre qu'on a plus de qualité avec moins de réglementation. Dans le Vorarlberg, les règles tiennent sur 4 feuilles A4. Ce sont surtout des règles qui précisent ce que l'on ne veut pas. Moins de règles, plus de discussion avec le pétitionnaire. Une commission rassemble architectes, paysagistes, habitants, élus qui discutent du projet. Développement d'une culture partagée. 50 ans de pratique. Pas de permis signé tant que le projet ne satisfait pas.

Le Vorarlberg est une enclave d'excellence, certes difficile à transposer.

A la CCHV il faut travailler sur les filières de matériaux, d'isolants.

Arrêter de penser en zonage, réapprendre à vivre ensemble (exemple auvergnat qui a réussi à mixer maison de santé et supérette)

Réinvestir les centres, où il y a de la vacance. Cas positifs de Cornimont (écoquartier), de Saulxures (boucherie réinstallée). Exemple de skate park créé à Saint-Dié pour redynamiser le centre-ville.

Le PLUi offre l'atout des OAP, qui permettent de parler de qualité tout en laissant des marges de manœuvre. C'est la suite logique du PP. Journées de sensibilisation des élus à prévoir.

Le premier frein à la qualité paysagère, urbaine, architecturale, c'est la méconnaissance que l'on peut faire autre chose.

Il faut faire connaître les initiatives de jeunes professionnels architectes, comme en Auvergne.

Faire rêver à partir d'exemples concrets.

Il faut travailler à l'amont, construire une commande publique exigeante. Cela peut déterminer toute la filière.

On peut faire du bardage en sapin. Les nœuds ne sont pas un problème. La teinte grise non plus, elle est même magnifique (exemple en Forêt Noire). Une éducation est à faire.

L'atout de la CCHV est l'importance du tissu de micro entreprises, qui couvrent un large spectre d'activités.

Espaces publics : faire de la place au végétal ?

Offrir dans les centres une qualité des cheminements urbains de proximité et accès nature directs.

Faire monter la qualité de nos espaces publics, de nos cadres de vie quotidiens, qui sont médiocres, avec du suréquipement routier.

Le développement d'îlots de fraîcheur et la question de l'arbre n'étaient pas pris au sérieux lors des ateliers du territoire, ce n'est plus pareil maintenant : l'enjeu est bien intégré. Il faut aussi penser aux plantations au

sol, à l'herbe dans les espaces urbains, cela rafraîchit aussi. Une culture des espaces publics est à réécrire.

Energies renouvelables : des potentiels de développement ?

Les sites industriels représentent de beaux potentiels pour leur développement. L'ADEME et le Parc mène un travail de recensement pour le développement photovoltaïque.

Le plan climat en cours permettra de connaître la surface de toitures mobilisable.

Paysage d'activités : Renouveau de la filière textile ?

Label Vosges Territoire Textile : il promeut les savoirs-faires et cherche à créer de nouvelles vocations, pour inciter les jeunes à s'investir dans cette filière. Création d'un chemin du textile.

Les usines en fonctionnement sont une plus-value du territoire, voire un facteur d'attractivité (Bleu Forêt, Linvosges). Mais beaucoup de bâtiments industriels sont en bord de route dans une interaction au paysage pas toujours convaincante : exemple de Xonrupt-Longemer, où plusieurs bâtiments industriels et commerciaux se succèdent le long de la route. Par contre, certaines activités sont bien intégrées : scierie dans le centre-bourg de Xonrupt-Longemer, Linvosges à Gérardmer.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

ATELIER THÉMATIQUE PATRIMOINES, TOURISME

05 octobre 2020

COMPTE RENDU

Attractivité paysagère et climatique : risque de surfréquentation ?

Les Vosges attirent de partout. Les urbains de Strasbourg, Nancy, Metz, Luxembourg, Belgique, viennent chercher la fraîcheur : dans ce contexte il n'est pas évident de canaliser.

La circulation s'est intensifiée et les nouvelles technologies diffusent cette circulation sur les petites routes. Là encore il n'est pas facile de canaliser.

Des solutions ont été tentées mais n'ont pas forcément fonctionné :

- Navette des crêtes
- Train remplacé par des voies vertes, mais cela ne répond pas à tous les besoins.

Réseau de chemins de randonnée dense mais insuffisamment connu. GR5 pas connu par rapport aux chemins de Stenvenson, au GR 20, aux GR Bretagne.

La surfréquentation saisonnière est déjà sensible sur les lacs et points d'eau.

Sur certains sites on n'a pas de parking à l'amont, on stationne au bord des routes. Cela devient dangereux. Est-ce qu'on doit maintenir l'accès aux voitures partout et tout le temps ? Comment organiser le partage de la mobilité ?

Un respect du site s'est perdu : dégradation des espaces naturels, déchets, bruit, .. ; c'est notamment vrai sur la grande crête. 400 000 visiteurs à la réserve du Tanet-Gazon du Faing. Conflits vélo/éleveurs, motards/promeneurs, musique techno pour faire plaisir aux snowboarders, ... On dénature la montagne.

Il y a un enjeu d'éducation, de police et de répartition de la fréquentation.

Répartition de la fréquentation :

Certains secteurs sont vides quand d'autres sont saturés. Le massif du Fossard, vide, (au-dessus du Syndicat/le Tholy) fait l'objet d'un projet de mise en valeur touristique, en lien avec la CdC Portes des Vosges méridionales.

Une prise de compétence mobilités par l'interco permettrait de mieux maîtriser les fréquentations. A prendre avant le 31 mars 2021, opportunité ouverte par la région.

Surveillance :

Dans le Haut-Rhin existent des brigades vertes, gardes champêtres financés par le Syndicat communal, au nombre de 40 à 50. Dans les Hautes Vosges, l'ONF, les communes, sont beaucoup moins équipés.

Image à construire ?

25 % de l'économie est liée au tourisme.

Un capital nature important, une recherche de « vert » et d'altitude pour les visiteurs, mais est-ce vraiment le cas ?

Un territoire en réalité fortement anthropisé avec les nombreuses fermes disséminées.

L'exemple de Plombières et du Val-d'Ajol est intéressant : les deux communes ont travaillé ensemble à développer un projet de territoire et de paysage

autour de réseaux professionnels et culturels sur les thématiques des thermes et du patrimoine XIXe de Plombières, de la production traditionnelle de casseroles et de la charcuterie du Val-d'Ajol.

Ici, certaines thématiques seraient à explorer et intégrer dans un projet global pour créer des synergies :

- L'agriculture de montagne
- L'industrie textile
- Les implantations minières du XVIe siècle
- La botanique, l'herboristerie

La construction d'un « récit » commun permettrait de fédérer les acteurs et d'emmener tout le monde dans le même sens pour la mise en valeur du territoire. Cela permettrait de renforcer la gouvernance et faciliterait la mise en œuvre des actions. Il est également important de partager les réflexions en amont, et notamment avec la population. L'exemple du « conseil des sages » de Plombières est mis en avant. L'arrivée de nouveaux habitants, « néo-ruraux », apporte de nouvelles pratiques : développement de la démocratie participative.

Territoire vieillissant ?

Dans les Hautes Vosges, les maisons secondaires sont ouvertes presque tous les week-ends. Cela participe aussi de la vie locale. AirBnb favorise le taux d'occupation, et l'ensemble contribue à entretenir le patrimoine construit.

Le problème d'attractivité se pose pour les jeunes, du fait de prix trop hauts. Mais c'est surtout vrai à la Bresse et Gérardmer (200 à 300 €/m²), moins à Cornimont ou Saulxures (45€). A Cleury, on constate que les personnes âgées vont vers Remiremont et vendent à des jeunes car les prix sont raisonnables.

Le territoire rencontre des difficultés pour maintenir les jeunes diplômés sur le territoire. Les « têtes grises » s'en vont. On manque de tiers lieux pour favoriser le télétravail.

On constate cependant des installations post-confinement, de personnes et d'entreprises de services (start-ups). Cela a plus de chance de se développer que de nouvelles industries. Mais cela ne bénéficie qu'à une partie de la population.

On souffre d'un appauvrissement des services, et dans leur sillage de certains commerces.

Eau, ressource menacée ?

La gestion de l'eau est aussi abandonnée côté rural, pas seulement en milieu urbain.

Eaux usées, assainissement :

Seules Gérardmer et la Bresse disposent d'un réseau d'assainissement raccordé. Pour les autres communes, l'assainissement est non collectif ; on est loin d'être aux normes.

Eaux de ruissellement, érosion :

On a des problèmes de qualité de l'eau des lacs (crème solaire, envasement, matière organique).

La commune de Xonrupt Longemer mène un Plan d'action lacs avec l'Agence de l'eau.

Les études montrent qu'il y a une érosion des sols de forêt à l'amont du lac de Retournemer qui contribue à son comblement, du fait d'excessives ouvertures pour les chemins, fossés et coupes rases des bois scolytés. L'ONF a réalisé un memento des bonnes pratiques de gestion forestière.

Déficit d'eau :

Fragilisation des zones humides :

Les zones humides ont jusqu'à présent été perçues comme une contrainte. Or elles jouent un rôle considérable pour la bonne gestion de l'eau : stock, tamponnement, régulation, filtration, Une protection stricte est nécessaire, aux documents d'urbanisme après inventaire, et sous forme de réserves biologiques. Une étude du pays Déodatie existe, elle est à affiner à l'échelle de la CCHV. Une sensibilisation doit accompagner les protections, les gens sont prêts suite aux problèmes vécus de sécheresse, scolytes, etc.

Fragilisation des forêts :

Les sécheresses successives finissent par avoir raison de certaines espèces sensibles comme l'épicéa, la mortalité étant aggravée par la multiplication d'insectes parasites comme le scolyte.

Problème d'alimentation en eau potable :

Avec les sécheresses estivales, une forte baisse des sources s'observe. Or beaucoup de gens sont directement alimentés par ces sources. Cornimont, Dommartin-lès-Remiremont, par exemple, ont dû mettre en place un système de distribution d'eau potable par camion-citerne durant l'été 2020 ; Basse-sur-le-Rupt l'a fait dès 2018. Les gens qui ont des sources demandent désormais à être raccordés. Une politique de recherche de nouveaux captages est nécessaire.

Déficit d'eau en rivière :

Le manque d'eau concerne aussi les pisciculteurs et les pêcheurs. Un lâchage d'eau du lac de la lande a été nécessaire l'été dernier.

Manque d'eau, fragilisation de l'agriculture

Le manque d'eau est devenu très concret pour la population : « On voit mourir les jardins, il n'y a pas eu de haricots cet été ».

Le manque d'eau en été pour les agriculteurs est un phénomène nouveau. La ressource en herbe s'en trouve fragilisée, aggravée par les dégâts de sangliers. On note un fort déficit fourrager. Quel paysage agricole résilient façonner ? Même questionnement que pour la forêt.

Urbanisation et étalement, architecture et banalisation ?

« En matière d'architecture, il y a de tout, il n'y a pas d'unité : chalets, pavillons etc. On manque d'un fil conducteur comme en Bretagne par exemple, qui donne du caractère ».

Héritage industriel : un poids ?

L'image des usines est négative, et leur démolition est favorisée. Les cheminées sont conservées comme témoins de l'activité passée, mais ce n'est pas toujours évident (Cornimont). Ce sont de beaux secteurs pour le développement d'ENR, ou le renouvellement urbain, avec l'aide de l'EPF Lorraine.

Les friches sont souvent en fond de vallée, et en zone urbaine : de nouvelles vocations sont à y rechercher, à lier avec l'étalement urbain.

L'héritage industriel nécessite un temps long de changement de regard, puis de programmation cohérente. Ce temps long vient se heurter aux urgences du court terme : cas de la friche Dorval à Granges-Aumontzey.

L'architecture industrielle est très facilement transformable, elle se plie à tout, grâce à sa trame poteaux-poutres basique : cinéma, hôtellerie, habitat, ... tout est possible. On note aussi que la rénovation peut faire économiser 40 à 80 % de ressources par rapport à la construction neuve.

Ces sites disposent d'un potentiel d'attractivité important pour des lieux singuliers : lieux partagés, espaces de coworking, installation d'artisans, ...

On cite l'exemple de l'ancienne filature de Ronchamp (Haute-Saône), réhabilitée.

(<https://chroniques-architecture.com/reconversion-de-filature-de-ronchamp/>)

Les anciens sheds de Troyes transformés en logements sociaux.

Il faut ouvrir le référentiel, faire appel à la créativité : urbanisme temporaire pour engager une réappropriation minimale et des financements starters évitant la friche, ateliers habitants réappropriation des lieux, accessibilité physique (suppression clôtures), ...



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

ATELIER THÉMATIQUE « AGRICULTURE »

07 octobre 2020

COMPTE RENDU



Aujourd'hui l'agriculture est au centre du territoire de la CCHV. Elle fait vivre les agriculteurs/ éleveurs et leur famille mais également les acteurs de l'aval (industrie laitière notamment). Les enjeux économiques sont prégnants mais l'activité agricole fait également face à des enjeux sociaux avec la question du renouvellement des actifs, environnementaux avec des évolutions importantes à prévoir.

Aujourd'hui, peu d'acteurs sont en mesure de prédire l'agriculture du territoire dans 20 ans, mais des facteurs d'évolution se dessinent.

ENJEUX ECONOMIQUES

La filière d'élevage, très présente sur le secteur avec 98% de surfaces en herbe (prairies permanentes, estives et prairies temporaires) est toujours très dépendante des primes PAC, des subventions en grande partie en lien avec les surfaces déclarées. Mais la PAC à l'hectare, ça ne colle plus !

Il est important de noter que l'élevage bovin montagnard revêt différentes facettes/ pratiques et que toutes les exploitations ne se ressemblent pas en terme de gestion : nombre de fauches, pratique de l'enrubannage, vente en directe, gestion de la fertilisation, chargement à l'hectare... Difficile dans ces conditions de généraliser, mais une approche par type de circuits de commercialisation peut être faite :

Circuits longs : vente du lait à des opérateurs (Bongrain, Lactalis, l'Ermitage)

Le lait se vend aujourd'hui entre 320 et 370€/ 1000L. Plusieurs opérateurs présents sur le territoire garantissent des débouchés en circuits longs pour les éleveurs laitiers : l'Ermitage, Bongrain et Lactalis. Les outils, également situés en partie sur le territoire (usine du Tholy de Bongrain, usine à la Bresse), de taille industrielle, permettent une collecte régulière avec une logistique rodée. Ils font également vivre un nombre important de salariés, et donc participent à ce titre à la vie locale. Ces derniers ont d'ailleurs été à l'initiative d'un projet de différenciation, avec le fromage « le Montagnard » développé sur l'usine du Tholy. Cette démarche a rencontré beaucoup de succès du côté des consommateurs. En revanche, les éleveurs n'ont pas bénéficié d'une retombée de cette plus-value, avec des prix de vente identiques.

Cette frustration a amené certains éleveurs à se poser la question des circuits courts, pour garder plus de valeur ajoutée.

Circuits-courts

Les deux types de débouchés ne s'opposent pas cependant, avec une part de fermes ayant conservé la vente en circuits longs et ayant développé de la vente directe pour une petite part de leur production.

L'historique du territoire de paysans-ouvriers a poussé certaines fermes à se tourner très tôt vers la transformation. Mais aujourd'hui le territoire manque de fruitières – d'outils collectifs de transformation. La transformation se pratique encore à la ferme, de manière individuelle, et s'appuie sur une main d'œuvre essentiellement familiale (qui ne compte pas ses heures).

Un manque de diversité de produits se fait également sentir, avec une AOP Munster très présente. Néanmoins l'initiative de la marque « Cœur de Massif », lancée par un collectif d'éleveurs de vosgiennes a rencontré un vif succès, et repose à nouveau la question de la mutualisation d'un outil de transformation (projet avorté en 2018).

Autres filières

La filière arboricole a largement été impactée par la mécanisation. Autrefois les prés de fauche cohabitaient avec des arbres fruitiers.

La filière maraîchère quant à elle, peine à trouver des surfaces. Le foncier recherché (en plaine, en zone périurbaine) est également convoité pour d'autres usages urbains, prés de fauche. La demande est pourtant très présente (cf partie suivante).

Circuits courts locaux

Les AMAP locales sont très courues, et les nouvelles adhésions sont sur liste d'attente. 2 magasins de producteurs sont aujourd'hui en projet.

La restauration commerciale manque aujourd'hui de produits locaux. Un débouché qui pourrait être intéressant, dans ce secteur touristique.

Le levier public de la restauration scolaire devrait quant à lui être actionné : exemple du village d'Ungersheim.

ENJEUX FONCIERS

« Chaque parcelle bâtie ne sera plus jamais agricole »

Sur cette entrée, le constat est paradoxal : la pression n'est pas uniquement urbaine, même si peu d'engagements intercommunaux visent aujourd'hui à freiner l'urbanisation (les PLU quant à eux sont plus tranchés), mais également rurale avec un enrichissement qui se développe sur les zones de taillis intermédiaires. Difficile aujourd'hui de différencier à certains endroits les zones enrichies, des parcelles forestières. Mais cette distinction serait importante pour la suite : les zones d'enrichissement peuvent constituer une ressource en bois de chauffe et à terme une ressource foncière. Le défrichage néanmoins n'est pas estimé comme intéressant financièrement pour les privés : avec un coût estimé entre 5 et 8000€/ha, la vente du bois couvre à peine les charges. Celui-ci ne pourra donc intervenir qu'avec un soutien public et une volonté politique forte. Les zones de défrichage –et de manière générale la règlementation des boisements - doivent être repensées/ réfléchies en concertation étroite avec les éleveurs, sur la base de cartographies, afin de s'assurer de l'intérêt des zones de reconquête. Si celle-ci ne se font pas sur des zones d'intérêt agricole, il s'agira alors d'anticiper les coûts de gestion pour une prise en charge publique. Un travail important doit être mené sur les potentialités de reconquête agricole. La crise sanitaire forestière actuelle peut-elle représenter une opportunité pour rouvrir les lisières ? Et envisager des activités de sylvo-pastoralisme par exemple ?

En parallèle le manque de foncier/ la pression foncière se fait ressentir :

- Pour les éleveurs qui doivent augmenter leur surface fourragère face au changement climatique (et la perte de productivité herbagère cf partie suivante)
- Pour les maraichers et autres activités agricoles, qui ont souvent besoin de peu de surfaces mais à des emplacements stratégiques (accès à l'irrigation, zone de plaine, proche des lieux urbanisés...)

Les paysans de montagne occupent souvent les terrains de manière précaires : loin d'être propriétaires ils n'ont souvent même pas de bail, toutes les ententes se font à l'amiable. La pression foncière est donc qualifiée de « virtuelle ».

Exemple du projet du Haut Rouhan qui a été bloqué dès le début (prairie d'altitude).

La concurrence forestière pèse sur les élevages, premiers concernés par l'occupation des parcelles en coteaux, souvent mises en pâturage du fait d'une mécanisation difficile (voire impossible). En cause : la perte de surfaces évidemment mais également la pression du gibier et en particulier les dégâts causés par les sangliers sur certaines parcelles en lisière. Certains « n'en peuvent plus » de cette situation et n'ont plus le courage de demander des indemnités de compensation (trop d'administratif)

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

La question de l'autonomie alimentaire est au cœur des préoccupations des élevages du territoire. La maturité du foin a quasiment été avancée de 1 mois (mi-juin à mi-juillet auparavant). De plus, la productivité en herbe a diminué. Ajouté aux améliorations en terme de génotypage (sélection des animaux plus

rapide), cet enjeu a entraîné une diminution du nombre d'animaux dans les exploitations (-10% d'animaux en 2020).

Certains éleveurs ont opté pour la fauche précoce pour espérer faire 2 coupes. Mais cette pratique peut aussi avoir des impacts sur la biodiversité. De même aujourd'hui la pression sur la ressource en eau pose question pour les besoins en eau des élevages. Des besoins incompressibles quand il s'agit d'abreuver le bétail.

« Un nouvel équilibre est à trouver pour la gestion des prairies mais les éleveurs font aujourd'hui face à une perte de repères ».

ENJEU DE RENOUVELLEMENT

Sur le territoire il est estimé que la moitié des éleveurs ont plus de 50 ans. L'enjeu de renouvellement des exploitants est donc prégnant. En parallèle, d'après les chiffres nationaux, 26% des installations laitières s'arrêtent dans les 5 ans. De plus, le métier d'éleveur n'attire plus. Il ne correspond plus aux tendances de vie actuelles : trop d'astreinte en temps, trop de contraintes, pas assez de rémunération. C'est un métier de passion, qui ne convainc pas des personnes hors cadre familial.

Face à ce manque de main d'œuvre/ de reprise d'exploitation quel sera donc l'avenir de l'élevage ? Peut-on imaginer des régies agricoles municipales qui viendrait suppléer les éleveurs sur leurs fermes pour leur « libérer du temps » ?



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

ATELIER THÉMATIQUE « FORÊT, SYLVICULTURE »

07 octobre 2020

COMPTE RENDU

L'enjeu est économique, social et environnemental, renvoyant aux trois fonctions de la forêt (production, loisirs, protection).

ENJEU ECONOMIQUE

La forêt domaniale est très ancienne (ducs de Lorraine) ; la forêt privée est surtout secondaire, issue de la déprise agricole.

La forêt publique garde un rôle économique dominant.

Quel paysage forestier d'avenir ?

Depuis trois ans des dépérissements se voient avec les scolytes sur les épicéas. Sur certaines forêts, ce sont 50% des surfaces qui sont affectées. C'est loin d'être fini.

Pour la régénération de ces taches, on adopte deux positions :

- On regarde ce qui vient, on favorise la régénération naturelle
- On privilégie le mélange

On mélange par îlot ou zonage plutôt que pied à pied. On complète la régénération naturelle par plantation.

Incertitude sur l'épicéa, c'est une essence du froid. Ce n'est plus une essence objectif.

Le sapin souffre de façon beaucoup plus ponctuelle. Il subit un dépérissement côté Alsace, là où il a colonisé des secteurs de feuillus.

Le douglas est un des résineux les plus exigeants sur les sols, mais il pousse vite et produit un bois de qualité. Ceci dit un cortège d'insectes et champignons commence à venir dans les régions où il est planté. On peut le mener beaucoup plus gros, ce qui le valorise par rapport au problème du bleuissement (champignon transporté par un scolyte qui fait bleuir le bois de douglas en surface).

On commence à envisager de planter du chêne en station plutôt riche. C'était inimaginable il y a 50 ans.

Aura-ton des châtaigniers sur les versants exposés au sud ?

Côté privé, pas mal de propriétaires se posent des questions sur quoi planter. On n'a pas de réponse. On ne dispose pas de recul suffisant sur les essais d'espèces plantées.

Que fait-on du bois scolyté ?

L'ONF signe des contrats d'approvisionnement avec les scieries. Elles s'engagent à acheter un volume de bois chaque mois.

Le marché local en l'état ne permet pas d'écouler la production.

On a trop d'offre par rapport à la demande des industriels.

A cause du scolyte, l'ONF constate cette année qu'il met sur le marché 3 à 4 fois le volume habituel. Cela fait un an et demi qu'il ne marque pas de bois vert (coupe normale).

Les prix baissent. Cornimont fait partir son bois vers le sud-ouest à 4 € le m³.

Le bois énergie et le bois de trituration ne valent quasiment rien. Une part du bois part dans les Landes pour faire de la pâte à papier. On est même subventionné au-delà de 300 km.

Le pellet est une activité secondaire. Développé côté Alsace (plus grande scierie de France). Brûler le bois c'est rejeter des dizaines d'années de stockage de carbone dans l'atmosphère.

La laine de bois est chère

La fuste, bardage isolant

Certains exploitants vendent en Chine.

Pendant ce temps 70% des résineux sciés dans les Vosges viennent de l'étranger.

Les grosses scieries veulent des produits standard. Les petites scieries sont plus adaptables à la diversité.

On manque de taxe pour réguler les marchés

L'avenir serait de stocker pour étaler les périodes de sciage. C'est ce que cherchent les scieries plus que de développer de nouveaux débouchés.

Exemple des Chalets Poirot qui achètent du bois local pour construire.

Exemple de Tendon qui montre que l'utilisation du bois local est aussi une question de volonté politique.

Exemple du Vorarlberg qui a priorisé le bois local. Fort politique de soutien public. A imaginer à la faveur des 200M€ du plan de relance fléché vers la filière bois ?

Le PNRBV veut structurer autour du sapin : essence extraordinaire et qui fédère ici dans les Vosges.

Sa résistance mécanique, même avec des nœuds, est bien supérieure à celle des épicéas du Nord.

Il est plus difficile à sécher ce qui explique qu'il soit plus cher que l'épicéa.

L'idée est de développer un cluster producteurs-transformateurs-architectes en valorisant le sapin par de belles réalisations.

Un label « sélection Vosges » existe. 3 ou 4 scieries commercialisent 40% des bois des Vosges.

Fort travail de communication à faire. Mettre en récit le bois : d'où il vient, qu'est-ce qu'il offre ? à la façon des PAT pour les biens alimentaires (carte)

Evolution des regards à favoriser : on n'aime pas le bois gris. On peut aussi construire en bois sans que cela se voit : exemple de la maison médicale à Cornimont.

La charte forestière Pays de Remiremont est en cours (diagnostic).

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Enjeu fort de la biodiversité, du fait d'une grande diversité de milieux – y compris les annexes au milieu forestier –.

La forêt n'est pas rémunérée pour ses services environnementaux : préservation de la ressource en eau, des sols, stockage du carbone. L'encouragement à la gestion environnementale reste à inventer.

Chasse :

Un déséquilibre forêt-gibier apparaît très marqué sur certains secteurs. Il est à rééquilibrer, surtout dans l'objectif de favoriser la régénération naturelle.

Les chasseurs mettent en avant le problème du droit de chasse. Il est actuellement toujours de même montant, quel que soit le nombre d'animaux. Une forêt avec moins d'animaux est possible, mais supposera alors un droit de chasse moins élevé. Cornimont évoque un droit de chasse de 20 000€ pour l'ensemble des lots sur la forêt communale.

On compte de moins en moins de chasseurs. Il faut communiquer vers les retraités qui peuvent devenir chasseurs en s'installant.

Les dégâts agricoles des sangliers sont indemnisés. Les dégâts forestiers des cervidés ne sont pas indemnisés.

Risque incendie :

Plusieurs feux se déclarent chaque année. Avec les sécheresses estivales, cela devient une préoccupation. Le problème est sensible désormais de mars à septembre. Les moyens manquent

aujourd'hui en matière de surveillance, de desserte et de réserves d'eau.

ENJEU SOCIAL

Il existe de réels problèmes de gestion de la fréquentation, d'éducation et de surveillance, qui se traduisent par :

- Des fréquentations qui bravent les interdictions pour cause d'exploitation en cours ou de danger
- Des réactions de sensibilité par rapport aux coupes
- Des déchets
- Du dérangement de faune (y compris fréquentation de nuit)
- Du piétinement sur certaines zones
- Du stationnement sauvage

Face à ces problèmes, un manque de moyens.

Des actions de sensibilisations sont menées par le PNR (maraudage, médiation) ; le Club Vosgien a fait du débalisage ; on pourrait aussi laisser les voitures plus loin : la marche d'approche, ça protège.

Exemple du massif du Fossard qui fait l'objet d'accueil maîtrisé avec des secteurs fermés et d'autres ouverts au public.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC
ATELIER THÉMATIQUE ENERGIE
08 octobre 2020
COMPTE RENDU

Une transition énergétique qui reste à concrétiser

Le territoire des Hautes Vosges a depuis toujours œuvrer à une utilisation efficiente des ressources locales et à leur valorisation économique. Cela se retrouve aussi dans les enjeux liés à l'énergie. De tous temps les sols, les cours d'eau et les forêts ont été exploités à des fins productives. Le modèle agropastoral s'est peu à peu effacé au profit d'une industrie trouvant en ce territoire de montagne eau, pierre et bois afin d'alimenter les entreprises textiles, de granit et de transformation du bois. L'eau foisonnante a permis l'essor de la fée électricité au service des besoins des filatures et l'usage du bois conserve encore une place de choix dans les modes de chauffages. Depuis les besoins de reconstruction d'après-guerre et l'avènement des cités ouvrières, l'émancipation de la maison individuelle dispersée a été favorisé par l'accès à une énergie peu cher ainsi que la généralisation de la voiture individuelle. Les Hautes Vosges d'aujourd'hui a été façonné par l'abondance d'une énergie majoritairement importé. Pour autant, les ressources énergétiques locales que sont essentiellement l'hydroélectricité et la biomasse continuent d'être exploité de manière opportune et efficace. L'ensemble des turbines « d'usine » ont été conservée et valorisé économiquement, le bois reste le mode de chauffage principal pour de nombreux ménage et a été remis au gout du jour au travers de la plaquette forestière et du pellet. Des initiatives en faveur d'une mobilité alternative sont tester à très petite échelle. S'il convient de souligner ces initiatives, il est nécessaire d'apporter un regard conscient sur le fait que la transition énergétique de ce territoire reste balbutiante. **Pour alimenter ce regard la communauté de communes des Hautes Vosges a initié en 2019 un Plan Climat Air Énergie qui veillera à décliner les orientations stratégiques en la matière. Dans l'attente de leurs disponibilités vous trouverez ci-après des éléments de mise en perspective, de compréhension des enjeux et de projection d'une trajectoire énergétique ambitieuse mais nécessaire.**



Séquence de restitution du jeu E.T.A.P.E paysage

Des objectifs « méta » qui doivent s'imposer comme un cap à suivre !

La mise en œuvre d'une transition énergétique effective sur le plan européen et national ne peut s'appliquer qu'au travers de l'engagement des territoires. Aussi cette déclinaison locale doit permettre de répondre à des objectifs nationaux qui visent une ambition de « neutralité carbone » à horizon 2050. Il s'agit d'un objectif permettant de répondre aux accords internationaux de la COP de Paris qui vise une limitation à 2°C la hausse de la température globale.

Cela engage la France à relever le défi des objectifs nationaux inscrit dans la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte et la Stratégie Nationale Bas carbone. Concrètement en 2030 cela implique la tenue des objectifs suivants :

Loi TEPCV / horizon 2030

- ↘ 40% des émissions de GES (/1990)
- ↗ 32% la part des EnR dans la consommation d'énergie (/2012)
- ↘ 20% de la consommation d'énergie (/2012)



Stratégie NBC / horizon 2030

Réduction des émissions de GES (/2015)

- ↘ 31% pour la Mobilité
- ↘ 53% pour les Bâtiments
- ↘ 35% pour l'Industrie
- ↘ 20% pour l'Agriculture
- ↘ 36% pour l'énergie et les déchets

Les régions ont décliné localement ces objectifs au sein des schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Pour la Région Grand Est cela se traduit par :



Construisons
notre avenir
en Grand



SRADDET Gd Est / horizon 2030

- ↘ 30% de la consommation d'énergie totale (/2012)
- ↘ 50% de la consommation d'énergie fossile (/2012)
+ la mise au norme Basse Consommation de 100% des bâtiments en 2050

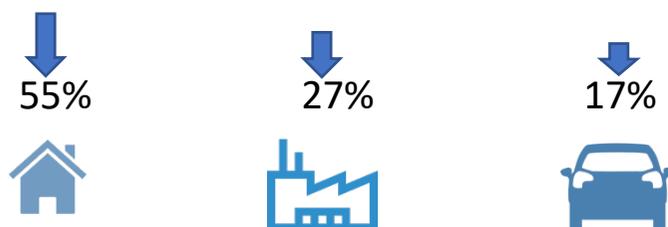
Le palier à franchir en seulement 10 années est tout simplement énorme !

Cela ne relève pas d'ajustement à la marge mais d'une transformation en profondeur dans la manière de produire, habiter, se déplacer et consommer

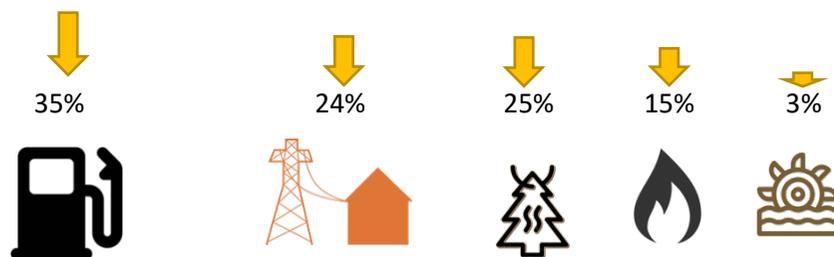
Les Hautes Vosges et l'énergie

Voici quelques chiffres permettant de resituer l'enjeu énergétique sur les Hautes Vosges. Ces données sont principalement issues du diagnostic du PCAET finalisé début 2020.

- ⇒ **Consommation annuelle totale d'énergie finale / 1210 GWh ef** soit l'équivalent de de 10l d'essence par jour et par habitant soit une facture énergétique d'env. 100 millions d'Euros
- ⇒ **Répartition de la consommation annuelle par secteur consommateur:**



- ⇒ **Répartition de la consommation par vecteur énergétique :**



Seulement 12% de la dépenses énergétiques reste sur le territoire !

Le cas particulier de l'habitat

Les Hautes Vosges accueillent 16 500 maisons individuelles / 10 500 appartements / 8000 résidences secondaires. La typologie des constructions est marquée par l'habitat traditionnel, la reconstruction d'après-guerre et le développement de la maison pavillonnaire depuis les années 70. Les modes constructifs s'y rattachant sont très peu efficient d'un point de vue énergétique.

85% des constructions sont de classe énergétique D, E ou F !
30% des ménages en situations de précarité énergétique !

Quelle trajectoire de transition énergétique pour les Hautes Vosges ?

Mise en jeu du dispositif E.T.A.P.E paysage du collectif Paysage de l'Après Pétrole

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'Atelier Transition Energétique réalisé le 7 octobre 2020.

Ne disposant pas des orientations stratégiques et des objectifs sectoriels du PCAET, c'est à partir de l'outil Destination TEPOS que la trajectoire de transition énergétique a été modélisée.



Cibles 2030 MDE et EnR Destination TEPOS Hautes Vosges

Afin de préciser la composition des cibles intermédiaires à horizon 2030, 2 groupes 'projets' ont élaboré une ventilation des potentiels de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

S'appuyant sur un panel d'actions dont chaque unité vaut 20G GWh, les groupes avaient pour objectif de mobiliser 16 unités du potentiel de MdE et 25 unités du potentiel EnR dont 9 additionnelles à l'état existant.

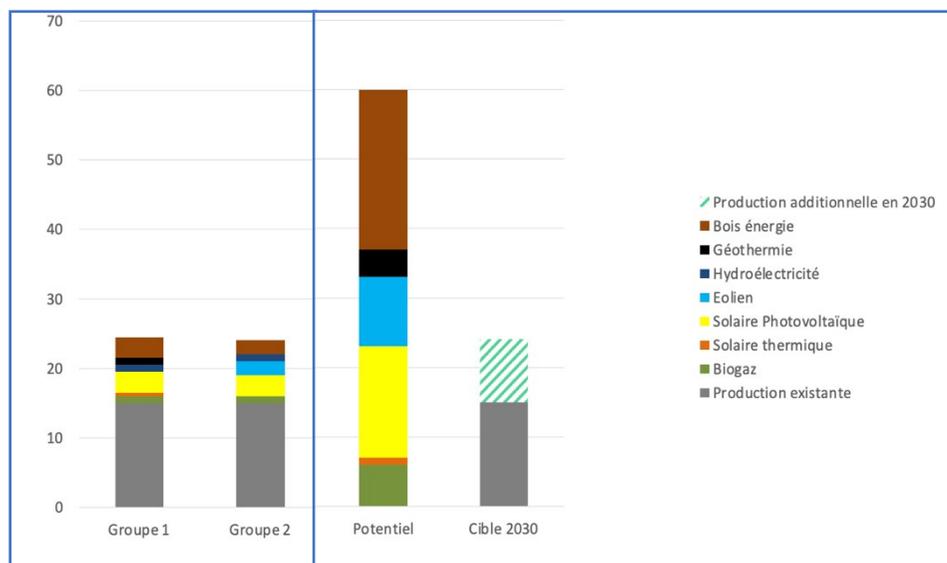
Le potentiel 2030 disponible pour les Hautes Vosges se décompose de la façon suivante :

Potentiel MDE 2030	
Rénovation énergétique	20 unités
Mobilité	12 unités
Industrie	2 unités
Agriculture	1 unité

Potentiel EnR 2030	
Photovoltaïque	16 unités
Éolien	10 unités
Biomasse	6 unités
Solaire thermique	4 unités
Hydroélectricité	2 unités
Géothermie	1 unité

Concernant le développement des énergies renouvelables

Les 2 Groupes répondent tout juste à la cible 2030 suivant un mix énergétique faisant la part belle au solaire photovoltaïque et au bois énergie. Les autres filières sont aussi mobilisées mais avec des différences de déploiement. Le Groupe1 mobilise le solaire thermique et la géothermie tout en accentuant l'usage du bois énergie, là où le Groupe2 développe la filière éolienne.



Trajectoire EnR horizon 2030

⇒ Les filières où les 2 Groupes convergent dans leurs orientations sont :

Solaire photovoltaïque / chaque groupe a opté pour une massification du solaire qui se traduit en équivalent par l'équipement de :

- ⇒ 190 bâtiments tertiaires
- ⇒ 3200 maisons individuelles
- ⇒ 3600 places de parking en ombrières PV
- ⇒ 19 Ha de centrale au sol

Hydroélectricité / chaque groupe a engagé un renforcement de la production qui se traduit en équivalent par :

- ⇒ 2 nouveaux ouvrages
- ⇒ 15 optimisations d'ouvrages existants

Biogaz / chaque groupe a opté pour un déploiement de la filière qui se traduit en équivalent par la création de 3 unités de méthanisation de capacité de 78 Nm³/h

⇒ Les filières où les 2 Groupes engagent des orientations divergentes sont :

Bois Énergie /

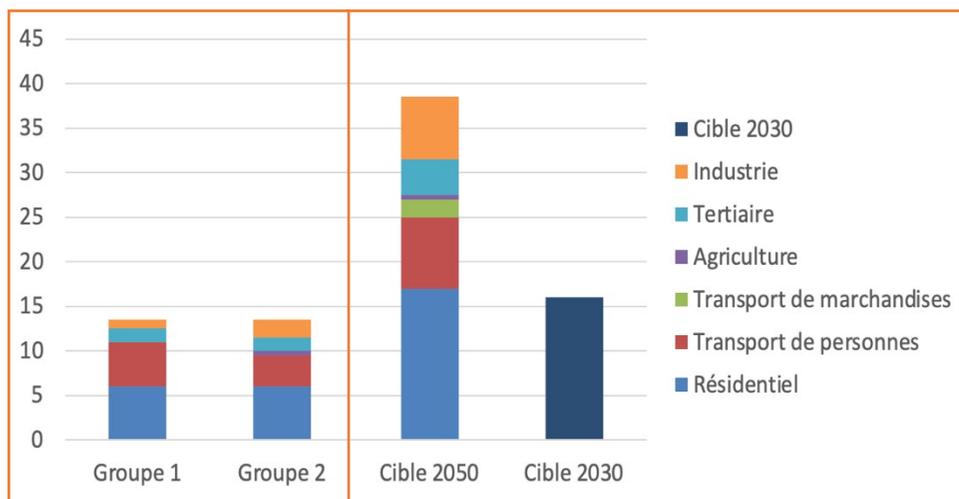
Le Groupe1 massifie les chaufferies collective avec la création en équivalent de 54 chaufferies de 300kW contre 27 pour le Groupe2. Les 2 groupes envisagent une exportation de 6000 t de bois.

Éolien / seul le Groupe2 envisage la mise en service de l'équivalent de 8 éoliennes de 2,5 MW. Le Groupe1 renonce à cette filière

Solaire thermique et géothermie / Seul le Groupe1 envisage ces énergies par la mise en service de l'équivalent de 5000 chauffe-eau solaires et 2200 pompes à chaleur.

Concernant la Maitrise de l'Énergie

Les 2 groupes ne répondent qu'à 80% de la cible MDE 2030. La dimension diffuse des actions de maîtrise de l'énergie a rendu difficile leur affectation sur le territoire de montagne. Cela peut être lié aux espaces variés qui le caractérisent, à son organisation spatiale étagée ainsi que à ses nombreux usages productifs et leurs localisations. Les 2 groupes proposent une orientation similaire concernant le résidentiel et le tertiaire. Ils se distinguent sur les autres secteurs à potentiels d'économies d'énergies que sont la mobilité, l'agriculture et l'industrie.



Trajectoire MDE horizon 2030

⇒ Les secteurs où les 2 Groupes convergent dans leurs orientations sont :

Le résidentiel-tertiaire/

les 2 groupes engagent un ambitieux programme de rénovation énergétique qui se traduit en équivalent par la rénovation basse consommation de:

- 5400 maisons individuelles (soit env. 33 % du parc)
- 7200 appartements (soit env. 70% du parc)
- 300 000 m2 de bâtiments tertiaires, bureau, et commerce

⇒ Les secteurs où les 2 Groupes présentent des orientations différenciées :

Le transport de personnes/

⇒ Les 2 groupes s'accordent sur une politique d'aménagement et d'urbanisme permettant de réduire de 6% les déplacements locaux et un changement de pratique important de mobilité sur le transport longue distance au profit du ferroviaire et du co-voiturage.

mais en complément ...

⇒ Le Groupe1 engage un renouvellement massif du parc automobile vers des véhicules performants pour un équivalent de 12 000 véhicules remplacés contre seulement 4000 pour le Groupe2.

alors que ...

⇒ Le Groupe2 mise plus sur un report de mobilité vers le co-voiturage, le transport en commun et le vélo avec 1/3 de la population convertie contre seulement 15% pour le Groupe1.

Les services productifs industriels et agricoles /

Les 2 groupes engagent les secteurs productifs dans la transition énergétique mais avec une sensibilité différente. Le Groupe1 n'engage pas le secteur agricole et à minima le secteur industriel alors que le Groupe2 intègre la transition énergétique au sein des exploitations agricoles mais plus encore le généralise dans le tissu industriel locale.

Pour conclure, la transition énergétique s'inscrira pleinement dans les évolutions paysagères et vice-versa

L'alignement des Hautes Vosges avec les objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique implique une transformation massive dans la façon de produire et consommer l'énergie sur le territoire. Cela pourrait se traduire de fait dans une mutation progressive de paysages aménagés et naturels.

La rénovation énergétique massive du bâti couplé à un très fort déploiement du solaire photovoltaïque se donnera à voir particulièrement dans les secteurs urbanisés ainsi que le long des départementales où l'on retrouve l'activité industrielle et productive.

La mobilisation forte de la ressource forestière à des fins énergétiques introduira une évolution dans la gestion des massifs. Cependant il est à souligner que cela se fera concomitamment avec une nécessaire politique forestière de gestion de la crise du scolyte et de l'anticipation des besoins de défense incendie. L'usage du bois énergie impliquera l'introduction dans l'espace urbain de chaufferies collectives visibles par leur architecture et leur cheminée. Des espaces de stockage des grumes, de transformation du bois en plaquette ou pellet et de leur stockage devront aussi s'établir sur le territoire. Cela peut être l'occasion de conversion de friche industrielle.

Les évolutions des usages de mobilité pourraient se traduire par de la piétonisation en centre-ville avec l'apparition de parking-relais en entrée de bourg et zone dédiée au co-voiturage. Des liaisons cyclables sillonneront à terme le territoire et la largeur de voirie pour le transport motorisé pourrait être réduite et/ou partagée. Le renforcement d'une offre de transport collectif notamment en direction des populations touristiques permettrait de libérer les destinations de loisirs de l'emprise de la voiture et ainsi permettre de nouveaux usages des espaces réservés jusque-là au stationnement.

L'installation d'équipements énergétiques à forte intensité tels que les éoliennes, les unités de méthanisation, les centrales photovoltaïques au sol et/ou en ombrières pourraient s'inscrire comme des totems, symboles de la transition énergétique des Hautes Vosges.

Ces évolutions seront perceptibles sur l'ensemble du territoire comme l'illustre la spatialisation co-construite des actions dans le cadre de l'atelier E.T.A.P.E paysage.



Spatialisation des actions EnR Groupe 1



Spatialisation des actions MDE Groupe 1



Spatialisation des actions EnR Groupe 2



Spatialisation des actions MDE Groupe 2

Plan Paysage d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique des Hautes Vosges

Action Culturelle et Artistique

Synthèse des échanges

Atelier du 9 octobre 2020 / Labresse



COOPÉRATIVE D'ENTREPRENEUR-E-S
DU CHANGEMENT



Animation :

Jérémy Nahmiyaz
et Arnaud Touzet

Présents :

voir feuille
d'émergence

Regards croisés sur l'action culturelle et la transition

Issu d'une séquence de photo langage autour de la question :

*«En quoi l'action culturelle et artistique fait sens dans la fabrique d'une vision d'avenir
sous le signe de la transition écologique et climatique ?»*

- ∞ Désaxer le regard et le point de vue
- ∞ Transformer le lait en beau
- ∞ Alerter - Déranger
- ∞ Provoquer, être insolent, faire réagir (« Culture libre »)
- ∞ Planter et cultiver la graine de l'engagement
- ∞ Développer le sens critique (de la jeunesse)
- ∞ Donner à rêver
- ∞ Ré-enchanter la jeunesse
- ∞ Créer en transformant le rien en tout
- ∞ Tracer la voie en s'amarrant aux patrimoines et aux histoires locales
- ∞ Passeur de mémoire pour porter le regard

Créer du lien

Alerte ! Halte au conservatisme culturel / Ne pas tomber dans la folklorisation / La culture n'est pas qu'un loisir (Oxytocine vs Dopamine) / La culture pas que pour dire mais aussi pour aller à l'écoute (notamment des plus jeunes)

Les enjeux dans le cadre du Plan Paysage

Humain
Stimulant
Dérangeant
Enthousiasmant
Positif
Politique
Palpitant
Ambitieux
Excitant
Innovant

Mots cueillis sur l'intention culturelle et artistique
autour du plan paysage

- Donner de la lisibilité à l'action culturelle
- Aller à la rencontre, hors les murs avec une volonté d'itinérance sur le territoire
- Veiller à inscrire l'initiative dans une continuité au-delà de la semaine du Paysage
- Considérer cette action comme le point de départ d'une coopération dans la durée entre acteurs culturels, institutions publiques et décideurs politiques
- Renouer avec la tradition médiévale du plaidoyer orale et populaire
- Prendre et assumer des risques (ex : écriture sur l'espace public)



COOPÉRATIVE D'ENTREPRENEUR-E-S
DU CHANGEMENT



Informations

- **Contrat territorial artistique et culturel** / Appel à projet Paysage de l'Avenir – La Cie IPAC (ouest vosgien) a été retenue. Objectif stimuler et recueillir la vision des jeunes du CP à la seconde. Restitution sous la forme d'une restitution théâtrale lors d'une tournée dans les églises.
- **Semaine du Paysage** / Thème : « *tant de changement – changement de temps* ». Appel à projet à venir 4^{ème} trimestre 2020.

Prochain pas pour début novembre

- ⇒ Note de cadrage du projet (comédiens)
- ⇒ Information et mobilisation des acteurs culturels (comédiens)
- ⇒ Mise en relation avec la Cie IPAC (comédiens)
- ⇒ Lancement de l'AaP « semaine du paysage » (CC Hautes Vosges)
- ⇒ Préparation semaine de décembre (CC Hautes Vosges)

Contact

Jérémy Nahmiyaz / AIR Coop - jn@air.coop 0783896739
Arnaud Touzet / Comédien - arnaudhautesvosges@gmail.com 0683196262

3. COMPTES-RENDUS DES ENTRETIENS DES PARTENAIRES



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE 1 // DIAGNOSTIC

Entretiens avec les partenaires

VOTRE NOM : Agnès LEGRAND

VOTRE FONCTION : Responsable du Pôle Est Responsable du marché Développement Local Responsable Qualité – Chambre d'Agriculture des Vosges

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur notamment sur le plan agronomique ?

Les sols et la pente ne se prêtent pas à un bon potentiel agronomique. Ce qui a finalement poussé les agriculteurs à se tourner vers de la diversification. Ce n'est pas du tout le même profil d'exploitations qu'en plaine.

Le développement de la valeur ajoutée s'est fait au travers de la diversification : en termes de production mais aussi de circuits de vente.

Filières rencontrées sur le territoire : lait (encore majoritaire), viande, maraichage (plutôt sous serre mais aussi un peu de plein champ), petits fruits (plutôt orienté vers la cueillette), agro-tourisme (groupements agro-touristique) tourné vers les labels...

- Existe-t-il des lieux qui sont particulièrement importants pour le paysage agricole local ? Des lieux à plus forts potentiels agronomiques ? Valorisation SIQO ?

Non pas de lieux agricoles spécifiquement à faire ressortir.

Plusieurs points de vente locaux :

- Marchés de producteurs
- Deux magasins de producteurs

Un projet de fromagerie a failli émerger sur le territoire, mais n'a rien donné faute de vision commune, à partir du moment où des engagements ont été demandés. Réflexions plus approfondies qui n'ont pas abouties. Entre 5 et 10 éleveurs faisaient partie du groupe de réflexion. Celle-ci était assez avancée avec des études de marché et de faisabilité déjà réalisées. Le projet s'est arrêté au moment de la constitution de la structure juridique.

De plus les éleveurs de vosgiennes faisant partie du collectif étaient répartis sur l'ensemble du massif → aucun lieu central n'avait émergé pour l'installation de la fromagerie.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur la CCHV aujourd'hui et à moyen/long terme ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes ?

Depuis quelques années, l'objectif a vraiment été d'aller chercher de la valeur ajoutée, et donc de développer la diversification, en réorientation notamment les filières longues vers les filières courtes.

Mais le paysage agricole est resté le même : de l'herbe, qui évolue au gré des évolutions climatiques.

Le renouvellement des générations est plutôt bon sur le secteur, il n'est donc pas identifié d'enjeux spécifiques sur la déprise des paysages agricoles et l'enfrichement... Le taux d'agri qui ont passé 55 ans est fort mais peut-être que la dynamique d'installation est plus efficace du fait des petites exploitations en polyculture-élevage souvent en vente directe, qui nécessitent moins de capitaux à l'installation. Il y a aussi pas mal de création d'entreprises agricoles dans le domaine du maraichage. Un manque d'offres sur ce secteur aussi, qui explique ces installations.

- Selon vous et sur votre territoire, quels sont les espaces et les secteurs activités les plus sensibles aux effets du dérèglement climatique ?

Clairement ce sont les impacts sur l'**autonomie fourragère** qui sont les plus forts et les plus ressentis localement. Ces derniers peuvent être très localisés, à certains endroits plus forts qu'à d'autres. Ainsi les situations locales sont très disparates en zone de montagne, en lien avec les conditions d'exposition et d'altitude, qui font varier les potentiels de production.

Cela oblige les éleveurs à se tourner vers de l'achat de fourrage à l'extérieur du territoire, ce qui peut déstabiliser la situation économique des exploitations. Aujourd'hui une organisation départementale permet aux éleveurs de s'approvisionner en fourrage à des prix corrects. Mais certains font le choix de gérer cet approvisionnement extérieur par eux-mêmes avec leur propre réseau.

En termes d'urbanisation, les secteurs sont très disparates sur la CCHV. Par exemple Gérardmer ne compte quasiment plus d'agriculteurs et sur les communes avoisinantes : de moins en moins de surfaces. Des **enjeux forts pèsent sur l'approvisionnement en eau en terme quantitatif** : les exploitations sont souvent rattachés à des captages privés et rencontrent de plus en plus régulièrement des problèmes de tarissement des sources (des rivières qui sont assécs...). Il n'est ainsi plus possible d'approvisionner le bétail en eau. NB : il n'est pas autorisé aujourd'hui de stocker de l'eau pour un usage professionnel.

De plus, le territoire s'organise aussi autour d'une transformation laitière importante (fromage, yaourt) et les impacts potentiels des activités sur la qualité de l'eau peut même en péril ces activités, qui dépendent très fortement d'une bonne qualité de l'eau pour la transformation. En particulier dans le cadre de l'AOC Munster dont le cahier des charges impose des règles strictes à ce sujet : les sources d'eau privées étant presque généralisées, chaque producteur doit faire ses analyses d'eau et doit garantir lui-même la qualité de son eau pour la transformation.

Ces problèmes qui restent ponctuels aujourd'hui pourraient s'amplifier avec la raréfaction de l'eau.

- Selon vous et sur votre territoire, quels sont les secteurs d'activités et les espaces pour lesquels la transition énergétique représenterait une opportunité ?

Très peu de production d'énergie renouvelable en zones de montagne pour plusieurs raisons :

- Méthaniseur : la pente rend les installations difficiles d'accès et trop coûteuses
- Photovoltaïque : la neige dessus poserait problème

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

Individuellement chaque exploitation agricole raisonne par rapport aux enjeux climatiques.

L'autonomie fourragère est un point essentiel en agriculture de montagne → c'est par cette entrée qu'il faudra passer pour lancer les dispositifs de mobilisation du monde agricole.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ?

Etre associé à l'étude essentiellement.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE 1 // DIAGNOSTIC

Entretiens avec les partenaires

VOTRE NOM : Jean-Yves BOITTE

VOTRE FONCTION : *Directeur Agence Vosges Montagne* – **Office National des Forêts**

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui donne de la valeur aux forêts localement ? Des spécificités ?

Un peu plus d'espèces feuillues sur ce secteur, et un peu de chêne qui peuvent apporter une meilleure valeur ajoutée.

Tout le massif est à très haut niveau d'enjeux en terme de production de bois, mais également concernant la protection/ préservation biodiversité, sols et eau.

On observe aussi une augmentation des enjeux sociaux avec le développement de la fréquentation en lien avec une bonne dynamique touristique mais également à l'attrait des habitants pour les espaces naturels, supports d'activité de pleine nature (contexte loisirs aussi plutôt que tourisme).

Double orientations aujourd'hui pour l'ouverture au public :

- orientation politique du massif vosgien vers tourisme 4 saisons
- besoin d'activités de plein air de toutes les populations

Ces éléments jouent beaucoup dans l'attractivité du territoire vosgien → un enjeu qui est beaucoup monté ces dernières années.

- Existe-t-il des lieux qui sont particulièrement importants pour le paysage sylvicole local ? Des lieux à plus forts potentiels/ enjeux ?

La politique forestière française est tournée vers une gestion multi fonctionnelle : il faut donc essayer de ne pas mettre de côté une des 3 fonctions (production sylvicole/ protection nature-biodiversité/ accueil du public). Mais l'équation devient de plus en plus difficile car les 3 enjeux sont très élevés sur le territoire.

Dans certains secteurs une fonction prime sur l'autre :

- Natura 2000 : protection devient prioritaire

- Toutes les forêts publiques sont ouvertes au public : difficile de sectoriser car historiquement le Club Vosgien ou d'autres structures ont créé des sentiers un peu sur tout le territoire.

La forêt est également un support aux manifestations sportives aussi. Mais ils essayent au moins de limiter la création de nouvelles infrastructures/ manifestations dans secteurs sensibles en terme de protection. La cohabitation est possible mais compliquée à gérer. D'autant plus que le personnel forestier (de l'ONF) a subi une chute de 30% depuis 2000 (choix politique de l'Etat). Donc la charge de travail a augmenté, en parallèle de sollicitations externes en très forte hausse : explosion des demandes de manifestations sportives (trail, marche, manifestation motorisée) : dans les années 2000 les trails faisaient 15-20km au mieux, et maintenant les circuits font souvent 30 km voire même 70-200 km ce qui oblige à passer sur plusieurs forêts et complique fortement l'organisation... Plus ils sont grands, plus ça touche des zones (et peuvent impacter des zones sensibles).

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur la CCHV aujourd'hui et à moyen/long terme ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes ?

Le changement climatique était attendu mais particulièrement violent depuis 2016.

Les étés 2018 et 2019 ont été très impactant sur les milieux forestiers, en particulier sur les épicéas (enracinement superficiel, n'atteint pas les réserves

d'eau profondes, et donc plus impacté par la sécheresse ce qui les rend plus sensibles aux attaques biotiques (scolites notamment) On commence à voir les impacts à l'heure actuelle de la répétition d'épisodes de sécheresse avec manque d'eau l'été.

Zones les plus touchées : zones de forêts privées de fonds de vallée (sur la plaine Vosgienne : les plantations épineuses se sont faites en dehors des zones de confort en toute connaissance de cause)

→ que feront les propriétaires privés face aux impacts du CC ? Ils n'ont pas les mêmes ressources que les collectivités ou l'État ? Est-ce qu'ils vont continuer à investir ? Moins de moyens de ce côté-là ?

Est-ce que l'agriculture prendra le relais ?

Problème sanitaire des forêts vosgiennes

Attention à bien aborder la **chaîne de réactions** (et les effets indirects du CC) : La sécheresse affaiblit les arbres → le scolite arrive par la suite et s'attaque aux arbres les plus faibles → il s'installe et devient un ravageur primeur.

Un point d'attention mis en avant par certains élus : il ne faudrait pas que le scolite cache les problèmes du changement climatique ! C'est bien qui est à l'origine des attaques de scolithes.

Les problèmes de dépérissement sur le sapin sont un peu différents : dus à un autre scolithe et à des phénomènes dans le bois (montée de sève qui ne se fait plus).

Mais finalement les **stocks d'épicéa sont les plus touchés aujourd'hui** → dès qu'on regarde les images de télédétection : même si les arbres ne sont pas encore morts, quasiment l'ensemble des peuplements du massif vosgien est touché.

La lutte biologique contre le scolithe est presque virtuelle/ hypothétique. Il faudrait diagnostiquer les arbres quand il sont encore verts (sciure au pieds et écoulement vert) et les exporter à 5km de la forêt dans les 15 jours qui suivent

→ complètement irréaliste !! Demanderait une réactivité beaucoup trop importante ! Surtout en stade d'épidémie de scolithe comme actuellement.

Donc la stratégie de lutte s'oriente principalement aujourd'hui vers la limitation de la perte de valeur des stocks forestiers : il s'agit d'aller chercher les arbres avant qu'ils perdent toute valeur.

Dans certains cas ils sont amenés à faire des coupes rases (surtout sur d'anciennes terres agricoles, avec des peuplements monospécifiques où l'invasion du scolithe s'est fait complètement) → déroge aux plans de gestion sur du long terme.

La situation de crise actuelle risque d'être permanente, entre les enjeux climatiques et sanitaires. Les plans de gestion doivent donc être considérés autrement.

Ils sont approuvés au niveau ministériel pour forêt domaniale et en préfecture de Région pour les plans communaux.

Autre difficulté : le gibier

En termes d'adaptation, une autre menace pèse actuellement : **le déséquilibre entre forêt et gibier**. Les populations de gibier ont explosé depuis quelques années du fait également d'un climat plus propice à leur reproduction (hiver plus doux, moins de perte) mais aussi du développement de la culture de maïs, qui attire fortement les sangliers, cerfs, chevreuils...

Depuis 20 ans le déséquilibre s'est étendu à tout le massif vosgien. Des zones sont tout de même plus fortement touchées : Ban sur Meurthe/ le Valtin, Cornimont, Ventron, la Bresse, Gérardmer.

Ce déséquilibre entraîne des difficultés économiques : aucune régénération naturelle de forêt à certains endroits. L'ONF privilégie la régénération naturelle voire les futaies irrégulières pour des raisons paysagère et écologique. Mais ils n'ont plus de sapin (essence très appétente), frêne puis érable... Dégâts sur régénération d'hêtre et épicéa à la fin. Sur du granit, comme sur la CCHV, les

milieux sont pauvres donc peu de végétation au sol, très peu de strate arbustive--> ce qui est mangé c'est les jeunes arbres car rien d'autres à manger !! Ils sont finalement obligés de clôturer voire de mettre des protections individuelles à chaque tige, ce qui demande un temps considérable.

Face à cette pression cynégétique, le principal problème réside dans le lobby de chasseurs. La population de chasseurs est principalement constituée de professions libérales, qui viennent uniquement le week-end. Ainsi quand ils sont là, ils souhaitent voir du gibier rapidement et facilement. De plus cette population de chasseurs est vieillissante (permis à 1€ pour les jeunes) → leurs pratiques de chasse ne sont pas forcément les plus efficaces. De plus les terrains peuvent être difficiles dans les Vosges, ce qui ne facilite pas la pratique de la chasse.

Conséquences surpopulation gibier : Forêts très peu résilientes à cause de ce déséquilibre forêt/ gibier. Alors que l'ONF souhaiterait avoir le maximum de régénération naturelle pour miser sur la sélection naturelle des espèces. Cette pression cynégétique impacte aussi la diversité d'essences et donc la variabilité génétique.

De plus, le gibier réduit la biodiversité, et alors que l'ONF fait beaucoup d'effort pour préserver certaines populations de faune (ex : grand tétras), celui-ci tasse toute la végétation basse, donc les jeunes n'ont plus d'habitat de protection → impact sur la pérennité de l'écosystème

Autre question : le loup

Le loup est présent dans le secteur de Cornimont/ La Bresse/... Mais n'en entend plus parler en terme de prédation sur les troupeaux ovins. C'est plus dans la plaine des Vosges que la pression s'exerce.

Il reste néanmoins un problème pour les éleveurs... qui se sont tournés vers de l'élevage extensif pour des questions de paysage notamment. Avec le loup en

progression, l'activité d'élevage (et donc l'ouverture des paysages) peut être remise en question...

- Selon vous et sur votre territoire, quels sont les secteurs d'activités et les espaces pour lesquels la transition énergétique représenterait une opportunité ?

Supprimer les plans de chasse pour certaines espèces ?

Il faut envisager une facilité de tirs en tout cas, et ne plus freiner en fonction du sexe. La question était traitée par le préfet jusqu'à maintenant mais la fédération départementale de chasse qui a plus de pouvoir aujourd'hui avec la loi chasse donc ça pourrait finir devant le tribunal. L'ONF pourrait aller jusqu'à attaquer les fédérations de chasse. Il n'est pas possible de laisser la filière bois en l'état.

Productivité forêt vosgienne : 6-10m³/ha/an → quand les semis sont mangés, une partie de cette production est impactée → ces pertes ont déjà été chiffrées au niveau national

- Selon vous et sur votre territoire, quels sont les espaces et les secteurs activités les plus sensibles aux effets du dérèglement climatique ?

Cf ci-dessus

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

L'ONF a essayé d'introduire de nouvelles essences pour faire face au CC : mais les plantations sont plus difficiles à mener avec les sécheresses qui ont lieu (automne, printemps plus risqué aujourd'hui). Et d'un autre côté l'implantation d'essences méditerranéennes dès maintenant reste risqué car il peut y avoir des périodes de gel même si les hivers sont doux.

Suivant le scénario choisi : le climat reste assez variable. La pente est assez mauvaise actuellement, avec des scénarios encore pires aujourd'hui.

Il est difficile de se projeter sur des temps très longs. Il faut vraiment faire des paris sur les plantations : vont compter sur une part de régénération naturelle pour une partie des forêts, et une partie plantation. Il serait irresponsable d'engager des plantations systématiquement dans toutes les zones.

Scénario du devenir des espaces forestiers dans le pire des cas :

Des espaces de prés-bois, avec des essences qui commenceraient à se développer mais seraient mis à mal dans leur première période de croissance, des hauteurs moindres, des peuplements moins fournis → la fonction productive sera atteinte c'est certain

Un rôle de forestier à redéfinir : produire du bois ? Ou gérer un pseudo état boisé ?

Ne pense pas que l'agriculture reprendra le pas sur les zones de forêt dans l'immédiat (pas sur l'échelle de temps du CC)

Les faibles effectifs de l'établissement contraignent un peu les moyens. Globalement plus de politique forestière nationale en France. La question des moyens humains va devenir essentielle.

Les aménités de la forêt sont nombreuses et mal considérées : qualité de l'eau, protection des sols, accueil du public....

Problèmes exacerbés dans les années à venir avec le CC → la forêt est une solution !! Il ne faut pas casser l'unicité de l'ONF si on veut une réaction efficace face à ces enjeux.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage d'atténuation et d'adaptation au changement climatique?

Une prise de conscience dans les années à venir de tous les acteurs sur les vrais défis forestiers qui sont déjà là aujourd'hui.

Paysage va être fortement impacté dans les années à venir. Avant on parlait de la forme de la coupe (rase ou non), demain on sera sur des questions plus importantes (veut-on encore avoir une forêt demain ?)

Question des incendies de forêt à faire remonter : ils sont plus nombreux depuis 2 ans, et n'ont pour l'instant pas trop fait de dégât, mais pas à l'abri que les choses puissent empirer lors du prochain. La question **des pare-feu (zones non boisées)** sera à se poser pour les années à venir... Le risque incendie doit être considéré pour l'avenir ! Et il pourra impacter fortement le paysage, comme en Méditerranée.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE 1 // DIAGNOSTIC

Entretiens avec les partenaires – PNR des Ballons des Vosges

PRESENTS :

- Frédéric Schaller : paysage et aménagement durable. Accompagnement des plans de paysage.
- Anne Kleindienst : directrice adjointe. A travaillé sur la révision de la charte du PNRBV, le schéma paysage et biodiversité, ... Travaille aujourd'hui sur l'évaluation de la charte pour la révision qui débutera en 2023 et qui devrait être validée en 2027. Présence de 4 agglomérations aux portes du PNR.
- Franck Bezannier : mobilité, notamment touristique (route des crêtes), dans le secteur des Hautes-Vosges
- Louise Delpierre : paysage du quotidien, conseille les collectivités en amont des projets (gestion et entretien, palettes végétales, animation) et les socio-professionnels pour l'affichage et signalétique (création d'une charte signalétique à l'échelle du PNR)
- Gaëlle Pierron : chargée de mission énergie. Développement des ENR de façon qualitative. Mobilités et pollution lumineuse (démarrage, action inter parcs ?)
- Claude Michel : pôle nature-biodiversité (réservoirs de biodiversité en milieu forestier, natura 2000, aires protégées, nature ordinaire hors milieu habité, inventaire zone humide potentielle, équilibre forêt-gibiers).
- Frédéric Monin-Guenot : architecte, responsable du pôle urbain. Enjeux en termes d'éco-rénovation, problèmes de vacance, création de données SIG, guide d'urbanisme qui précise les attentes de la charte, accompagne les collectivités dans une ambition d'urbanisme durable.

- Charles Claudel : CCHV. Les phénomènes liés au changement climatique sont déjà visibles.
- Bertrand Folléa : Agence Folléa-Gautier
- Marion Courdoisy : Agence Folléa-Gautier

Autres personnes-ressources :

- Julien Bourbier : agriculture
- Justine Damlincourt : implication citoyenne
- Fabien Dupont : Natura 2000
- Mathilde Doyen : Patrimoine architectural, Recherche-action sur la 2^e Reconstruction (comprenant La Bresse et Gérardmer) – Besoin de reconnaissance et de sensibilisation à ce patrimoine.
- Christophe Lerouge : tourisme durable Massif des Vosges, contrat de destination coordonné par l'Etat.

LE PNRBV

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PNRBV

15 experts dont Régis Amboise et Marc Verdier.

ESPACES NATURELS

Dans les Hautes-Vosges, il y a la montagne et la mer avec les deux lacs.

Place de l'eau et des zones humides : obligation de conservation, de valorisation. L'eau est à révéler. Trame bleue récemment réalisée.

Problématique de la ressource en eau liée au changement climatique, à retenir en tête de bassin versant, stockage de l'eau en milieu forestier (pente douce) ; croissance des arbres ; prairie (stockage carbone)

En cours : programmation des Journées thématiques prospectives : en août 2020 « Adaptation au changement climatique ». Comment traduire ERC dans le paysage ? ;

URBANISME

. PNR de France le plus peuplé. Débats forts entre les agriculteurs et les aménageurs. SCoT en stand-by.

Le paysage est une façon d'aborder les points durs de façon moins passionnelle. Plus facile de parler de préservation de silhouette villageoise que de densification.

En apparence, pour les gens, il reste de la place pour construire.

Territoire rural avec des enjeux classiques de vieillissement et de baisse de la population. Pourtant, la consommation d'espace continue à augmenter.

Parfois, il y a 50% de résidences secondaires. En 2010, il y avait 5m²/min de

terre agricole qui étaient consommés pour l'urbanisation (hors espaces naturels). Aujourd'hui, c'est 7m²/mn. Plus on essaie de contrôler l'urbanisation, plus on constate que les élus se pressent d'ouvrir des zones à urbaniser tant que c'est possible.

Volonté de dessiner un équilibre. L'entrée par le paysage permet de le faire.

BOIS

Le bois dans le bâti permet de séquestrer du CO2 tout en étant une substitution au béton.

Difficile d'intégrer les matériaux biosourcés dans les marchés publics.

Dans les boisements, il y aura moins d'arbres au m² dans l'avenir.

Révision de la charte forestière du PETR de Remiremont.

Mieux répartir les arbres : dans les espaces agricoles et urbains (arbre en ville)

SENSIBILISATION

- Possibilité d'organiser des résidences d'architecture sur 3 ans. Initiative inter-parcs (6 PNR), incitée par la région, permettant à un professionnel de s'immerger pendant un mois sur un territoire avec un double rôle : propositions concrètes et sensibilisation. Un lien pourrait être fait avec le plan de paysage. D'autres thématiques seront aussi travaillées par l'inter-parcs : filières bois, ...

- CAUE 88 : concours d'architecture « Rénover une ferme vosgienne ».

MOBILITES

On vend une destination touristique de rêve et pourtant il y a des bouchons sur les itinéraires des lacs. Ça impacte le paysage. Il y a un paradoxe : les visiteurs viennent profiter du paysage et finalement ils l'encombrent. La grande crête a trois étoiles au guide Michelin. Les habitants et les visiteurs sont prêts à y aller en transports en commun. Il y a un vrai travail à faire mais la prise en charge financière de la mise en œuvre d'un système de transports en commun est lourde. Il faut aussi faire attention la substitution des mobilités individuelles entre-elles. Le plan de paysage pourrait faire évoluer ce point. Comment passer le cap politiquement ?

Etude mobilité : décroissance jusqu'en 2011 puis augmentation légère mais moins de mobilité aujourd'hui que dans les années 1990. Le visiteur demande beaucoup de services aujourd'hui. La mise en tourisme doit servir la qualité et pas l'exploitation.

En Suisse ou en Allemagne, l'offre de mobilités est importante. Elle n'est pas perçue de la même manière. L'efficacité des mobilités apporte des activités sans faire de pression sur l'aménagement. La commune participe à la prise en charge mais est gagnante au final : elle n'est pas envahie par les voitures, il y a moins de ravalements de façade liés à la pollution, ...

La commune de Louvain (en Belgique) a été la 1^{ère} commune en Europe à offrir les transports en commun gratuits. Elle a fait le rapport entre l'investissement et les coûts globaux.

STATIONS

Il y a un risque de promesse pas tenue.

- L'Ermitage à Ventron : M Leduc, acteur économique privé, souhaite arrêter l'activité ski (choix imposé par les banques). Il veut se reconverter dans les quatre saisons en investissant dans un modèle sans ski. Exemple d'adaptation.
- La Bresse : station gérée par Labellemontagne. Quand l'eau est à 4°C, elle est refroidie à 1°C pour pouvoir être utilisée dans les canons à neige. La montagne s'assèche, les ressources s'amenuisent. Lors de réalisation du PLU, les PPA ont questionné le devenir de la station, qui était absent des débats. Le barrage qui alimente la station a été créé dans les années 1980 pour produire de l'énergie. Investissement public.

FRAICHEUR

Les Vosges, c'est le terrain de jeu des urbains à proximité. Il y a eu quatre années de sécheresse avec des canicules. Les urbains viennent chercher de la fraîcheur. Ce sont en quelque sorte des réfugiés climatiques. On est passé du tourisme, aux loisirs, au refuge.

OUVERTURE DES PAYSAGES

Le PNRBV a été créé en 1989 pour répondre à cette problématique.

L'ouverture des paysages fait consensus depuis 30 ans. Mais il y a des freins : code forestier, incohérence des politiques publiques, modèle de compensation à l'échelle nationale, discours sur la déforestation à l'échelle internationale.

Le conseil scientifique du PNRBV souhaite aller au-delà de la logique ERC qui ne peut être que transitoire. Elle sépare la nature et la culture.

ENERGIES

PCAET : diagnostic réalisé, le copil de la phase 1 a eu lieu début février 2020.

AUTRES TERRITOIRES-RESSOURCES PRO-ACTIFS :

- Vallée de la Bruche
- Saales
- Vallée de St-Amarin : parc de Wesserling (cadre paysager comme carte d'identité, écrin du parc d'activités, vitrine).

Le paysage est toujours le fil directeur.

LE RECIT

L'aire industrielle, avec ses ressources et son énergie, a déjà radicalement transformé le territoire. Avant, c'était essentiellement de l'agriculture.

Aujourd'hui, les anciennes industries sont des points noirs pour les élus.

Pourtant, elles traduisent la spécificité du territoire et de ses ressources. Les cheminées, les canaux usiniers, les maisons ouvrières,... donnent du sens et rappellent un pan de la culture sociale.

Il faut passer d'une logique d'exploitation à une logique nouvelle d'activation des potentialités du territoire.

On constate qu'il faut un vrai problème pour passer à l'action. C'est ce qui permet d'enclencher une ambition, une élévation. Lors des premiers plans de

paysage, c'était la fermeture des paysages. Maintenant, c'est le changement climatique.

Il faut partir du paysage que l'on veut demain, le faire valider et voir les outils après. Mettre en place des synergies.

C'est important de valoriser l'expérimentation, les multi solutions à mettre en œuvre. Il y a par contre un risque à dégager un panel énorme d'actions. Il faut mettre en avant les priorités pour permettre la mise en œuvre des actions. Des actions de préfiguration sont à prévoir pour les habitants, les visiteurs.

Penser à une contractualisation à la fin du plan de paysage pour garantir la mise en œuvre.

Il faut être interventionniste. Même la forêt change alors qu'elle reflète le long terme.

Points de blocage : supra par cet ultra local.

ETUDES/DOCUMENTS A RECUPERER :

- Etude de précarité énergétique
- Etude mobilité
- Puits de carbone par milieu (sol de prairie, ...)
- Expériences positives sur le PNR ou à l'échelle nationale
- Connaissances du territoire
- Pistes d'actions efficaces pour éviter la démultiplication des actions qui a un effet bloquant.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE 1 // DIAGNOSTIC

Entretiens avec les partenaires

VOTRE NOM : Jean-Charles MICLOT

VOTRE FONCTION : *Conseiller foncier Vosges –secteur Est* – **SAFER GRAND EST**

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Existe-t-il des lieux qui sont particulièrement importants pour le paysage agricole local ? Des lieux à plus forts potentiels agronomiques ? Valorisation SIQO ?

Secteurs touristiques (Gérardmer, Xonrupt, la Bresse) contradictoires car :

- *grignotage du foncier avec les nouvelles constructions et une diminution très rapide du nombre d'agris*
- *Présence touristique marque une opportunité pour faire de la vente directe*

Sur ce territoire, beaucoup d'occupations précaires des terrains sans bail... Historiquement l'implantation des fermes se faisaient à proximité des sources d'eau.

Terrains plats très prisés : à la fois pour la construction et pour l'exploitation agricole (production fourragère) → concurrence foncière très forte sur ces espaces

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur la CCHV aujourd'hui et à moyen/long terme ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes ?

Des étés assez secs ces 2 dernières années, qui entraînent de fortes inquiétudes sur la ressource en eau :

- *Fermes en altitude : problème d'eau pour l'approvisionnement en eau des élevages (abreuvement)*
- *Autonomie fourragère*

Mais encore de la demande de terrains par des jeunes qui veulent s'installer et par des EA qui veulent s'agrandir → plus vraiment d'enjeux de déprise : double activité + jeunes qui souhaitent s'installer. Le territoire ne rencontre pas de difficultés à trouver preneurs, même sur des terrains difficiles. La situation de renouvellement est moins compliquée qu'en Alsace.

Les prix du foncier sont encore abordables :

- *Vallée : entre 3500 et 4000€/ha sur des biens libres → zones à enjeux fortes avec une concurrence foncière exacerbée par le peu d'espaces*
- *Coteaux : plutôt aux alentours de 2000€/ha.*
- *Moyenne départementale à 3500€ en libre.*

Des références de prix sur du parcellaire assez morcelé, mais des terrains qui peuvent aussi aller vers des particuliers pour un bout de jardin. Variabilité de prix de vente plus importante qu'en plaine où les surfaces sont plus grandes et sont négociées plus àprement.

Mais tous les biens vendus ne passent pas par la SAFER. Dès qu'il y a un bien à vendre : toujours de la demande. Plutôt des dynamiques de reprise dans un cadre familial. Les reprises HCF (Hors Cadre Familial) sont souvent plus compliquées... On voit aussi des démembrements : avec des logements conservés et juste des terrains à la vente. Mais aussi pas mal de double activité

sur des petites surfaces avec développement d'activités de type « diversification » : petits-fruits, PPAM...

Pour ceux qui arrivent à s'installer (NB : trouver du foncier), ce n'est pour autant pas gagner pour eux avec quelques échecs du :

- *Aux problèmes d'environnement (changement climatique) qui pousse à acheter le fourrage à l'extérieur*
 - *Prix du lait plutôt bas en ce moment : ça reste compliqué quand la vente se fait juste à la coopérative, sans vente directe (transformation à la ferme) et labels particuliers... Le munster ne connaît pas la même dynamique que le Comté, et l'appellation est assez large avec une grosse diversité de qualité. L'image est brouillée !*
- Selon vous et sur votre territoire, quels sont les espaces et les secteurs activités les plus sensibles aux effets du dérèglement climatique ?

Pas du tout les mêmes enjeux entre l'est (concurrence foncière, secteur plus touristique) et l'ouest de la CCHV (plus vert, plus rural, moins de pression)

Concernant les espaces forestiers, il y a une majorité de propriété communale et domaniale sur les Hautes-Vosges (env 70%) ce qui n'est pas le cas sur d'autres massifs. Cette particularité offre la possibilité d'avoir une gestion plus homogène à grande échelle, et de limiter le mitage du paysage.

La SAFER ne gère que les ventes de parcelles forestières appartenant au privé.

Sur la commune de la Bresse : 3000 ha de forêt sur 5500 ha de commune

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Question de l'urbanisation qui pose le plus de problème à l'agriculture : à limiter dans les PLU. Ça construit mais le nombre d'habitants des communes baisse donc l'équilibre est précaire.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens des partenaires

VOTRE NOM : Pauline Barrier

VOTRE FONCTION : Responsable de la mise en œuvre de la TVB dans le Pays de la Déodatie et la CC de Remiremont.

- *Un diagnostic de la TVB a été validé en 2018, 12 orientations et un programme d'actions sont en cours pour 2020.*
- *2021 : Travail prévu sur le contrat de transition écologique de la Déodatie, pour l'adaptation au changement climatique.*
- *Deux études en charge, qui nécessite la mise en œuvre de synergies avec le territoire voisin de la CCHV :*
 - *Vulnérabilité des systèmes herbagers sur le changement climatique*
 - *Vulnérabilité des forêts et de la filière bois*

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

. Un paysage de carte postale : crêtes, stations balnéaires et de ski (Gérardmer). Cette attractivité agit même sur les habitants des alentours malgré la qualité de leurs propres paysages : beaucoup de personnes de Saint-Dié viennent se promener sur les Hautes de Vosges.

. Un des massifs les plus peuplés, avec beaucoup de services dans un cadre paysager préservé. Dans les grosses villes, Saint-Dié, Gérardmer, l'horizon montagnard met la nature à portée de main, sans l'isolement de certains territoires de montagne.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. La vallée de la Moselotte, qui offre de très beaux paysages de vallée.

. Le piémont autour du Tholy, qui est peu fréquenté mais très intéressant.

. Le Col de Sapois et toute la vallée qui descend vers Gérardmer.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. Depuis son enfance, où elle a passé des vacances dans les Vosges, elle remarque que les hivers sont moins marqués, avec moins de neige.

. Les questions de sécheresse sont de plus en plus prégnantes, avec des arrêts sécheresse dès le mois de décembre, ce qui était inenvisageable auparavant. A son arrivée sur le territoire, il y a 5 ans, le secteur était vu comme le château d'eau de la Lorraine, ce n'est plus le cas : manque d'eau, alimentation des habitations par camions citernes, prairies et forêts qui dépérissent, cours d'eau à sec, ...

. L'image véhiculée de la forêt humide vosgienne avec de la mousse au sol n'est plus tellement une réalité sur le territoire.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

L'entrée paysagère est bien ancrée dans la tête de nos élus. C'est une question à laquelle ils sont sensibles. Ils voient que faire et comment faire, et y trouvent un intérêt, ce qui permet de mettre en œuvre des actions assez facilement. Cela concerne cependant surtout du maintien et de la restauration de paysages.

L'entrée climatique est plus compliquée pour les élus. C'est considéré comme une contrainte, impliquant une diminution / transformation d'activité difficile à mettre en œuvre. Passer par le paysage pour répondre à cet enjeu peut permettre de débloquer certaines actions, de faciliter la mise en œuvre de certaines actions, de faire « moins peur ». Les Hautes Vosges sont le premier territoire à avoir corrélé ces deux questions, cela va dans le bon sens.

Mais le paysage ne peut pas tout gérer, c'est plutôt là qu'il peut y avoir un frein : sur des aménagements structurants sans entrée paysagère, ou plus difficile à faire accepter :

. L'encadrement de l'urbanisation : c'est une manne financière, ce qui rend difficile l'application de la réglementation. L'argumentation sur le mitage du paysage qui nuit à la qualité du paysage et à l'attractivité du territoire est encore difficile à faire entendre. Cela a un réel impact et sur le paysage et sur le changement climatique.

. Le Tourisme 4 saisons : Comment réadapter les stations touristiques et quel impact cela a sur le paysage ?

. Les énergies renouvelables : elles sont à développer par rapport au changement climatique, mais le sujet a du mal à passer du point de vue paysager. Il faut lever la contradiction entre « beau paysage » et « adaptation au changement climatique ». L'entrée paysagère peut être contre-productive si elle n'est pas menée à bon escient (éoliennes par exemple).

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

La Trame verte et bleue est un bon axe d'action. Il s'agit de réfléchir à la bonne échelle : par exemple, plutôt que de rouvrir un point de vue, penser à la dynamique de vallée pour une remise en valeur paysagère et naturelle. Si les milieux naturels sont fonctionnels, cela rend des services environnementaux. En partant de la bonne gestion du milieu à la bonne échelle, c'est plus valorisant pour le territoire, et plus solide sur le long terme.

La plus-value du territoire pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, c'est son caractère naturel, il n'y pas de meilleure résilience et capacité d'adaptation.

Une action sur une seule parcelle, comme un défrichement, est difficile à maintenir dans le temps : si ça ne marche pas, cela devient un contre-exemple dont on peut parler pendant des générations. A l'échelle d'une vallée, des surfaces plus importantes peuvent être mobilisées, un système intéressant se met en place qui peut fonctionner sur le long terme. Vouloir tout de suite être dans l'opérationnel peut être contre-productif, sans forcément de prise en compte de l'usage et de la gestion.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

. Des projets d'agroforesterie sur la CCHV (La Bresse) mises en œuvre par des particuliers avec l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture.

. Les circuits courts se développent, mais comment travailler avec les filières longues ? Elles font face à une perte de plus-value sur l'agriculture de montagne, la production est plus difficile à collecter. Il faut la prendre en compte pour amener une plus-value à l'échelle collective.

. L'Agro-tourisme se développe comme vecteur de l'adaptation par la diversification. Cela fonctionne car on est en secteur touristique, mais tous les agriculteurs ne veulent / peuvent pas le faire. Quelles autres solutions existent pour les aider ?

. La nouvelle génération d'agriculteur est fortement demandeuse pour venir s'installer, mais c'est très compliqué. Ils sont en concurrence avec l'urbanisation, le coût du terrain est de plus en plus cher. Ce sont souvent les secteurs mécanisables qui partent dans la construction : dans la vallée de la Bresse, tous les terrains mécanisables ont été ouverts à l'urbanisation dans le dernier PLU, des agriculteurs se maintiennent mais difficilement : plus de fauche possible.

. Les anciens agriculteurs qui partent à la retraite n'ont pas forcément envie de déménager, ne cèdent que les parcelles et pas le logement. L'absence de siège d'exploitation à proximité des terres est aussi une grosse problématique, faut-il construire de nouveaux bâtiments au risque de faciliter l'urbanisation ?

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

L'intercommunalité a un fonctionnement encore très communal, il est difficile d'avoir une démarche globale. Comment souder l'ensemble des vallées, avec

leurs identités propres ? Il s'agit de mettre l'accent sur la compétence de l'intercommunalité, et pas sur une identité commune (ça ne marche pas vraiment).

Avec les acteurs économiques, il y a une réelle conscience des enjeux du changement climatique, ils sont déjà perçus. Il s'agit de leur apporter des réponses concrètes et opérationnelles que l'on n'a pas forcément tout de suite, ce qui peut créer des blocages. Des réflexions collectives sont à mener avec eux, pour les inclure dans les décisions. Des formats de mobilisation spécifiques sont à créer, pour les impliquer sans leur faire peur ni leur prendre trop de temps.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

La CCHV est une bonne échelle d'action : c'est une grande comcom mais qui reste accessible pour mettre en œuvre des actions.

Ce qui l'inquiète : la difficulté de mise en œuvre, le manque de dynamique motrice et de pilotage territorial.

Est-ce que cette nouvelle approche du changement climatique par le paysage va parler à nos élus, quand on parlera budget et positionnement politique par rapport à la population ?



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE 1 // DIAGNOSTIC

Entretiens avec les partenaires

VOTRE NOM : Frédéric Goltl

VOTRE FONCTION : Directeur adjoint au CAUE des Vosges

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Le territoire des Hautes Vosges montre une longueur d'avance sur la prise en compte du paysage, question à laquelle il est sensible depuis une vingtaine d'années.

VOTRE PERCEPTION DU PAYSAGE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le développement des savoir-faire locaux autour du bois

Il faut avoir en tête que ceux qui utilisent le bois sur le secteur, ce sont surtout les constructeurs de chalets, qui sont une forme architecturale importée et produits de façon plutôt industrielle. Et ils ne sont pas vraiment intéressants sur le plan énergétique. Ces constructeurs pourraient se tourner vers une production architecturale plus locale.

La mise à niveau du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti, ce sont bien sûr les fermes mais aussi les cités ouvrières et le patrimoine de reconstruction. Ils ne posent pas les mêmes questions par rapport à la réhabilitation thermique et le rapport au paysage.

. La ferme : c'est un point blanc dans un paysage vert, son fonctionnement est de regrouper toutes les fonctions d'une ferme (habitat, activité) sous le même toit. Et c'est une forme qui est tout sauf dense.

. La cité ouvrière : c'est un bâti groupé, dans une forme de densité et de répétition. Elle est plutôt dans les fonds de vallée, associée aux usines.

. Le patrimoine de la reconstruction : il est plutôt situé dans les centres urbains, et pose de gros problèmes d'isolation thermique.

La typologie du bâti pose des cadres différents pour la rénovation. Des niveaux de revenus faibles. Une pression qui crée des prix de vente très élevés notamment pour des biens de qualité. Cela exclue les locaux qui finissent par opter pour du petit pavillon clé en main. Au détriment du paysage et de la transition écologique.

La question de la rénovation de ce patrimoine est ainsi à approcher sous un angle socio-économique :

. La rénovation d'une ferme vosgienne coûte trop cher pour le budget moyen d'un foyer local (180 000€). Le foncier est cher en raison de la pression des résidences secondaires / logements touristiques. Pour une ferme de 300-400m², il faut compter 120 à 150 000 € à l'achat, et autant à investir pour la rénovation. C'est difficile dans ces conditions de faire des rénovations de qualité, et surtout adaptées à la transition énergétique.

. Les dispositifs d'aide, tels qu'ils existent, ne suffisent pas à combler le différentiel.

. On pourrait inventer une autre forme d'habiter, plus mixte, associant deux logements, ou une autre activité (espace de coworking).

. Personne ne travaille sur ces questions actuellement. Cela pourrait être un élément d'une « task force » : créer un cadre, permettant à de jeunes foyers de se rencontrer, de monter des projets de restauration à plusieurs.

L'intégration des panneaux solaires

Les dominantes colorées des toits de tuile ne s'accordent pas très bien avec la « massification » des panneaux solaires. On voit aussi le développement de tuiles de béton noir.

Une mixité s'établit dans certains villages et bouleverse l'équilibre que l'on connaissait. On voit des volumes imposants avec des grands pans de toit, problématiques en montagne (pente, visibilité, 5e façade).

La question des panneaux solaires se pose également. Fermes ont des pans de toits pas toujours exposés comme il faudrait, parfois l'implantation de panneaux solaires n'a pas de sens.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, REALISEES OU PROGRAMMEES

. L'URCAUE vient de se constituer et réfléchit à l'idée de développer un Observatoire des réalisations architecturales et urbaines de qualité de la Région : valeur d'exemple

. On a pu voir des projets de réhabilitation de fermes avec un logement et un gîte. L'agence Ascendance architecture mène une expérimentation sur l'isolation des murs d'une ferme qui est également intéressante. D'autres réhabilitations montrent des éléments de qualité et sont à documenter.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

. Il sera intéressant de faire le bilan des actions dans le Plan de paysage : ce qui a été fait, ce qui a marché, ce qui ne marche pas. Il y a par exemple des secteurs très préservés (Hameau de Presles à Basse-sur-le-Rupt) : il est intéressant de comprendre pourquoi. Ici, un règlement du PLU a contribué à

protéger certains secteurs. Tout cela s'appuie sur une volonté politique, qui permet de mettre en place des outils.

. Des nuances sont à apporter au diagnostic :

- Le territoire montre une grande disparité, entre les différentes vallées notamment, qu'il faut mettre en valeur. Certaines tendances se manifestent différemment d'une entité à l'autre : mitage, pression foncière notamment.
- Le territoire a connu des destructions massives au moment de la 2^e Guerre Mondiale, à Gérardmer et à la Bresse, mais pas partout.

. Ne plus considérer le paysage comme un produit fini, c'est le fruit d'une construction. Il est temps de réfléchir à tous ses intervenants dans le cadre d'un processus de construction. Mais on n'est pas dans un schéma simple.

. Donner l'envie à la comcom de se saisir de certains sujets (fiches-actions) dans une vraie dimension. Proposer d'expérimenter sur des sujets nouveaux. Donner envie de mettre en place des outils opérationnels, mais aussi des dispositifs de sensibilisation et de mise en route. La collectivité doit se positionner en tant que facilitateur, par exemple avec la création d'une plateforme sur la réhabilitation, la promotion de circuits locaux. ... Elle ne peut pas se contenter que de subventions.

. On pourrait imaginer un Click and collect des fenêtres : aller voir son artisan et faire ses fenêtres à la demande. La porte s'ouvre pour ça, avec le Covid. Le territoire s'y prête par sa géographie : le fonctionnement à l'échelle de vallées crée de la solidarité. On est plus prêt à favoriser le local que dans un territoire où la géographie ne pose aucune limite : artisans, architectes, ...

4. COMPTES-RENDUS DES ENTRETIENS DES ÉLUS



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Patrick Lagarde

VOTRE FONCTION : Maire de Cleurie, commercial à l'ONF

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Le paysage, c'est super important. Je suis élu depuis un certain nombre d'années. J'ai été un des premiers à mettre en place une charte paysagère – pour la vallée de la Cleurie - il y a 20 ans, avant que les communautés de communes existent. A Cleurie, sur 1200 ha, il n'y en a que 300 qui ne sont pas boisés pour mettre l'habitats, l'agriculture, ... On a besoin d'espaces qui soient ouverts et entretenus. On a intégré des règles strictes dans le PLU : toits rouges avec deux pentes, ... La commune ne compte pas, on doit agir à l'échelle de l'intercommunalité, de la vallée. Les gens ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas faire un toit plat ici alors qu'ils peuvent le faire dans la commune à côté.

Historiquement, il n'y a pas de chalets dans les Vosges (le bois ne convenait pas). L'urbanisme est la seule porte règlementaire. Les prix sont trop élevés, c'est difficile de se loger. Ça fait monter les prix artificiellement. Le territoire de montagne est un territoire de handicap pour la vie quotidienne.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Dans la commune :

. Lieu historique : hêtre de la Vierge, vue sur la vallée. Il y a un programme de mise en valeur avec l'ONF.

. ENS : site de la Charme, roche péridotite (présente dans 5 endroits au monde) avec flore spécifique. Grande richesse. Pas de public.

Dans la communauté de communes :

. Site de la Picanbrierre (ancienne CC de Vagney) ? Avec des « beuhreux » (murs en pierre).

La commune a acquis 10 ha pour les retransformer en prairie. C'est important sur 300 ha d'espace ouvert. Bail avec un agriculteur.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. A basse altitude, le scolyte va faire bouger les choses. On va reboiser là où on peut et ne pas reboiser là où il ne faut pas. On manque de terres agricoles. L'urbanisation s'est faite sur les terrains plats. C'est un vrai problème. Il faut être vigilant. On a fait un lotissement à Cleurie avec 12 maisons en choisissant un terrain non cultivable. Il faut qu'il y ait du sens.

. La forêt apporte 1/3 des recettes de la commune. Le marché de la construction n'est pas terrible. Il y a encore des scieries locales mais bientôt plus. Le marché est compliqué. Dans 20 ans, on va manquer de bois. Il y a un manque de label. L'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois d'Épinal tire vers le haut. Il faut développer d'autres essences. Les parcelles avec de l'épicéa monospécifique, ce n'est pas très beau. La sylviculture, ce n'est pas la même échelle de temps que l'agriculture.

On est dans un tournant. On savait que ça allait arriver mais pas si vite.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

On ne prend pas assez conscience que le changement arrive vite. Pour les gens, le changement climatique est plutôt une contrainte. Ce n'est pas vu comme quelque chose de participatif. C'est un vrai frein. Pour le moment, ça vient d'en haut alors que ça pourrait être ascendant mais ce n'est pas le cas. En tant qu'élus, on a une vraie responsabilité sur ce qu'on va transmettre demain. On a deux préoccupations : l'urbanisme et l'environnement pour dessiner l'avenir de la commune.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité

paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. La commune de Cleurie est la seule en France à avoir exproprié pour raison environnementale. En haut de la commune, on a récemment acquis une ancienne tourbière de 10 ha (pour la ressource en eau) après 6 ans de procédure. Acquis les biens. Convention avec la tourbière de la Grande Charme, en ENS.

Restaurer les milieux. C'est un des endroits les plus dynamiques en tétas.

Tout est lié : environnement, nature du sol, gestion des milieux.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels) ?
- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

Avoir une action phare sur le territoire pour sensibiliser : un projet de méthanisation ? pour faire découler d'autres projets.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

C'est d'une importance numéro 1. Si on arrive à dessiner le paysage pour les 30 ans à venir, on aura réussi.

On doit être ambitieux pour notre territoire et faire comprendre aux gens que c'est à eux de s'approprier le paysage. On doit avoir des mesures phares pour marquer les gens.

Il faut que les règles s'appliquent sur tout le territoire. La dimension intercommunale est utile et indispensable pour garantir l'appropriation. Le paysage souffre d'un manque de culture.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Marie-Josèphe Clément

VOTRE FONCTION : Maire de Cornimont, depuis 1995 à la municipalité. A suivi les anciens plans de paysage (atelier lecture du paysage) avec cinq communes à l'époque. Son prédécesseur était très engagé.

. 3300 habitants mais toujours en baisse.

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

La commune :

. La tranquillité (pas de lac, pas de piste de ski) au milieu d'un territoire touristique.

La communauté de communes :

- . Les forêts
- . Des points de vue exceptionnels jusqu'aux Alpes
- . Beaucoup de chemins de randonnée, balisés et entretenus par le club vosgien.
- . Les lacs et tourbières (identifiés et protégés)
- . Des sites remarquables : chaumes, cascades, eau et usines textiles (trois ruisseaux qui traversent la commune).
- . La neige quand il y en a. Il y a eu des années sans neige dans le passé (1990) mais pas de températures aussi hautes.

Quelques actions de la commune :

- . « Fête de l'eau » et bientôt « Fête de l'eau et de la transition énergétique ». 3e semaine du mois de septembre. Difficile de trouver de nouvelles animations. Tous les deux ans, en même temps que la Semaine du Paysage. Conférencier le vendredi soir, résidence d'artiste. Evènement festif avec forte implication des habitants.
- . Arrêt des pesticides en 2007, première commune à le faire.
- . Fête des Simples à Cornimont. Septembre 2019.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Le changement climatique, on ne peut plus le nier. Il se traduit dans plusieurs secteurs :

- . Forêt : depuis 2019, sèche beaucoup, développement des scolytes. Plus de 6000 m³ de bois infecté sur la commune. Plus on est haut, moins on est impacté.
- . Ressources en eau : ceux qui ont leur source voient les problèmes de sécheresse. Captage sur la commune et forage (récent 2010). Mais globalement, il y aura un manque de ressources dans l'avenir.
- . Manque de neige même si pas impacté à Cornimont. Il n'y a plus de pistes depuis longtemps. C'est trop compliqué pour la sécurité et mal placé dans la commune.
- . Risque d'incendie qui peut arriver. Peu d'espace entre les boisements et les habitations. Il y a déjà eu des incendies dans les Vosges. C'est une crainte des pompiers.
- . Vents plus forts (99).
- . Impression que les végétaux poussent plus vite, températures plus élevées et humidité. Le paysage se referme. Avant, il y avait la forêt, les champs et les maisons. Maintenant, c'est la forêt et les maisons. C'est inquiétant, les agriculteurs disparaissent. Certains ont changé de métier, on ne voyait pas ça avant. Mais c'est rassurant de voir que de nouveaux jeunes arrivent.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Forêt : Avec l'ONF, un travail est mené pour planter de nouvelles essences. Il y a des réflexions depuis la tempête de 1999. A Cornimont, il y a 800 ha en forêt communale, gérés par l'ONF avec des plans de gestion (coupe et travaux). J'incite à participer aux journées de l'ONF et des communes forestière. La forêt est un revenu pour la commune.

. Energies : la commune souhaite développer du photovoltaïque. Le gymnase a été rénové en ce sens. Le même souhait transparaît au niveau de la CCHV. Nous souhaitons aller vers des projets participatifs. Le PNRBV organise des Journées pédagogiques. On travaille aussi sur l'isolation des bâtiments : gymnase isolé, maison de santé passive (ASP architecture). Pour la mairie, il y a un projet d'isolation par l'extérieur. L'agence postale va venir dans la mairie sinon la poste va fermer.

. Pesticide : voudrait inciter les habitants à jouer le jeu.

. Transport : Espace culturel et social de la Pranzière (va devenir un centre social) : organise des groupes de travail sur les familles et sur les mobilités. On a une dépendance à la voiture. Plusieurs pistes : stop organisé, ...

. Ecoquartier : La phase 3 va démarrer. Le jury va venir sur place voir si on a fait ce qui a avait été prévu. La DDT suit le projet. Des animations permettent de rassembler les personnes dans l'amphithéâtre de verdure. Le cheminement plait beaucoup. La maison de santé a ouvert au mois de mars. La route qui traverse a été refaite avec les réseaux. Il y six logements Vosgelis qui hébergent des personnes aux revenus modestes, des retraités.

. Logement : La commune se réserve quelques parcelles pour créer du logement adapté aux besoins de la population (location avec des revenus moins modestes et logements pour des plus jeunes). Les personnes recherchent du confort et des maisons qui ne soient pas énergivores. La commune veut mener des enquêtes pour mieux connaître les besoins de la population. En phase de réflexion. Il y a encore un lotissement avec 5 parcelles. C'est la fin des lotissements.

. Friches industrielles : c'est fini mais il y a toujours les cités ouvrières. La commune vient d'acheter un immeuble appelé « Le cinéma » mais il y a eu des dégradations depuis les tempêtes. Il y a des difficultés pour traiter les derrières friches. Il faut être très diplomate. EPFL est un outil très important.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Suite à l'ancien plan de paysage, la réouverture des paysages est toujours en cours avec les agriculteurs. Le lycée de Mirecourt entretient certains espaces avec des moutons. Il a ensuite transmis la gestion à des agriculteurs locaux. Un

jeune agriculteur s'est installé sur une ferme, il a repris les bâtiments d'une exploitation agricole avec des moutons.

Il y a trois exemples de jeunes agriculteurs à Cornimont : un couple fait des plantes médicinales, il se diversifie ; un autre couple (reconversion de la région parisienne) fait des chèvres angoras à laine et a un gîte avec des subventions LEADER aux Petites Alpes) ; un jeune s'est installé au Pré Cuna avec des moutons. Il y a d'autres montons à la Bergerie.

Il y a cinq agriculteurs sur la commune. Abattoir de Remiremont ? Les bouchers locaux vendent de la viande du territoire, ce n'est peut-être pas nouveau mais il y a plus de communication.

Il y aussi d'anciennes fermes qui ont été transformées en maisons d'habitation et où il y a 2/3 vaches pour entretenir et produire de la viande.

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?
- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Le plan de paysage doit être un fil directeur pour s'organiser tous ensemble dans le territoire. Il ne doit pas s'arrêter sur la scission. Il doit permettre de mettre en place les outils adaptés (formation, information, ...).



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : John Voinson

VOTRE FONCTION : Maire de Le Valtin, ancien animateur paysage sur la vallée de la Fave, en lien avec l'inspecteur des sites de la DREAL. Vallée de la Meurthe, un des quatre plans de paysage mis en place par le PNR dans les années 1980. Maintenant agriculteur (Les Herbes du Valtin).

- . 77 habitants permanent. Environ 60% de résidences secondaires.
- . Activité artisanales et bâtiments à louer pour gagner des habitants.
- . Ville mère : Gérardmer.

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Pour la commune :

Nous avons un projet de village autour du paysage et du patrimoine. Le village n'a pas beaucoup été touché pendant la guerre. Nous sommes dans une vallée pittoresque. Les gens viennent pour ça. On essaie de limiter l'étalement et de rénover. Nous avons un caractère montagnard « alpin » : roche encaissée, à part par rapport à la communauté de communes. Il y a moins d'urbanisation.

Pour la CCHV :

Présence de lacs, de forêts, de montagne, de produits agricoles (notamment dans le secteur Moselotte, Vagney. Dans le secteur de Gérardmer, il y a moins d'agriculture, le tourisme a pris le pas. Le paysage est un atout en termes de développement du territoire, à proximité des grandes villes.

Cependant, l'urbanisation n'est pas bien maîtrisée (industrialisation, colonisation du massif). Culturellement l'habitat est disséminé mais le paysage est désormais mité. C'est aussi lié aussi aux destructions pendant la guerre.

On constate aussi une problématique agricole avec une fermeture des paysages. Ça a été la motivation première des premiers plans de paysage. Sur les photos anciennes, le paysage de la commune est plus ouvert. Dans les années 1950, en parallèle de la déprise agricole, il y a eu des plantations de micro boisements d'épicéa (hagis) avec l'aide d'un fonds national. Aujourd'hui, ils commencent à être coupés. Ces boisements en « timbre-poste »

ne sont pas intéressants en termes de paysage et de biodiversité. Les épicéas sont les premiers touchés par les scolytes. Beaucoup de filières bois souffrent de la surabondance de bois sur le marché. Sur la commune, les paysages sont globalement ouverts. Des agriculteurs viennent d'Alsace pour entretenir les terrains. Du côté alsacien, il y a une forte pression agricole. Les agriculteurs ont besoin de trouver des terres. Plus d'hectare donne plus d'aide. La fauche est plus intéressante que la mise en pâture. Ici, il y a essentiellement des pâtures. Autant les mettre dans les pentes et garder les fauches dans les fonds de vallée. En tant que producteur de plantes aromatiques et médicinales (au moins 4 fermes sur la CCHV), le travail sur moins de 1 ha permet de dégager un revenu de 1200 euros mensuel (sans prime). Les 2/3 des débouchés correspondent à de la vente directe. 1/3 de la production est vendu dans les magasins de proximité. Les produits sont transformés en tisanes, sirops, liqueurs, ...).

Sur le territoire, il y a aussi le développement des producteurs de petits fruits (framboise, mures). Le marché augmente. Ce sont principalement des petites parcelles proches des villages.

Association Bleu-Vert-Vosges : producteurs de petits fruits et plantes médicinales.

A Thiéfosse, il y a une structure de maraichage forte avec la production de petits fruits.

Les petites productions se développent : apiculture, ...

Il y a aussi une demande de jeunes urbains pour s'installer.

Culturellement c'est le lait dans le massif.

Une étude a été menée par le commissariat de Massif (s'adresser à Olivier Braud).

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Sites emblématiques : hautes chaumes, vallée de la Meurthe, lacs de Longemer et Retournemer

. Mais aussi : vallée du Chajoux (près de Lispach), relief glacière, croix des monarques, Haut de Presle et Col des Hayes (témoignage du passé avec un habitat traditionnel dispersé)

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Le changement climatique est une réalité pour nous.

Les menaces :

. *La baisse de l'enneigement qui constitue une problématique économique immédiate. Comment rester attractif en hiver sans le tourisme lié à la neige ?*

On a mis fin à la délégation de service public pour la piste du Valtin. La station du col est gérée par Labellemontagne. Le domaine nordique est géré par la commune.

. *Des événements climatiques de plus en plus brutaux avec des pluies diluviennes. Il y a moins de pluie sur l'année mais des événements plus brutaux. Les ponts ne semblent plus suffisamment bien dimensionnés. Il y a des températures estivales que l'on n'avait pas avant.*

. *La forêt et les problématiques d'érosion.*

Les opportunités :

. *Un positionnement fraîcheur à creuser par rapport au territoire à proximité (Strasbourg, Nancy) : îlot de fraîcheur.*

. *Une augmentation de la productivité agricole avec le développement de nouvelles cultures. Les mentalités s'ouvrent depuis 10 ans vers de nouvelles cultures. On peut produire des cultures plus longtemps comme la menthe.*

Les évolutions les plus préoccupantes :

. *La neige*

. *La forêt*

Ça va beaucoup plus vite que prévu, ce qui semblait des problématiques à 10-15 ans, on est déjà dedans finalement.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Nous avons un gros complexe d'infériorité. Les gens n'ont pas conscience qu'on est sur un territoire de qualité. Par exemple, quand des visiteurs souhaitent visiter des villages de qualité, l'office de tourisme l'invite à aller en

Alsace ! Le nom de l'office de tourisme est révélateur : St-Dié Déodatie Porte d'Alsace. Sur Airbnb, les propriétaires mettent en avant qu'ils sont près de l'Alsace ! Si les gens avaient conscience d'être dans un paysage de qualité, ça faciliterait les choses. On est tous responsables : quand on choisit la couleur d'une façade, ... Il y a un frein culturel concernant la représentation du territoire.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Il y a eu des loupés, même ici, il manque du végétal. On a refait une place, voté par l'ancienne municipalité. On devrait réfléchir sur la plantation d'arbres de haute tige.

. Etude prospective sur le village avec carrière abandonnée. Site intéressant, bien situé (ancien projet d'implantation de distillerie de whisky). Réflexion autour des anciennes pistes de ski avec le Commissariat de Massif et la Région. Espère associer la CCHV et CA de St-Dié. Expérimentation. Après les élections. Cahier des charges avancé. Création d'îlot de fraîcheur : produit touristique et bien-être.

Pendant l'été, il fait 30°C. Il y a la queue partout autour des lacs, les gens viennent de la plaine d'Alsace.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

. L'ancien maire a développé une ferme-relais : elle a été construite par la collectivité et laissée en location-vente à un agriculteur. Pour l'instant, les exploitants ne vivent pas ici. Il y a un bâtiment d'élevage mais pas d'habitation. L'investissement était entre 600 et 800 000 € avec subvention (à vérifier).

. A Ban-sur-Meurthe-Clefcy (vallée d'à côté) : construction d'une bergerie, propriété de la communauté de commune.

. Dans la commune, il n'y a plus de ferme installée, on cherche à sécuriser l'entretien des terrains avec des locaux et à avoir des productions locales. Le paysage est aussi une activité économique, c'est du développement.

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

La première chose, c'est la pédagogie pour les élus et pour les habitants. On faut savoir perdre du temps pour en gagner. Il faut que ça devienne une problématique centrale. Le changement climatique n'a pas du tout été anticipé. Les sols ne retiennent pas l'eau. Il y a un manque de modélisation. On n'y croyait pas.

En tant qu'élus, c'est notre boulot de préparer ce qui arrive, de nous adapter.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

. Nous avons une identité, nous ne sommes pas que « à côté de l'Alsace ». Les produits du terroir ont du sens. Des territoires comme le Jura ont réussi à lier les produits et le paysage (Comté).

. La forêt est aussi un bon indicateur. Elle pousse les gens à réfléchir à long terme, à aller plus loin que les échanges des PLU.

. Les nouvelles cultures vont changer le paysage. On peut mettre en avant les avantages du changement climatique.

. On peut tourner autour de l'idée de relocalisation, c'est une richesse pour le territoire. Par exemple, on pourrait refaire du textile avec du lin (Lin Vosges), des orties, ... Pourquoi pas ? Il faut être sur une ligne écologiste et responsable. On ne peut plus polluer la petite Cleurie avec le glyphosate du coton importé.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

J'attends que tout le monde comprenne que le paysage est notre capital et qu'on peut vivre des intérêts sans toucher au capital. On doit intégrer cette idée dans les réflexions des aménagements et des documents d'urbanisme. Le paysage, ce n'est pas seulement des fleurs et des oiseaux, c'est aussi une économie qui est derrière, un vecteur de communication.

Opérationnellement, il y a une vraie lacune en termes de déplacements doux à l'échelle de la CCHV. Le rapport à la voiture est primordial ici. Il faut rendre le vélo attractif, pas juste en créant une bande blanche au bord de la départementale. Il faut retrouver des lieux de convivialité en ramenant les gens dans les centralités. Il ne faut pas mettre de côté les ENR en privilégiant les énergies intégrées (turbinage de l'eau potable, photovoltaïque, biomasse ...). Pour les épicéas infectés, la seule valorisation possible est le bois énergie. Il n'y a pas de chaudière à bois dans la commune



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Michel Bertrand

VOTRE FONCTION : Maire de Xonrupt-Longemer

- . 1557 habitants à l'année
- . Plus de 50% maisons secondaires
- . Monde associatif fort.

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Notre commune est attractive pour son paysage. C'est que qui fait notre force et notre attrait touristique. Il y a des espaces ouverts agricoles. 2/3 de la commune sont des espaces boisés. La fréquentation augmente d'année en année (randonnée, VTT, deux lacs naturels dont un public). Les structures d'accueil sont diversifiées dans notre secteur. Nous avons souffert des destructions de la deuxième guerre mondiale.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Le Lac de Longemer

. La clairière de Belbriette

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Le changement climatique est une réalité. Il est visible par :

. *L'enneigement : c'est un cycle où il y a moins de neige même s'il y en a eu d'autres. Il y a une petite station en régie communale à Xonrupt-Longemer. Elle a fonctionné 45 jours l'année dernière. Il ne peut plus y avoir d'exploitant privé. C'est déraisonnable de faire un enneigement artificiel. La clientèle du ski ne reviendra peut-être pas. Cela va avoir un impact sur l'économie. Les gens réservent de plus en plus à la dernière minute. Sur la route des crêtes, il y a une remontée mécanique qui ne marche plus depuis 20 ans. Elle appartenait à Labellemontagne.*

. *Les tempêtes : elles sont de plus en plus fréquentes (1999, 2012). Ce sont des phénomènes violents avec des chutes d'eau sur un secteur restreint. Il ne faut pas se voiler la face.*

. *Les fréquentations : Aujourd'hui, la fréquentation est équivalente en été et en hiver alors qu'avant, c'était plutôt l'été. Les visiteurs viennent voir les crêtes vosgiennes, c'est un secteur emblématique. La météo est plus favorable l'été. Il y a moins de précipitations.*

. *Le déficit hydrique sur le territoire*

. *La disparition des zones humides : Elles sont à préserver. Est-ce que tout le monde en est conscient ? D'après le diagnostic du PLU (cours), on a perdu 70% des zones humides. Pour le PLU, nous allons préserver les zones humides précisément.*

. *Scolyte de l'épicéa*

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

. Il y a une explosion des constructions avec une forte pression foncière. C'est presque pire ici qu'à Gérardmer. Le prix des terrains augmente. Pour les élus, c'est difficile d'être face aux propriétaires qui veulent avoir un terrain constructible. Le PLU va réduire les zones à urbaniser par rapport au POS.

Il y a une pression sur les maisons secondaires (plus de 50%). Quand il y a un vendeur et un acheteur, on ne peut pas agir. C'est au détriment des familles qui veulent s'installer ici. La population permanente diminue. C'est compliqué de se loger pour les jeunes. Ça rapporte plus de louer à la semaine qu'à l'année. Il y a de plus en plus de gens qui achètent pour construire du beau locatif. Il y a des conflits d'usage entre les locataires ponctuels (avec des grands groupes) et le voisinage.

. L'entretien des terres agricoles est un enjeu important

. La réglementation ancienne des boisements n'est plus adaptée. Il ne faut pas replanter n'importe où.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

Dans la commune :

. Puits d'infiltration plutôt que réseau d'eau pluvial.

. Projet de replantation : Des épicéas touchés par les scolytes ont été coupés à l'automne. On va replanter des essences plus adaptées. Les parcelles de 60/80 ans souffrent le plus.

. Déjà travaillé sur la circulation avec la création de pistes cyclables pour avoir un parcours hors voie routière. Il va de l'hôtel au lac de Longemer (vélos électriques, VTT). Le conseil départemental mène des actions pour le vélo. Il y a déjà un usage du vélo pour se rendre au travail, entre Xonrupt-Longemer et Gérardmer. C'est en développement. Le camping du lac est labélisé pour l'accueil vélo. Il n'y a pas assez de supports de vélo dans les espaces publics. Il y a des vols de vélo dans les campings. Les actions liées au vélo ont été mises en place pour la sécurité par rapport aux usages existants.

Projet d'aménagement pour faire le tour du lac. En laissant une voie routière en sens unique, cela permettrait de faire le tour du lac confortablement pour les vélos.

Il y a aussi une étude en cours autour du vélo à Gérardmer autour du vélo en lien avec le Cerema et le département.

La manifestation sportive de niveau international X terra (triathlon) participe à l'attractivité du territoire.

. Harmonisation de la signalétique d'intérêt local. Travail sur la signalétique du lac. Depuis, une harmonisation se met en place à l'échelle de l'intercommunalité. Il y a un travail sur la publicité pour faire disparaître les panneaux de pré-enseignes, en lien avec un bureau d'étude et le département.

. Enjeu de protection des lacs, de la qualité des eaux, notamment avec le salage routier sur les voies proches du lac. Il y a de l'eutrophisation. Une étude est menée par le conservatoire des espaces naturels. Les communes qui seraient les MOA avec un financement de l'Agence de l'Eau.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

. Il y a un projet de développement en cours dans une ferme isolé (permis en cours de réalisation). C'est une des rares fermes qui existent sur le territoire (2 sur la commune). Il y a un projet de transformation de produits et de vente sur place.

. Nous avons aussi saisi une opportunité d'acheter un terrain boisé de 4 ha que nous avons transformé en terre agricole pour éviter la fermeture des paysages (secteur des Quatre Feignes).

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

. Travail de sensibilisation à faire pour le tri sélectif notamment. Manque de communication et d'information.

. Lutte contre les feux intempestifs pour les végétaux.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

On a déjà fait un certain nombre de démarches. L'objectif est de garder notre attractivité.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : André Lejal

VOTRE FONCTION : Maire de Rochesson

. 720 habitants

. 46 % de logements secondaires

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Ce qui fait la qualité de la commune, c'est sa ruralité. Elle est perdue entre des sapins. Il n'y a pas de grosse densité de population. Je suis né dans ce petit village, je ne veux pas que ça devienne une ville.

Mon prédécesseur était un bâtisseur. Il y a 46% de logements secondaires dans la commune. Je dis à l'oral aux futurs propriétaires que la commune veut avoir des résidences principales. Le PLU a été réalisé pendant mon premier mandat. On a réduit les espaces à urbaniser. Le nombre d'habitant est stable. On a 3 écoles - 2 bâtiments et 2 classes. On a perdu 20 élèves en 10 ans. S'il n'y a plus d'école, il n'y a pas de jeunes. On manque de commerces (juste une épicerie). Le village est mal situé, entre 2 cols (un en amont et un en aval), il est difficile d'accès. Il n'y a pas de problèmes pour se loger. On a peu de logements vacants. En termes de bassin de vie, c'est 1/3 Gérardmer, 2/3 Vagney. En été, la population double avec les estivants. Ils viennent du Grand Est, du nord et de la Belgique.

L'urbanisme s'est disséminée et a abimé le paysage. Cela a fragilisé la vie locale. Anciennement, il y avait trois usines textiles. Elles ont fermé dans les années 1960. L'usine des Truches a été transformée en gîte. Le secteur est aujourd'hui construit de maisons. On voit bien les évolutions par rapport aux photographies anciennes. L'usine du village a été reconstruite après un incendie criminel. La commune est traversée par un canal.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Le Rocher de la Vierge

. La Roche des ducs avec vue sur le Hohneck. Il y a des possibilités de balades. Le site n'est pas aménagé.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Le changement climatique, c'est une réalité :

. Le scolyte se développe même s'il y a déjà eu des problèmes avant.

. Avec le changement d'espèces de végétaux, les vipères pourraient se développer.

. Les quatre saisons n'existent plus. L'été, on peut avoir une piscine à 28° sans la chauffer. Il n'y avait pas ces chaleurs avant. Il y a moins de neige aujourd'hui.

Avant, on pouvait avoir jusqu'à 28 cm. C'est dangereux, ça ne fait pas plaisir.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. La commune est en train de faire un cheminement le long de l'eau sur des terrains communaux : 600m de la chaufferie bois jusqu'au cimetière. Il y a possibilité de faire 600m de plus. Accessible à tous. Parcours pieds dans l'eau, tunnel en roseaux, aires de pique-nique, ... Sentier de l'église au cimetière voulu depuis très longtemps. Le projet est communal avec des aides de l'Agence de l'Eau, de l'Europe, du Département (80% d'aides au total).

. La chaufferie a été réalisée en 2007. Elle est alimentée par des copeaux de bois. Au départ, l'objectif était de nettoyer la forêt et de brûler les copeaux mais économiquement, ça coûtait plus cher que d'acheter des copeaux. Depuis 3 ans, le scolyte abîme les forêts. On utilise donc le bois en plaquettes. On ne fait pas d'économie mais on a des meilleurs rendements. On utilise 100m³ de bois par an. Derrière, on reboise. Aujourd'hui, la chaufferie alimente tous les bâtiments publics en réseau de chaleur (salle des fêtes, mairie, poste, église, logements communaux, 3 écoles). Dans la commune, il y a 1700 ha boisés. D'après l'ONF, il y a 1800 m³ de bois en forêt avec des scolytes. 800ha de forêt communale. Première ressource au sens financier. Mais la chaufferie rejette du CO₂.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Il reste 1,5 agriculteurs sur la commune (un partage ses terres avec la commune à côté). Chaque agriculteur a plus de bêtes qu'avant : entre 80 et 100 vaches laitières. Le lait est vendu en fromagerie (Ermitage).

Les terres doivent être mécanisables donc les coteaux se sont enfrichés. Du coup, l'urbanisation permettait de faire reculer la friche (idée à Basse-sur-le-Rupt).

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

On essaie de sauver ce que l'on a, de préserver notre nature.

On est pour les éoliennes mais pas sur le territoire.

Il y a quelques projets privés de photovoltaïque. On a fait faire un devis pour les bâtiments communaux mais ça coûtait trop cher, il y avait des coûts de raccordement importants et on ne pouvait utiliser l'électricité sur place. Que faire de l'énergie ? On n'est pas des commerçants.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

La population commence à murir sur le changement climatique. Le tri sélectif marche très bien.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

J'attends des choses concrètes du plan de paysage. Par rapport aux anciens plans de paysage, il n'y a pas eu d'actions particulières dans la commune, pas de reconquête d'espaces agricoles. Il faut laisser les paysages ouverts. C'est beau quand on a des vues, de l'espace.

On n'a pas de pistes cyclables. Ce serait bien. Le vélo se développe. C'est sécuritaire mais il y a des problèmes de largeur de route.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Dominique Leroy

VOTRE FONCTION : Maire de Sapois

. 650 habitants

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Pour la commune :

Ici, la qualité, c'est l'espace. L'habitat est traditionnellement diffus. L'environnement est respecté, préservé. Ce n'est pas trop aménagé. C'est resté naturel. C'est entretenu depuis des centaines d'années. Il y a de la visibilité sans clôtures partout. Il n'y a pas plein de structures artificielles comme des pistes de ski. Il n'y a pas de grands murs, pas de maisons carrées aux toits plats.

La commune est couverte aux 2/3 par la forêt. Il reste de l'agriculture : 3/4 vaches, 1/4 autres (maraichers plantes médicinales). Il n'y aura plus de vaches s'il n'y a plus de viande !

Le PLU est en cours d'élaboration.

Pour la communauté de communes :

Il n'y a pas les mêmes qualités sur le territoire intercommunal avec une expansion du touristique à outrance dans certains secteurs. Ici, c'est à échelle humaine, il y a des relations, de la communication. Tout le monde se connaît. Dans d'autres secteurs, tout vient de l'argent des touristes. C'est d'abord une approche économique.

Il y a quand même des maisons secondaires dans la commune. Le dernier recensement compte 650 habitants et 350 logements dont 281 résidences

principales. Les résidences secondaires comprennent les gîtes qui vivent à l'année avec les habitants (40/50 gîtes dans la commune).

L'école n'est pas menacée. La dynamique de population est stable. La commune ne souhaite pas le développement des maisons secondaires (avec des propriétaires souvent très exigeants).

Il n'y a pas de commerces. La commune est trop petite et séparée en trois hameaux.

Les terrains plats sont pour les agriculteurs. Il n'y a donc pas d'entreprises qui s'installent car elles ne veulent pas être dans les pentes. Dans la commune, il y a beaucoup de personnes à leur compte, d'entreprises individuelles : mécanicien, carrossier, charpentier, carreleur, travaux publics, ... On ne va pas à l'usine. Les gens sont responsables, autonomes et entreprenants. Il y a beaucoup d'associations (1 nouvelle par an). Le village est idéalement placé entre Vagney et Gérardmer et à 45mn d'Epinal. Il y a de la quiétude et de la proximité. Il y a par contre un vrai problème de mobilité. Il faut être autonome.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Le hameau le Haut du Tot : l'ambiance y est très différente, c'est très préservé. Eglise la plus haute des Vosges.

. Le Saut du Bouchot : domaine privé mais aménagé.

. La Roche des Ducs

. La Cascade de la Pissoire

. Le circuit des Croix de chemins (départ Croix des Hêtres)

L'association JRS (Jeunes Retraités de Sapois) aménagent des sentiers, des abribus, ...

Plusieurs évènements :

. Fête du bois (Haut du Tot) : 25000 visiteurs, tous les deux ans. En alternance avec une autre fête. Chez un privé avec un chemin facilitant l'accès.

. Sentier de la photo (Haut du Tot) : parcours de 3-4 km avec des photos grand format. Association regroupant un producteur de plantes médicinales (accès principal par les « Jardins de Bernadette »), le photographe Vincent Munier, ... En 2018, exposition sur le Tibet avec Matthieu Ricard. Attire entre 30 000 et 40 000 visiteurs de fin mai à fin octobre.

. Fête des plantes : 5000 personnes sur une journée

. Fête du Schlittage et des Vieux Métiers de la Forêt à Menaurupt. Immersion dans les traditions sans être un musée.

Ce qu'on aimerait c'est garder l'aspect actuel d'habitat diffus avec une vie dans les hameaux. Ce sont les hommes qui font la vie et qui entretiennent l'environnement. Ce qui fait le village, ce sont les hommes. Les gens viennent parce que c'est habité (3 restaurants).

L'église du Haut du Tot a été touchée par la mэрule. Un appel aux dons a permis de réunir 75 000 euros à l'échelle nationale et internationale.

Ce que je crains, c'est d'être englobé dans un système national de centre bourg. Ici, il y a trois hameaux et pas de centre-bourg. Dans le cadre du PLU, on nous conseille de densifier avec des maisons accolées mais ce n'est pas l'esprit ici. Il ne faut pas de réponses trop automatiques.

Problème de logements sociaux : il y a beaucoup de familles monoparentales alors que les logements sont faits pour 3 ou 4 personnes.

Beaucoup de chemins. Problèmes avec les quads. On ne veut pas devenir le terrain de jeu des grosses villes touristiques (Gérardmer). On a dû faire un arrêté pour interdire les véhicules à moteur sur le sentier de la photo.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Le changement climatique, c'est une réalité non maîtrisée.

Les pertes :

. Ce qu'on voit : baisse de la durée d'enneigement, de l'étiage, sécheresses et canicules de plus en plus longues, ...

. Ce qu'on ne voit pas : le développement des scolytes avec une telle ampleur, des mэрules, ... Le changement climatique est propice au développement des maladies et virus. Il y a des effets secondaires au changement climatique.

Les avantages :

. Les gens vont venir ici pour la fraîcheur. Ici, ce n'est pas trop bétonné, les maisons sont fraîches.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ?
Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

Les transports :

Ici, il y a un vrai problème de transport. On ne peut pas vivre sans voiture.

. Bus : En 2021, le conseil départemental délégué par la région va arrêter de fournir les transports scolaires. L'idée est de faire un transport intercommunal avec un bus par commune. Il y aura des possibilités de mutualiser les minibus entre les communes pour des sorties. Aujourd'hui, les transports scolaires ne peuvent plus s'arrêter partout (sécurité, 3 personnes minimum par arrêt), du coup, les parents suivent le bus en voiture. Les minibus pourraient aussi permettre de faire des tournées pour les courses pour les personnes âgées.

Il y a un désengagement de l'Etat de plus en plus fort. Il nous donne des objectifs qu'il n'a pas réussi à atteindre. L'école maternelle et primaire doit rester au plus proche des familles et de la nature. C'est le lieu de vie et de rencontre principal.

. Mobilité douce : Projet d'aménagement du centre bourg près de la salle polyvalente avec des ralentisseurs. L'idée est de faciliter la mobilité douce pour rejoindre la voie verte avec le développement du vélo électrique.

L'énergie :

. Pourquoi pas faire de l'énergie avec l'eau ? A associer avec la remise en état naturel des cours d'eau (plus beau, meilleure qualité de l'eau, continuité

écologique). Les particuliers peuvent faire des turbines mais c'est à eux de faire les aménagements (passe à poissons).

. La meilleure chose serait de consommer moins. Il faut sensibiliser les personnes. Faire payer plus ? Actuellement, le coût est progressif à partir de 150 m3 d'eau consommée.

. Il faut changer les constructions, se mettre plus dans la terre, avoir un panneau solaire, ...avoir de meilleures règles.

. Aujourd'hui, le système de subventions n'est pas adapté. Il y en a pour les personnes qui n'ont pas d'assainissement et il n'y en pas pour ceux qui en ont mais qui ne sont plus aux normes.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

Les jeunes sont plus sensibles. Il faut les sensibiliser de manière ludique.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Il ne pas toujours des contraintes en plus. Il faut assurer la cohérence entre tout, prendre conscience qu'il faut respecter son voisin. On n'est pas le terrain de jeu des autres. On a la volonté de garder Sapois comme elle est. On ne parle que tourisme ici.

Le paysage, c'est beaucoup plus que ce qu'on pense. Le plan de paysage, c'est presque un SCoT.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Stanislas Humbert

VOTRE FONCTION : Maire de Thiéfosse

. 623 habitants

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

La population est en augmentation (+ 20 habitants les trois dernières années). Ce sont principalement des jeunes ménages. Dès qu'une maison se libère, elle est rachetée. Il n'y a pas beaucoup de construction.

Il y a une proximité à l'emploi, aux services (école, garderie, association qui gère les repas). Les coûts ne sont pas élevés (eau, terrain). Le village est dans une vallée encaissée où passe la voie verte, la rivière, c'est attractif.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Gorges de Croseroy : sur l'ancienne voie de chemin de fer. Avec passerelle. Beau site.

. Tourbière de la Charme : site classé, remarquable. Réserve Naturelle Régionale aménagée avec des caillebotis. Présence de droséras et de tétras. En lien avec le Conservatoire des Sites Naturels Lorrains (CSL). Première réserve naturelle volontaire de France, volonté de la commune à cause de la surfréquentation (quad, vélo). Les arbres sont au milieu de l'eau. La tourbière sèche, il y a de moins en moins d'eau depuis quelques années. Avant, on récupérait de la tourbe pour faire du chauffage.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. En ce moment, ce qui se voit, ce sont les forêts qui dépérissent. La commune compte 310 ha de forêt communale gérés par l'ONF. Il y a aussi de la friche qui est traitée au fur et à mesure. Il y a des coupes à blanc de parcelles d'épicéas secs. La commune n'a pas de chaufferie mais des permis bois. Des réflexions en cours sur de nouvelles essences.

. Les sources d'eau s'assèchent (2018 et 2019) jusqu'à deux mois. Les personnes sur l'envers ont manqué d'eau (à l'ombre) mais pas sur l'endroit. Certains ne peuvent pas être raccordés, ils sont sur la roche. Ils peuvent se servir dans les ressources de la commune. Les agriculteurs leur livrent des citernes. 4-5 familles sont touchées.

Pour les tourbières, ce n'est pas forcément le changement climatique, c'est aussi des cycles.

. Mouvements de terrain qui s'accroissent, peut-être avec le réchauffement climatique.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?
- . *Entrée de ville : on travaille avec un paysagiste (Abies Paysage) pour réaménager l'entrée de ville côté Vagney. Plusieurs principes : rétrécissement de la voirie, création d'une noue, plantation d'arbres, aménagement d'un cheminement en stabilisé, création d'un parking avec infiltration de l'eau, achat d'une zone humide à proximité de la route, ... 80% de subvention (Région, Département, Agence de l'eau, Feder). Fin des travaux prévue à l'automne.*
- . *Fleurs pour décorer le village : on va peut-être mettre des nouvelles plantes vivaces pour utiliser moins d'eau.*
- . *Voie verte : Ça a été une très bonne initiative, dans les années 2000. Elle marche beaucoup et elle est utilisée par les habitants, notamment avec le développement des vélos électriques. Avant, il y avait le Festival de la Voie Verte entre Remiremont et Cornimont avec l'association Ballast. Ça marchait. Il y a encore la Roll'Verte : course de roller en mai sur la voie verte mais il y a de moins en moins de participation.*
- . *Ressource en eau : sectorisation au printemps du réseau d'eau par secteur avec télégestion pour connaître les fuites (intégration de vanne de sectionnement par quartier avec un compteur). Fuites fréquente, réseau ancien (1960) avec fonte qui casse.*

. *Pas de phytosanitaire. Passe bien auprès de la population sauf au niveau du cimetière. Gestion différenciée, fauche.*

. *Energie : Projet pour la fin d'année de panneaux photovoltaïques et de pompe à chaleur pour le bâtiment à vocation des assistantes maternelles. A la place d'un ancien bâtiment, bâtiment transformable pour de la location (chemin de Saucy).*

Changement de l'éclairage public (1ere tranche : Grande rue et lotissement coté Vagney ; 2e tranche : la suite. A enfouir les lignes. Basse consommation ; 3eme tranche : sera en LED).

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Il n'y a plus qu'un agriculteur sur la commune. Les terrains plats ont été repris par des agriculteurs de communes voisines. Le paysage se referme sur le bas des coteaux. Lors du premier plan de paysage, il y a eu des tentatives de réouverture mais les demandes de deux agriculteurs n'ont pas abouti.

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

Il faut qu'on travaille tous ensemble pour donner une cohérence. Si chacun fait dans son coin, on n'y arrivera pas. Il faut une volonté mais en ce moment on ne

l'a pas. On reste trop fermé sur chacun chez soi. Ça bloque les projets ambitieux.

On voulait faire de la formation pour les déchets avec de la sensibilisation mais le projet a été bloqué car c'était trop cher pour la CCHV.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

Ça pourrait être des visites de sites. Ça pourrait aussi concerner les élus et pourquoi pas ouvrir aussi aux associations pour faire passer les messages, ce sont des relais.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Le plan de paysage peut aider. Il faut une volonté politique. Les contraintes administratives sont trop lourdes. Ici, on est au RNU. Il y a des contraintes pour construire, même en continuité du centre bourg. La mairie sert de boîte aux lettres. Les décisions sont prises par des personnes qui ne sont pas sur place. Il n'y a pas de parcelles constructibles communales. La commune a voulu faire un PLU.

*La réglementation est contraignante pour les turbines, les boisements, ...
C'est la nature qui déclenche la conscience, les arbres.*



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Gérard Clément

VOTRE FONCTION : Maire de Tendon

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur notamment sur le plan agronomique ?

La déprise agricole a été forte sur le secteur depuis les années 50. Généralement les fermes se font rachetées et sont transformées en habitations, tandis que les terrains partent en enfrichement.

Ville de Tendon particulièrement dynamique d'un point de vue agricole : 9 exploitations agricoles encore aujourd'hui dont 3 reprises par des jeunes (dont ovin lait avec transformation, bovin lait avec transformation). Sur les 9 exploitations, 7 sont orientées vers le bovin lait en race vosgienne et 8 sont labellisées Agriculture Biologique.

Tendon se positionne comme la première commune du massif des Vosges, avec une altitude comprise entre 400 et 700m. La commune a réussi à attirer beaucoup de jeunes habitants, avec de nouveaux foyers un peu partout sur le village. Le village « bouge » avec la présence de 8-9 associations et un calendrier des manifestations toujours plein. La commune a eu le courage de faire un PLU très restrictif en termes d'urbanisation, et a la chance de se situer assez loin de Gérardmer pour ne pas avoir de pression foncière pour des résidences secondaires...

Finalement situé à mi-chemin entre Epinal et Gérardmer, la localisation de la commune est bonne pour attirer de jeunes actifs.

- Existe-t-il des lieux qui sont particulièrement importants pour le paysage agricole local ? Des lieux à plus forts potentiels agronomiques ? Valorisation SIQO ?

Des lieux à enjeux paysagers il y en a plein ! Mais en terme de reconquête il y a du travail : « les épicéas arrivent à 150 m de la place la Mairie maintenant »

Cascade de Tendon : un des sites les plus visités des Vosges.

520 habitants aujourd'hui dans le village et ça reste stable. Ont même observé la conversion de quelques maisons secondaires en résidences principales.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur la CCHV aujourd'hui et à moyen/long terme ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes ?

Le changement climatique est une opportunité pour le tourisme d'hiver. Ceux qui font de la vente directe voient plus de monde et un changement de profil touristique avec une bascule de la saison de ski vers une saison « nature ». Ils se situent dans le secteur « famille ».

Pour la forêt, l'adaptation au changement climatique va se faire, il n'est pas très inquiet. Par contre la principale préoccupation tourne autour de la ressource en eau :

- *plusieurs habitats isolés (une vingtaine) avec des sources privées, avec des soucis d'approvisionnement rencontrés sur quelques sites.*

Le réseau public communal est suffisant pour le reste (450 abonnés avec Tendon + 3 villages).

- élevage : pas d'inquiétudes pour l'abreuvement, par contre pour l'autonomie fourragère cela va s'avérer de plus en plus compliqué : depuis 3 ans les stocks diminuent. En Agriculture Biologique, les prairies semblent plus résilientes face au CC (+ de matière organique, des sols mieux structurés)

Des problèmes de gibier aussi avec la présence de sangliers et de cervidés (population de 300-400 fixés sur le Valtin). Les agriculteurs ne font même plus de déclarations de dégâts, ils sont désabusés par la situation. De plus sur prairies naturelles, cela ne vaut pas le coup financièrement. Pas de prédation naturelle pour le sanglier. Par contre le chevreuil se régule plus facilement tout seul grâce à des problèmes sanitaires.

Production allaitante

Travail génétique fait sur la Vosgienne en lait essentiellement. La filière viande vosgienne n'est pas très dynamique en circuits courts car les bouchers n'en veulent pas, les gens connaissent peu cette race... UNEBIO valorise cette viande en filière longue, mais pas assez d'animaux en vosgienne viande pour monter une filière à part. A proximité : abattoirs de Rambervilliers, Dommartin, Luxueil, tous en prestation de découpe.

Le changement climatique risque d'amplifier le phénomène de concentration des exploitations avec le besoin de plus de terres pour acquérir l'autonomie fourragère.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

La reconquête agricole est une action inspirante, et notamment celle qui a lieu sur Saulxures sur Moselotte, avec de supers expérimentations réalisées sur 1,5-2 ha et amélioration du potentiel agronomique. Ils ne visent pas une réouverture complète mais plutôt une forme d'agro-sylvo-pastoralisme. Aujourd'hui la tendance s'oriente vers une réouverture moins radicale, en laissant quelques arbres pour l'ombrage.

Sur Cornimont, des réouvertures ont été faites sur zones caillouteuses et en altitude, donc rien ne pousse → une réouverture paysagère qui n'a pas été assez réfléchie, il faut aussi les penser en fonction des potentiels agronomiques.

Dans le cadre du Plan de paysage de la Haute-Moselotte, il y a eu une très bonne animation, et des actions très intéressantes.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Projet de fruitière

Portés par des producteurs de vosgiennes. Visait la collecte d'une dizaine d'exploitations, avec un emplacement sûrement à Cornimont. L'étude de faisabilité a été réalisée mais arrêt ensuite. Le leader du groupe est décédé de manière accidentelle ce qui a marqué le cout d'arrêt du projet. De plus niveau

financement les exploitations ne pouvaient pas suivre : entre 25 et 30 k€/ exploitation.

Projet Cœur de Massif

Par contre le lancement il y a 3 ans du produit « Cœur de Massif » a été un vrai succès. Une dizaine d'éleveurs sont aujourd'hui entrés dans le cahier des charges. + de 50% de vosgiennes au départ, mais visent 80% à terme. Très bonne communication ! Et très bonne commercialisation derrière, il y a encore de la place pour de nouveaux produits « Cœur de Massif », avec une vraie dynamique de cette filière. Par contre tous font de la transformation à la ferme, il n'y pas encore d'outils collectifs de monter. Ils proposent donc en parallèle d'autres gammes de produits. Un stage obligatoire de fabrication a été introduit pour entrer dans l'appellation.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ?

Le challenge sera d'associer les populations locales à ces questions de paysage. Et notamment toucher les propriétaires de meublés de tourisme, aller au-delà de l'attrait « neige ».



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Cédric Pierrel

VOTRE FONCTION : Adjoint au Maire de Vagney

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Vagney :

La commune se situe au début des Vosges de montagne. On a les avantages de la montagne sans les inconvénients :

Les avantages :

- *la présence de tous les commerces, du corps médical (il manque juste un dentiste)*
- *la proximité avec les pistes de ski*

Les inconvénients :

- *l'enneigement peut être compliqué au quotidien (franchissement des cols, ...)*
- *la distance avec les bassins d'emploi, notamment celui d'Epinal (95km aller-retour). Il y a peu d'entreprises sur la commune.*

CCHV :

La montagne et ses sports : chemins pédestres, VVT de descente, stations, ...

Vraie cohérence du territoire de la Communauté de communes actuelle.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Vagney :

Trois sites sont particulièrement remarquables et faciles d'accès : la cascade de la pissoire et les points de vue de la Croix des hêtres et de Chèvre-Roche (point de départ de parapente)

D'autres sites sont intéressants :

. La forêt du Solem pour la balade et le VTT

. Le porche de Zainvillers : pierres de l'ancienne église, mise en valeur du passé

. La fresque du film « Les Grandes Gueules » : facile d'accès, sur le site de la foire « Retro loisirs » (événement avec des voitures anciennes qui a lieu le weekend de Pâques depuis 35 ans)

CCHV :

- Le Hohneck et ce qui gravite autour (très attractif, facile d'accès, départ de plusieurs pratiques sportives)

- Les points de vue et les marches en belvédère : la Roche des Chats (au-dessus de la Bresse et de Basse-sur-le-Rupt), la Tête du Grouvelin (au-dessus de Gérardmer)

- La cascade de Tendon mise en valeur par le département.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Vagney :

- La crise du scolyte : maladie sur les résineux (surtout l'épicéa). Les forêts sont en train d'être décimées. Les parcelles touchées sont coupées et laisse un paysage triste. La crise est directement liée au changement de température. Elle est pire que celle que le territoire a connu dans les années 1945-1947. En 2019, pour 1 quantité de bois exploitée normalement, 3 ont été coupées à cause du scolyte.

1000 ha de forêt appartiennent à la commune mais les parcelles ne sont pas forcément sur le territoire communal (depuis Napoléon III).

- L'assèchement des rivières : depuis deux ans, le Bouchot est presque à sec. Beaucoup de sources se tarissent. Les maisons qui ne sont pas raccordées ont des difficultés à s'alimenter en eau.

CCHV :

- Un hiver pauvre en neige : pertes nettes sans exploitation. Un hiver sans neige, on le paie pendant 3 ans. Les touristes ne reviennent pas tout de suite (locations saisonnières, ...). A Vagney, il y des gîtes saisonniers et un camping qui fonctionne à l'année (se portent bien pour le moment).

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Pour le moment, il n'y a pas de projets liés à ces problématiques dans la commune.

A l'échelle de la Communauté de communes, l'entente est essentielle pour faire des projets.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Un tronçon de cours d'eau a été réouvert à l'initiative de l'ancienne Communauté de communes. Il va être prolongé par la CCHV.

-
- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Il n'y a pas de plan global. Les projets dépendent des demandes des agriculteurs :

- Au début du mandat, la commune a mis à disposition une parcelle défrichée à un agriculteur. L'argent récupérée par l'exploitation du bois a servi à financer la clôture. Mais la parcelle a été laissée à l'abandon.

- Récemment, suite à la demande d'un agriculteur, des parcelles communales, abandonnées depuis plusieurs années, ont été défrichées pour remettre de l'activité agricole. Le projet est suivi par la commune mais il n'y a pas de projet spécifique, pas d'aide financière. C'est compliqué pour obtenir des subventions extérieures (à hauteur de 30%), le cahier des charges est très important.

- En six mois, il y a eu deux demandes pour implanter des ruches mais c'est ponctuel.

Il y a plusieurs lieux de vente :

- *Un magasin de fruits et légumes ouvert toute l'année (produits pas forcément locaux). Un maraicher vient le lundi quand le magasin est fermé (pas de produits locaux).*
- *Un marché sur la commune (en semaine).*
- *Un nouveau magasin de conserves.*
- *Des ventes à la ferme comme à la ferme Chèvre Roche (pâté, ...). Il y a aussi un laboratoire pour faire du fromage (initiative privée).*

- *Avez-vous connaissance de projets énergétiques sur votre secteur ? (collectifs ou individuels)*

Projets publics :

Pour l'instant, la commune s'est concentrée sur l'accessibilité aux personnes handicapées. La nouvelle équipe souhaite travailler sur les problématiques énergétiques : borne de recharge, panneaux solaires,

A noter :

- *Mise en place de stores BSO sur les écoles (disposés à 20 cm des fenêtres pour mettre à l'abri du soleil sans être dans le noir).*
- *Existence d'une chaufferie depuis 10-15 ans à copeaux de bois (fabricant de copeaux à Basse-sur-le-Rupt, bois du secteur). La chaufferie alimente la piscine intercommunale, la salle polyvalente, l'école, le collège (va être détruit et reconstruit avec moins de besoins énergétiques). Plus de bâtiments communaux pourraient être raccordés.*

Projets privés :

- Le super U travaille sur des panneaux solaires à mettre en place sur les parkings pour avoir une autonomie énergétique. C'est le seul supermarché qui fonctionne en coopérative.

- *Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?*

Les actions dépendent du budget disponible. Il faut aussi prendre en compte les contraintes dans le temps comme pour les panneaux photovoltaïques. La création de voies vertes ou de bandes cyclables pourraient répondre à une demande.

- *Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?*

On entend beaucoup parler du futur. Des changements sont visibles sur le territoire. La taxe carbone a été un gros électrochoc. Qui va aider pour changer de véhicule ? Le travail est une priorité pour la population.

Le changement de comportements peut être facilité par le gain financier, on a pu le voir avec le tri.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Il y a une réflexion intercommunale à mener, en étant aidés par les bonnes personnes. Plusieurs sujets sont à aborder : la crise du scolyte, les voies vertes, ... Quelles solutions ? Qui ? Quel financement ?



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Hervé Vaxelaire

VOTRE FONCTION : Elu à Saulxures-sur-Moselotte depuis 2001 (naissance du plan de paysage de la Haute Moselotte), bureau du PNRBV, membre de la commission aménagement, agriculteur (ferme des côtes du Frêne)

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

En tant qu'agriculteur, je travaille beaucoup avec le paysage. On en a besoin, on a besoin aussi de foncier agricole. On façonne les paysages par rapport à notre gestion. Il fait de la transformation à la ferme avec de la vente directe, et vit aussi de la fréquentation touristique (attire du massif et de la montagne vosgienne). Beaucoup d'activités sont proposées, notamment la randonnée. Cela apporte de l'importance à la qualité des espaces bâtis, des espaces agricoles, de la biodiversité.

Territoire communal : une agriculture toujours bien présente sur la commune. Très beaux paysages ouverts. Certaines vallées ont connu des difficultés avec la déprise agricole, et se sont enrésinées dans les années 50. C'est triste.

A Saulxures, les espaces agricoles ont une forte valeur paysagère. 7 agriculteurs à temps plein (6 en bovin et 1 en chèvre). 6 ont une activité de transformation et de vente directe à la ferme ou sur les marchés pour une partie de la production. Il y a aussi des doubles actifs.

Réouverture de paysage : Pas beaucoup de demandes sur la commune par rapport à La Bresse. Un dossier de réouverture a été déposé à la ferme pour agrandir une parcelle, associé à une réunion de concertation dans la commune.

L'esprit de base du plan de paysage était l'ouverture des paysages et le renforcement des espaces agricoles. Le maintien des paysages ouverts paraissait s'inscrire dans la suite logique et n'a pas fait l'objet de fiche spécifique. Cependant, les financeurs comme le Département des Vosges financent la réouverture mais pas la gestion assurant son maintien.

Il faut que le projet soit rattaché à l'équilibre de l'exploitation. Tout ce qui est produit sur place (fourrage) ne nécessite pas de transport, ce qui participe au volet développement durable et changement climatique. Les exploitations manquent de financement pour parfois juste créer un accès à une parcelle à l'abandon, planter des arbres pour les animaux l'été pour qu'ils ne souffrent pas de la chaleur, ou encore rendre plus facile la mécanisation des parcelles pour garantir le maintien de l'ouverture. L'investissement de départ est peut-être plus important mais il permet de pérenniser l'opération. Intégrer le fonctionnement de l'exploitation dans le projet de réouverture semble essentiel.

Chaque secteur a sa spécificité. Les anciens cultivaient des terres avec des variétés spécifiques, aujourd'hui, la richesse patrimoniale perdue avec les anciennes terrasses, les anciens murets même si c'est plutôt du pâturage. La vallée principale s'organise avec une ouverture en bas et de petits cours d'eau qui descendent sur chaque versant. On retrouve le même esprit sur tout le territoire même s'il est plus ou moins pentu. La nature a besoin d'un équilibre.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Lieux emblématiques : circuit de randonnée avec des points de vue de qualité avec lecture du paysage. Intéressant. Il ne faut pas se figer sur une carte postale d'il y a 50 ans, le tout est de garder un certain équilibre entre les espaces

urbanisés, des espaces agricoles et des espaces intermédiaires. S'ils sont souvent en friche, ils abritent une grande biodiversité. Tout ne peut pas être dans des cases, on a besoin de ces espaces tampons. Il y en a toujours eu. Présents encore sur Saulxures, Cornimont, ...

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?
- Forêt : La crise liée au scolytes, impact du réchauffement climatique, a marqué tout le monde, les élus comme la population (intervention du parc ou fête des simples à Cornimont).
- Sècheresse : gestion du fourrage et de l'eau. Certaines prairies, qui étaient très humides il y a quelques années, permettent aujourd'hui de nourrir les animaux. Dans le passé, lors d'épisodes de sécheresse, les animaux étaient autorisés à s'abriter dans les bois. On a besoin d'espaces intermédiaires.
- Gestion de l'eau : les animaux consomment de l'eau. Quand il fait chaud comme en 2018, les animaux restent dans les bâtiments à l'ombre. Cela permet aussi de laisser les sols se reposer à l'extérieur pour valoriser un volume d'herbe. Pour les alimenter, l'exploitation prend dans les réserves et ensuite achète à l'extérieur. En 2003, on a dû faire remonter du foin de luzerne

d'Espagne. En 2019, le syndicat d'approvisionnement en fourrage retrouve du foin localement.

Les exploitations des plaines des Vosges ou limitrophes étaient passées en céréale et en bêtes à viande mais la baisse du cours de la viande a poussé à refaire du foin, pour répondre à une demande locale des pays de montagne. Mais les parcelles de plaine souffrent encore plus que les montagnes du changement climatique, donc ce système ne peut pas perdurer à long terme.

- Les tempêtes (comme en 1999) constituent des crises. 10 ans plus tard, la nature reprend ses droits, mais jusqu'à quand y parviendra-t-elle ? C'est important de regarder pourquoi les anciens ont fait certains choix dans le passé.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Réouverture et mobilisation de foncier : plus facile avec des terrains communaux. Plus compliqué de mobiliser des terrains privés. La commune a voulu lancer une opération avec la CC Haute Moselotte (facilitateur, mise en relation, renseignement sur les droits de chacun) et la CA pour inciter les propriétaires privés à louer leurs parcelles à des agriculteurs.

Fort passé industriel avec des terrains privés. Plusieurs cités industrielles sur la commune, canaux pour force hydraulique. Aujourd'hui, STS filature est encore présent mais moins de sites qu'avant. Petites friches. A l'échelle intercommunale, friches industrielles à valoriser au maximum.

PPRI : zone inondable. Protège le fond de vallée en évitant de tout urbaniser. Certains secteurs agricoles sont ainsi protégés. Cependant, d'autres plus en friche ou des entreprises souhaiteraient s'agrandir ne peuvent pas. Digue construite pour protéger le centre-ville.

Deux équipements ont été réalisés dans le même pas de temps : le contournement et l'aménagement du lac. Impact : perte de foncier mécanisable importante sur la commune, qui a pu retrouver des terres dans les communes voisines. Mais si Saulxures s'en sort aujourd'hui, c'est aussi grâce au tourisme qui permet aussi de faciliter la vente directe (intérêt collectif).

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

Politique forte de rénovation des bâtiments (accessibilité, isolation). Réseau de chaleur urbain avec chaudière bois qui relie 17 bâtiments depuis 2006, et un projet d'extension en cours. Offrir des possibilités aux propriétaires privés d'en bénéficier. En lien avec le projet aqualudique sur la base de loisirs qui aura besoin d'être chauffé, en bout de réseau, avec antenne dans les secteurs le plus denses.

Fioul en été ou quand la chaufferie bois ne peut pas marcher (14% aujourd'hui mais coûte 1/3 du budget). Le réseau ferait une économie en passant

totale au bois. Bois déchiqueté qui vient d'un producteur du coin (tempête, entretien de paysage). Historiquement, toujours chauffé au bois. Réseau de chaleur à faire vivre.

Développement des liaisons douces de la base de loisirs au centre-ville en cours de réflexion.

Musée du bois à Saulxures. Projet en cours d'extension avec centre d'interprétation : faire le lien avec l'exploitation de la force motrice de l'eau, les anciennes pratiques et les nouveaux métiers.

Filière bois : grande scierie sur la commune ; avant lycée du bois, aujourd'hui rattaché à Remiremont mais plateforme technique toujours existante ; entreprise Décobois (construction bois avec du bois local), ...

Avant, les bois partaient en Allemagne et revenaient une fois aboutés pour avoir de la grande longueur pour la construction. Maintenant, la scierie de Saulxures propose cette technique.

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ?
Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

Beaucoup de travail à faire sur l'urbanisme. Concevoir un habitat qui ne consomme pas trop ; aménager des parkings avec des sols filtrants pour artificialiser moins les surfaces.

En agriculture, réfléchir sur des plantes qui résistent mieux aux sécheresses. Quelle diversité dans le foncier agricole pour avoir une meilleure résistance aux aléas climatiques ?

Covoiturage à réfléchir.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

On avait l'habitude de faire des fêtes du paysage et continue avec la nouvelle Communauté de communes. En 2015, on a fait une action avec le PNRBV, les écoles, sur les activités de plein air et de loisirs, sensibilisation à l'environnement. Sur le site du Brabant, une après-midi a été organisée avec les centres aérés, les clubs vosgiens, du géocaching, communication sur notre environnement. Cela a beaucoup plu. Il faut préparer les générations futures pour travailler sur du long terme. Donner les pistes de réflexion avant de faire des choix.

La Semaine du paysage crée du lien entre tous les acteurs (collectivités, acteurs économiques, scolaires, ...)

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

On a participé au plan de paysage, on a fait une étude sur les friches anciennes et un plan d'actions agricole sur l'ancienne Communauté de communes. Il ne faut pas rester dans les études. L'animation du plan de paysage est importante. Mise en œuvre : On doit s'attarder sur l'analyse économique de chaque projet et leur viabilité. Par exemple, ne pas seulement rechercher des ouvertures

paysagères mais aussi réfléchir à l'impact économique au niveau local. L'aspect économique de la structure porteuse est important.

L'adaptation au changement climatique doit également faire l'objet d'un volet spécifique dans l'analyse du projet.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Régis Vaxelaire

VOTRE FONCTION : Maire de Gerbamont

- *De 400 habitants*

- *5 à 6 exploitations agricoles*

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Géographiquement d'abord, Gerbamont est une commune proche de tout : des sommets des Vosges autant que des bassins de Remiremont ou d'Épinal. C'est une commune rurale avec des habitats individuels et de l'espace autour pour les loisirs. La force du paysage de Gerbamont ce sont ses paysages ouverts. La surface forestière est importante ; (les forêts communales ne sont pas toutes gérées par l'ONF.)

Il y a eu des opérations de réouvertures, à la suite du plan de paysage précédent avant 2014, mais il y a un manque d'investissement pour pérenniser ces actions. Je trouve qu'il y a une réflexion à mener sur les murs patrimoniaux ou « beurheux » qui ont bloqué les opérations de réouverture. Il est très important de travailler avec les agriculteurs et de les impliquer dans ces actions de réouverture.

A Gerbamont il y a 4-5 petites exploitations agricoles, et 2-3 ont un emploi à côté. Il est important d'anticiper leur départ à la retraite...

A l'échelle de l'intercommunalité : tout le monde a essayé de maintenir son paysage ouvert, cela a peut-être été mieux fait aux endroits touristiques, comme à La Bresse par exemple.

Il faut maintenir les espaces naturels et agricoles contre les habitations.

La force du territoire des Hautes-Vosges c'est sa variété, il y a de tout, la problématique sera de réussir à concilier tout ça.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Sur la commune : la cascade du saut du bouchot, le col du Haut de Fouchure et les plateaux.

Dans l'intercommunalité : au-dessus de la Bresse la Chaume des Champis, à Gérardmer la Roche des Ducs, la cascade de la Pissoire...

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

On perçoit le changement climatique, en ce moment : un mois sans pluie au printemps... De manière générale on est dans une grande période sèche. Sur le paysage : les conifères souffrent, il n'y aura bientôt plus d'épicéas (scolyte). A long terme cela représente de grosses pertes de revenus pour la commune : 28% des impôts locaux découlent de l'exploitation forestière communale.

Pour l'agriculture il faut trouver des solutions pour les années sèches : plantations de haies pour conserver l'humidité par exemple (pas seulement enjeux visuel)

Il faudra aussi réfléchir avec l'ONF à des mélanges d'arbres à planter et pas des espèces uniques.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Il n'est pas évident de convaincre et de changer les mentalités ; il y a encore des climatosceptiques... Les enjeux sont souvent financiers, les exploitants ne sont pas opposés mais n'ont pas forcément les moyens d'agir. Il est difficile d'innover ou d'expérimenter de nouvelles choses car rapidement on vient demander des comptes, alors qu'il s'agit d'investissements à long terme.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

Sur la commune nous avons mis en place un chantier participatif où les habitants peuvent acheter du bois de chauffe à des prix très bas. Il s'agit de bois élagué ou coupé dans l'entretien des espaces forestiers communaux. L'équipe municipale dirige et coupe et ça implique les habitants.

La concertation avec les agriculteurs fonctionne lorsqu'ils sont les porteurs du projet, dans le sens inverse c'est un peu plus compliqué à mettre en œuvre.

Nous sommes en train de terminer les travaux sur le centre bourg : refondation de la chaussée, parking, petite aire de jeux pas loin de l'école, et on a enterré 600 m linéaire de câbles électriques basse tension et téléphoniques.

La mairie profite d'une chaudière qui fonctionne au bois déchiqueté (bois locaux).

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Concernant l'agriculture sur la commune il y a 2 lieux de ventes :

. la ferme du Lejol qui est une grosse exploitation : vente de fromages et de viandes, volailles, charcuterie. . une deuxième exploitation ne vend que du fromage ; il s'agit d'une jeune exploitation (2-3ans)

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ?
Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

. Actions à mener sur la commune : enterrer toutes les lignes basse tension

Rendre autonome en énergie tous les bâtiments communaux

Une petite halle en bois a été construite devant la mairie grâce au bois de la commune et par un exploitant et un menuisier de la commune également.

Au niveau agricole il y a un vrai travail à faire sur les haies, pour maintenir l'humidité etc, sur le territoire communal mais aussi à Vannier et au Syndicat.

Il faut aussi mener des actions sur les PLU, et peut être plus tard le PLUi, au niveau de l'architecture, car les nouvelles constructions ne correspondent pas à l'architecture Vosgienne. Je trouve que le PNR est trop laxiste sur ces mesures-là.

Le document d'urbanisme de la commune date de 2003, j'attends la mise en œuvre d'un PLUI pour le mettre à jour.

. Concernant les mobilités :

la voiture est prédominante pour les Gerbamontois, on ne constate pas de demande forte pour les pistes cyclable, simplement une route où l'on puisse circuler en vélo. La voie verte est accessible facilement en traversant Vannier mais elle sert principalement pour les loisirs.

Problématique du train : l'offre n'est pas en relation avec la demande, elle doit être plus intéressante pour créer la demande, sinon les gens continueront à prendre leur voiture.

Manque d'aire de covoiturage

. Concernant l'emploi sur le territoire :

A Gerbamont il y a 41 sièges d'entreprises, pour une population de moins de 400 habitants, ce qui correspond à beaucoup d'entrepreneurs individuels (menuisier, électricien...)

La majorité des habitants travaille à l'échelle du PETR (80%) et 20% vont plus loin.

Personnellement j'ai fait les aller/retour jusqu'à Nancy pendant 2ans.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

Continuer les semaines du paysage : c'est un bon vecteur pour sensibiliser les habitants

Multiplier les accès au tri ménager

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

On attend des appuis techniques et des propositions de solution qu'on pourra ensuite décliner à l'échelle communale.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Brigitte Vançon

VOTRE FONCTION : maire de Ventron

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

. Importance des surfaces ouvertes et supérieures à 1000m²

. Patrimoine industriel à valoriser.

. Aménagement de chemins pédestres sur la commune et les communes voisines.

. Attention à porter aux résidences secondaires, qui représentent 50 % des logements. Certains gîtes de groupe peuvent créer des nuisances. Si on dépasse 50% cela peut remettre en cause la qualité de vie de la commune.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Sur la commune : Le site des frères Joseph avec l'Hermitage, les tourbières, le chemin froid...

. Sur la CCHV : La Bresse : station de ski et tourbière ; Saulxures...

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous

paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. Il est important de faire attention aux ressources en eau de la commune. Il y a de plus en plus de longues périodes de sécheresse l'été. Nous avons été obligés d'acheter des citernes d'eau pour les maisons n'étant pas raccordées au réseau.

. Les forêts souffrent du scolyte, important à prendre en compte car c'est une grosse ressource financière pour la commune.

. Le ski alpin : l'Hermitage des frères Joseph pense à une reconversion, mais il s'agit d'une délégation de service public, donc l'activité ne peut pas s'arrêter du jour au lendemain. La réflexion à mener sur 10-15ans pour prévoir les changements. La population de Ventron double pendant les vacances d'hiver et la saison de ski, il s'agirait d'une perte trop importante pour la vie du village. Il est important de préserver l'activité du village.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Le principal frein est le nombre d'organismes qui prennent part aux projets... Cela ralentit les décisions et donc les actions.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au

changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

Pas d'actions inspirantes mais des éléments à préserver : les cours d'eau de Ventron ont toujours été préservés, et non pas canalisés comme à Cornimont par exemple.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

6 ou 7 agriculteurs sur la commune, des vergers, 3 bergers... Une jeune s'est installée il y a peu : elle a ouvert une chèvrerie et fait du fromage. Mais il n'y a pas de vache sur la commune. Certains terrains sont prêtés à des exploitants extérieurs qui y mettent des vaches, mais pas des vosgiennes.

Deux chaumes sur la commune, dont celle grand Ventron. Elles sont entretenues, mais pas par des vosgiennes.

Il est important de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

. La Semaine du paysage et les marches gourmandes organisées par les fermes fonctionnent très bien. Cela attire des gens de l'extérieur du territoire, et mobilise les agriculteurs, les écoles, même les citoyens 'lambda' s'investissent.

. Les jeunes partent faire leurs études et beaucoup ne reviennent pas. A Ventron près de 40% des jeunes reviennent néanmoins s'installer sur le territoire après leurs études. Mais cela nécessite des aides. Exemple de la chèvrerie et de son exploitante, Florence : aides du département pour subventionner son vélo électrique. Dans la même idée, il est important de conserver l'école, pour attirer des jeunes qui pourront y inscrire leurs enfants. Et si l'école est maintenue, cela aide le commerce à proximité pour acheter son pain, le journal... tout cela fonctionne ensemble.

. L'école numérique a été mise en place dès 2009. Travail d'éducation 'local' avec le parc du Ballon, visite et QRcode du musée...

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

. Ventron a installé une chaudière à bois, mais peut être surdimensionnée...

. Réflexion en cours pour le toit de l'école pour installer du photovoltaïque.

. Transport : les voitures individuelles sont très majoritaires à Ventron. Le vélo se développe avec la proximité de la voie verte.

. La navette sur la route des crêtes fonctionne parfois avec 4 personnes... c'est une aberration.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Prendre en compte les avis des spécialistes locaux de chacun des domaines.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Elisabeth Klipfel

VOTRE FONCTION : maire de Champdray

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Ce qui fait la qualité de la commune de Champdray c'est la diversité des paysages : grand plateau d'altitude, vue sur le Piémont, vue sur le Hohneck. Pas de ski de descente, mais un peu de ski de fond sur le plateau et de raquette.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Sur la commune :

*. la Tour de Spiémont, à 809m d'altitude, sur laquelle a été installée une table d'orientation avec une vue à 360° (vue sur le Hohneck) ; la stèle géodesique
. le plateau de Champdray*

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Gros problème de la forêt et des scolytes qui se pose dans le paysage mais aussi économiquement : c'est le principal revenu de la commune. Quelle essence replanter ?

Le changement climatique est une réalité : il n'y a plus de neige sur le plateau. Cela se ressent sur les factures de déneigement : par exemple pour l'hiver 2019-2020 : 0€ pour déneiger.

Mais s'il n'y a pas de neige il n'y a pas d'eau : problème de remplissage des nappes phréatiques.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Le principal frein c'est l'argent ; le nerf de la guerre. Il faut savoir ou investir. Le tourisme est un gros revenu à préserver.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. La station de Gérardmer a investi dans la diversification des activités touristiques pour s'adapter au changement climatique.

. Le toit de l'église de Champdray doit être refait, proposition d'y installer des panneaux solaires sur la face non visible du toit.

. La cours de l'ancienne école-mairie a été refaite : remplacement de l'enrobé par des pavés granit, plantation d'arbres, et installation de lampadaires basse consommation.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Il y a deux grosses exploitations à Champdray sur le plateau qui élèvent des vaches, ainsi que plusieurs petites exploitations ayant conservés quelques vaches (parfois des vosgiennes). L'élevage entretient les paysages du plateau.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

Chaque commune a des attentes différentes. Pour nous, il est important de conserver une économie touristique. A Champdray les gens louent des maisons pour profiter des activités proposées à Gérardmer.



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Grégory Bonne

VOTRE FONCTION : adjoint développement durable à la mairie de Gérardmer depuis mars 2020

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?
- . Le nombre de commerces et services à Gérardmer, gros avantage à proximité de la nature et des montagnes.
- . Les espaces ouverts et la diversité des paysages : prairie d'altitude (différent des chaumes).
- . L'architecture avec des matériaux locaux : du granit et des bardages bois
- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?
- . La Roche des vieux chevaux en limite communale de Gérardmer et La Bresse
- . Les paysages traditionnels vosgiens : maisons, prairie, forêt de résineux
- . Le centre-ville de Gérardmer autour du parc ou de la vieille ville
- . Basse-sur-le-Rupt : espaces agricoles encore ouverts
- . Thiéfosse : le col de la Burotte et d'autres endroits préservés par l'agriculture

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous

paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. La raréfaction de la neige et la réduction des hivers : l'économie touristique dépend de la montagne. C'est moins bien pour les sports d'hiver, mais en été c'est intéressant car les paysages restent verdoyants et frais.

. Les forêts sont très importantes : à cause du scolyte on envisage un changement d'espèces. C'est aussi un changement dans l'imaginaire générale, les Vosges étant synonymes de forêts d'épicéas.

. la réserve d'eau en manque : peu de nappes phréatiques en montagne. Les pluies abondantes inondent les champs en bas des vallées à cause de la pente naturelle, mais aussi à cause de la canalisation des rivières.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Le profit à court terme, et notamment celui de la promotion immobilière qui est un vrai frein à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique. L'accès à la propriété privée amène une forme d'individualisme.

On constate ces problèmes avec le développement des résidences secondaires, mais c'est à nuancer : la commune comprend 40% de résidences secondaire, en réalité certains propriétaires y habitent la moitié de l'année en tant que résidents semi-permanents.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?
- . L'école de musique est un bâtiment passif en énergie qui a reçu des prix. La ville recherche la sobriété énergétique dans tous les projets aujourd'hui.
- . Projet par rapport à l'eau : inciter les particuliers à avoir des récupérateurs d'eau de pluie, également au niveau de la ville pour l'entretien des espaces verts.
- . Concernant la mobilité le Plan vélo est en projet : il s'agit de repenser les déplacements globalement et au quotidien, pas uniquement la voie verte.
- . Lutte contre les îlots de chaleurs en ville.
- . Favoriser les productions locales (locavore) notamment à la cantine : revoir l'organisation des prestataires avec notamment en projet la création d'une cantine municipale cuisinant une partie de la production locale.
- . Plan d'urbanisme : la pression immobilière est très forte, par suite des différentes crises (immobilière, financière, sanitaire...) Gérardmer bénéficie d'un regain d'intérêt. Forte pression sur les propriétaires de terrains. On rencontre un problème de découpage des parcelles avec la suppression du minimum de surface pour construire (autrefois il fallait 2000 m²), qui incite à

remplir les parties encore agricoles des terrains. Heureusement la loi montagne existe et permet de limiter le phénomène.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)
- . Il y a aujourd'hui un ou deux agriculteurs sur la commune. Projet de développer d'autres types d'agriculture, avec moins de surface, donc moins d'élevage : développer le maraîchage, les serres, qui sont de nouveaux potentiels avec le réchauffement climatique.
- . Troupeaux urbains pour entretenir les espaces verts de la commune : déjà le cas à Saulxures sur Moselotte pour entretenir et stopper la propagation de la renouée du Japon au bord des cours d'eau.
Le morcellement des espaces agricoles sur la commune, liée à l'urbanisation, pousse à réfléchir à de nouvelles solutions d'entretien pour maintenir l'ouverture des paysages : troupeaux de chèvres.
- . Prime à l'hectare pour les agriculteurs mais aussi pour les particuliers, initiée par Gérardmer afin d'encourager l'entretien des parcelles inférieures à 1 hectare contre l'enfrichement. Il a été demandé une note au Parc des Ballons (PNR) pour guider les particuliers dans ces démarches : expliquer les fauches tardives, l'entretien des rigoles et des murs en pierre, proposer des solutions pour le foin récolté (les apports volontaires aux agriculteurs sont aujourd'hui le fait d'initiatives privées et devraient être organisés collectivement).
- . A Gérardmer une association a lancé une dynamique de potager en ville : « Incroyable Potager », fonctionnant sur la base de la démocratie

participative. Mais l'initiative peine à se maintenir, elle manque sans doute de suivi, une question d'échelle se pose également.

. Volonté de créer un marché de producteurs permanent en ville, pour revaloriser l'agriculture locale. Un magasin fonctionnerait certainement : il existe déjà un marché paysan mais seulement l'été.

- Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?

Aujourd'hui les PLU et PLUI régissent le paysage. On constate l'importance des lois au niveau national, certaines initiatives ne peuvent pas être que locales. Par exemple, la loi Egalim qui vise à rétablir l'équilibre des relations commerciales producteurs-grande distribution et rendre accessible une alimentation saine et durable pour tous les consommateurs : 50% local, 20% bio.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

L'information aux habitants est primordiale, et la communication doit être adaptée.

Imaginer des scénarios pour le futur : le Parc des Ballons avait fait des images parlantes sur l'évolution des crêtes selon trois options.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?

La lutte est différente de l'adaptation.

La lutte se passe au niveau planétaire et nationale, et la marche à suivre est plutôt claire.

L'adaptation au réchauffement climatique, qui arrive indéniablement, est plus difficile : on ne sait pas comment faire localement pour s'adapter aux hivers sans neige, aux forêts malades, au manque d'eau, aux difficultés pour l'agriculture, aux canicules.

Le plan de paysage pourra peut-être apporter des solutions pour toutes ces adaptations...



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Pascal CLAUDE

VOTRE FONCTION : maire de Le Syndicat depuis mars 2020 (auparavant adjoint à la forêt)

Entretien réalisé le 29 septembre 2020. A participé en 2008 au plan de paysage avec l'ancienne Communauté de communes.

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

Notre qualité principale ce sont les paysages ouverts et variés : l'espace agricole, la forêt, un patrimoine dans lesquels les gens vivent, les grosses fermes entretenues.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Un endroit peu mis en valeur : les anciennes carrières. Le musée du granit est très connu, mais pas les anciennes carrières. Grand front de taille accessible par un tunnel. Pour valoriser ce patrimoine, il s'agirait de mettre en valeur les tunnels et entretenir la forêt. On pourrait aussi organiser des évènements.

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

Plutôt des menaces : sur l'eau et la forêt.

. L'eau : Un gros travail du mandat est de re-capter les sources d'eau. Il faut aussi faire de la pédagogie, montrer l'exemple : concours de jardins qui n'utilisent pas d'eau.

. La forêt : en majorité des épicéas, 150 000€ de revenus annuels pour la commune, qui ont été divisé par 5 en 2020 (seulement 30 000€)... Des questions de gestion se posent : Laisser faire la nature ? Abandonner la monoculture, planter des pins ? des cèdres ?

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

Le principal frein est complexité des montages administratif pour porter les projets. Par exemple, pour créer une voie douce du centre-ville vers le Nord : emprise foncière complexe, plusieurs propriétaires privés sur différente commune.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Exemple qui a suivi le plan de paysage de 2008 : défrichage d'une parcelle sur 1 hectare pour l'ouverture des paysages.

. *Eclairage public : volonté de couper l'éclairage la nuit de 23h à 4h30. Changement d'ampoules pour des LED. Enfouissement des réseaux électriques.*

. *Cantines :*

Une première accueille 130 élèves : contrat avec une société dont les produits viennent de Haute-Vosges. Volonté d'y ajouter des glaces, une fois par semaine, fabriquées sur la commune.

La seconde était alimentée par un restaurant local, mais il vient de fermer.

. *Espaces verts : Orner la ville de plantes moins consommatrices d'eau. Tondre moins souvent ou seulement sur les lieux de passage (gestion différenciée). Ajouter des panneaux informatifs sur les actions en faveur de la biodiversité.*

- *Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (Collectifs ou individuels)*

Il y a 3 fermes sur la commune : 2 fermes laitières qui vendent à la coopérative (peu de race vosgienne), et une chèvrerie plus diversifiée : vente à la ferme etc.

- *Sur le territoire, quelles actions pourraient faciliter la concrétisation de la transition écologique et/ou l'amélioration de la qualité paysagère ? Quels lieux pourraient être investis en priorité ?*

Pédagogie auprès des habitants, des exploitants, etc.

Plan de boisement : un rideau d'arbres bouche la vue en fond de vallée, en direction de Cleurie et Le Tholy.

Replanter de beaux arbres. L'adjoint à la forêt est paysagiste et travaille sur un relevé des arbres remarquables

- *Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?*

Actions déjà mises en place : des journées de nettoyage de printemps, ou des espaces touristiques avec l'association Randonette.

Mise en place d'un conseil des jeunes dès octobre.

VOS ATTENTES SUR LE PLAN DE PAYSAGE

- *Avez-vous des attentes particulières concernant ce plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique ?*

. *Pouvoir déterminer des actions précises avec un vrai suivi, et faciliter la concrétisation des idées.*

. *Participer à l'attractivité du territoire par la préservation et la mise en valeur de ses atouts.*

. *Mise en valeur des carrières et de l'histoire du granit.*



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Martine Bonne

VOTRE FONCTION : déléguée à la Transition écologique, nouvellement élue.

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

C'est un paysage de petite montagne qui fait la transition entre la Lorraine et les Vosges.

. La vallée de la Vologne est remarquable, s'ouvrant sur le village après des paysages resserrés depuis Gérardmer. On y trouve des éboulis granitiques.

. L'architecture et le passé industriel : 3 usines textiles sont présentes sur le territoire, et les cités ouvrières du XIXe siècle associées ; l'habitat dispersé rural est également intéressant, mais beaucoup de fermes ne servent plus.

. La forêt : elle fait face à de réels problèmes, avec le Scolyte, les coupes à blanc qui s'en suivent. C'est ce qui interpelle le plus la commune sur le plan paysager, en lien avec les enjeux économiques associés.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

. Les jardins de Berchigranges : plantes vivaces, attrait touristique important

. Les abords de la Vologne : problématique de la sécheresse et du maintien du débit d'étiage

. Une parcelle Natura 2000 sur la commune accueille le Grand Tétra, et est gérée avec des îlots de sénescence. Se pose la question de sa gestion avec le réchauffement climatique, et les impacts de la surfréquentation.

. La commune comprend 5 terrains de camping, dont l'un fait l'objet d'un projet d'extension (Huttopia).

VOTRE PERCEPTION paysage & changement climatique

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. Le développement de l'urbanisation et les besoins en eau associés.

. Les questions de santé liées à la pollution, notamment en lien avec la fabrication de neige artificielle.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

. On constate un manque de sensibilité aux atteintes sur le paysage et le climat chez certains élus. La commune de Granges-Aumontzey a récemment adhéré au Parc des Ballons des Vosges, et cette sensibilité s'accroît.

. On constate également un manque de vision collective pour faire changer les choses, les projets ont du mal à aboutir, bien que les capacités financières soient souvent là.

. Les évolutions des communautés de communes freinent aussi les projets. Les territoires deviennent trop grands, les projets émergents ont du mal à sortir, surtout dans cet espace qui fonctionne traditionnellement par vallée : il est difficile de trouver un portage majoritaire.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Le maintien des ouvertures paysagères dans les prairies en pente : au Valtin et à Saulxures, des troupeaux de vaches et de moutons entretiennent les prairies.

. La marque Cœur de Massif : elle valorise les produits locaux et constitue une sécurité pour les producteurs. La vente directe et l'accueil à la ferme ouvre également des perspectives aux paysans pour maintenir leur activité.

. Sur la commune, la réhabilitation d'une voie ferrée en voie verte est en cours le long de la Vologne, Entre Bruyères et Gérardmer. C'est un partenariat entre la Communauté de commune et le PETR, le projet est porté depuis une vingtaine d'années. Il participe à la revitalisation du bourg.

. Ce projet est associé à la réhabilitation d'une friche industrielle limitrophe de la voie verte. Elle fait l'objet d'un appel à projet pour créer une zone de maraîchage sur le terrain, pour créer des circuits courts, approvisionner les cantines. La création d'un hôtel pour accueillir les groupes de sportifs et les visiteurs est également prévue.

. Une réhabilitation énergétique de logements au sein de l'école a été menée

. Sur la route de Bruyères à Gérardmer, une aire de covoiturage est en projet : ce sont deux parcelles en centre-bourg, pour une aire multifonctionnelle accueillant aussi l'Office de tourisme, un point de recharge vélo et voiture et une halle de repos pour les randonneurs.

- Avez-vous connaissance de projets agricoles qui viendraient redynamiser l'agriculture de votre secteur ? (collectifs ou individuels)

Les agriculteurs sont favorables au développement de circuits courts. Notamment vers les cantines et restaurants.

Pendant la crise COVID, un marché de producteurs a été organisé par des citoyens. Mais il a périclité par la suite, probablement car les prix étaient trop élevés. Ce type d'équipement fonctionne mieux dans les villes ou à destination des touristes.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

. Certains acteurs doivent être plus actifs sur le plan pédagogique. Beaucoup de choses sont déjà faites dans les Vosges, mais l'ensemble manque de cohésion, pour choisir et porter les projets prioritaires.

. Le tourisme permet de mobiliser dans les grandes communes. Mais dans les petites, c'est plutôt une « bête noire », les retombées sont faibles et les investissements à porter sont importants (voierie).



Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique

PHASE I // DIAGNOSTIC

Entretiens par commune

VOTRE NOM : Nadine Perrin

VOTRE FONCTION : Maire

VOTRE ATTACHEMENT AU PAYSAGE

- Pour vous, qu'est-ce qui fait la qualité du territoire de votre commune ? et de la communauté de communes des Hautes Vosges ? Qu'est-ce qui leur donne de la valeur ? Qu'est-ce qui motive le fait que vous soyez habitant/élu/partenaire, en termes de cadre de vie ?

L'intercommunalité est caractérisée par la situation en montagne, qui fait la qualité de son cadre de vie.

Le territoire communal est marqué par la différence entre les « bas » et les « hauts » de vallée. L'habitat se concentre dans le fond de vallée urbain, en hauteur, il est plus disséminé.

Des opérations de réouverture ont été menées par la commune il y a 4 ou 5 ans, sur la base d'un partenariat avec les agriculteurs.

- Y-a-t-il des lieux qui vous sont particulièrement chers ? dans votre commune ? et dans la communauté de communes des Hautes Vosges ?

Plusieurs sites remarquables sont également des sites touristiques.

Dans la commune :

- . Le Haut du Roc
- . Le hameau de Presles : très touristique, sentiers de randonnée, patrimoine à préserver. Le PLU de 2007 participe à la préservation du hameau.

Dans la CCHV :

- . Les Hauts de Gérardmer
- . Les cascades, entretenues par des associations locales

Beaucoup d'endroits seraient agréables à vivre, mais les PLU créent des restrictions importantes (exemple de La Burotte).

VOTRE PERCEPTION PAYSAGE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Par rapport à la réalité du changement climatique, quelles évolutions (opportunités/menaces) percevez-vous sur votre commune aujourd'hui et à moyen/long terme ? et dans la communauté de communes ? Parmi ces évolutions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus préoccupantes (en termes d'espace ou de secteur d'activité) ?

. Forêts : des parcelles entières sont sèches et cela crée des interrogations : faut-il tout couper ? Que faire de ces parcelles par la suite ? Que planter ?

. Eau : la situation des réserves est de plus en plus « sur le fil » tous les étés. C'est le premier problème lié au changement climatique.

. Agriculture : les agriculteurs entretiennent bien les paysages, mais ils ont besoin de surface pour maintenir leurs exploitations.

- Pour vous, quels sont les principaux freins à la prise en compte du paysage et de l'enjeu climatique dans les opérations d'aménagement ?

On les verra surtout quand des actions seront engagées. Pour l'instant il manque une bonne cohésion de l'intercommunalité.

Le problème viendra peut-être du financement plus tard : l'argent est le nerf de la guerre.

VOS ACTIONS INSPIRANTES, RÉALISÉES OU PROGRAMMÉES

- Avez-vous en tête des exemples d'actions inspirantes qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation et atténuation du territoire au changement climatique et/ou d'une amélioration de la qualité paysagère (sur le territoire ou hors territoire, auxquels vous avez participé ou non) ?

. Le PTR de Remiremont : il favorise le vélo pour réduire l'usage de la voiture.

Beaucoup d'actions indépendantes sont menées, alors que tout est lié. Les actions sont trop sectorisées pour l'instant.

- Quel(s) dispositif(s) pourrai(en)t permettre de mobiliser la population et les acteurs économiques ?

Une communication très concrète est à développer à destination des populations. Le manque d'eau est bien perçu, mais sinon le changement climatique n'est pas encore très concret ni pris en compte.

On ressent un sentiment de flou, les gens sont un peu perdus.

Il s'agirait de décrire des conséquences et des actions précises, sur des lieux concrets.